This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

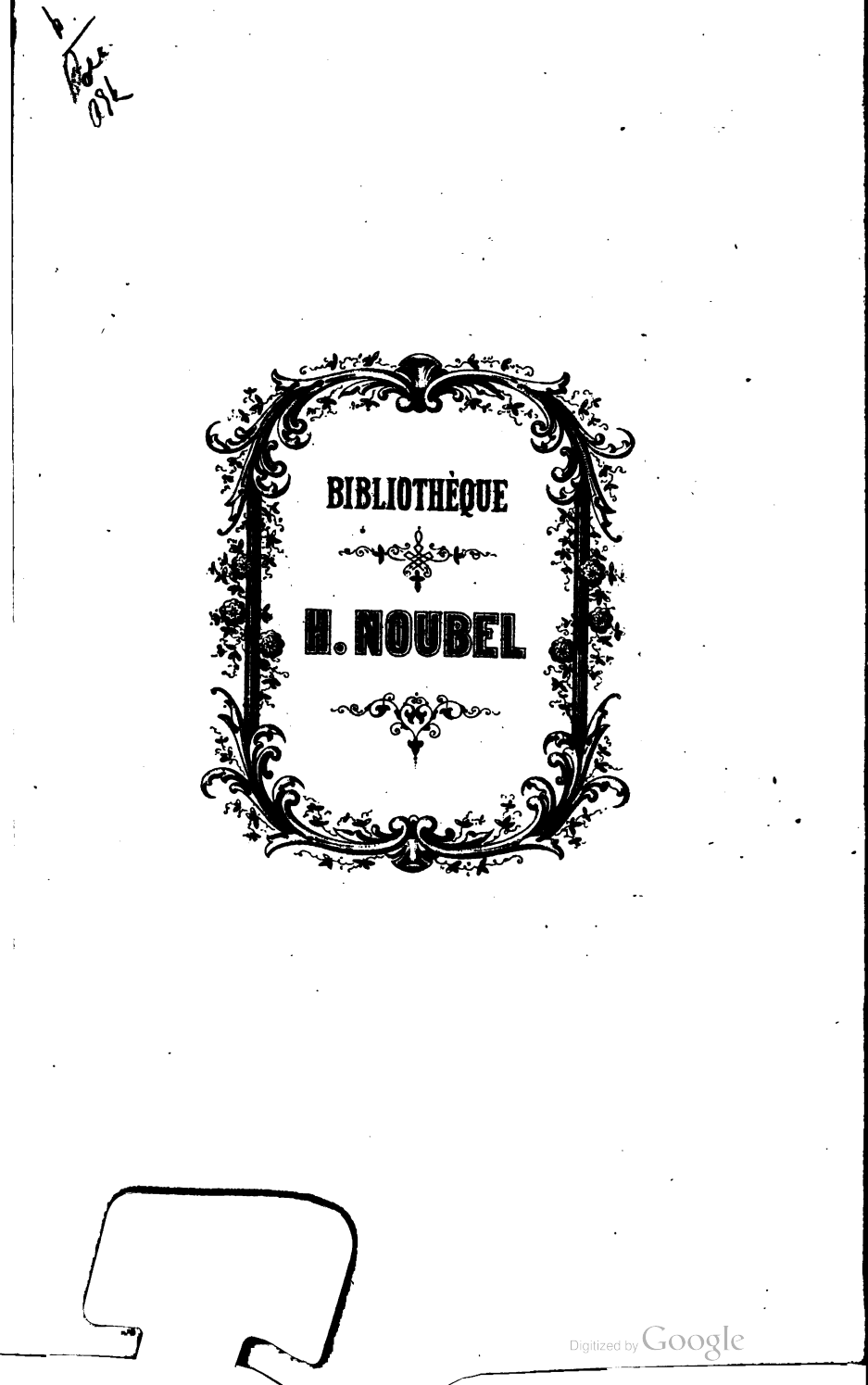
BIBLIOTHÈQUE
H. NOUBEL

Digitized by Google

DC
611
.L884
S8

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES ET ARTS D'AGEN,

PENDANT LE COURS DE L'AN XII.

PREMIER CAHIER.

A AGEN,
DE L'IMPRIMERIE DE RAYMOND NOUBEL.

AN XIII. = 1804.

Digitized by Google

ERRATA.

PAGE 87, ligne 1, *Dathr.* lisez *Clathr.*

PAGE 234, vers 18, fable emblématique, *lisez* gloire emblématique.

Digitized by Google

Dunning
Nyhoff
4-2-27
13603

RECUEIL

Des Travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, pendant

12.

M. Noubel

Il paroît par un essai chron... sur l'histoire de ce département, publié en 1792, que les travaux de la société remontent jusqu'à l'an 1776; mais ce n'est que depuis le commencement de 1784, que nous avons conservé ses règlemens et ses registres. Elle avoit été autorisée et encouragée soit par les intendans de Bordeaux, soit par les commandans de la province. En 1788, M. de *Breteuil* écrivit à M. de *Néville*, inten-

Digitized by Google

dant de Guyenne, que le Roi vouloit bien permettre à la Société des sciences, belles-lettres et arts de la ville d'Agen de s'assembler, tant en séances publiques que particulières. Elle se réunissoit régulièrement deux fois par mois, en séances particulières; et deux fois par an, en séances publiques : et il en est peu où l'on n'ait entendu la lecture de quelques ouvrages d'agrément, ou de quelque dissertation sur des objets utiles ou curieux. Il eût été à désirer que, dès-lors, la Société eût pris le parti de réunir et de publier la suite de ses travaux; car nous osons croire que leur perte est digne de quelque regret. Certains ouvrages de ses membres ont cependant été conservés; tels que plusieurs mémoires militaires de M. *Cessac-Lacuée*, maintenant membre de l'institut et du conseil d'état, consignés dans l'Encyclopédie méthodique, et quelques autres écrits qui ont été imprimés; entre autres, un ouvrage du même, intitulé : *Le guide de l'officier en campagne*; la *poétique de la musique*, par M. de *Lacepède*, maintenant membre de l'institut, sénateur et grand-chancelier de la légion d'honneur; *des réflexions sur la musique*, par M. *Vigué*;

Digitized by Google

un *mémoire* de M. *Saint-Amans*, sur une *maladie des ormes*, etc.

Quelques autres ouvrages moins considérables peuvent avoir été imprimés dans le temps, mais il est impossible de les trouver. On peut remarquer que les courtes dissertations, souvent plus utiles et d'une logique plus substantielle et plus serrée que les grands ouvrages, ayant trop peu de volume pour figurer dans une bibliothèque, se perdent, si elles n'obtiennent une place dans les collections de quelque société savante, ou dans les œuvres plus volumineuses de leurs auteurs; et on pourroit, à cet égard, observer combien dans les livres l'esprit est, pour sa conservation, dépendant de la matière.

La Société suspendit ses travaux vers la fin de l'année 1791 : plusieurs de ses membres furent appelés alors à des fonctions publiques qui les lui enlevèrent, soit en les éloignant, soit en les occupant tout entiers. Bientôt après arrivèrent ces temps désastreux, où il n'étoit permis de rompre le silence que par des cris forcenés, et de se réunir que pour détruire, en les exagérant, les principes libéraux professés depuis peu avec un nouvel éclat. A cette époque funeste,

Digitized by Google

où le lit sanglant de *Procruste* remplaça le niveau consolateur de l'égalité civile, les sociétés, comme les individus, recoururent à la fragile sauve-garde du silence et de la retraite :

Diriguêre comæ, et vox faucibus hæsit.

En l'an VI, le gouvernement directorial provoqua, par une circulaire du ministre de l'intérieur, la formation d'une société d'agriculture dans chaque département. La société littéraire d'Agen, qui renfermoit un certain nombre d'agriculteurs, répondit avec empressement à ce premier appel, et dirigea ses travaux vers des recherches d'une utilité locale et pratique. Dès l'an VII, elle distribua des prix d'encouragement à des cultivateurs dont les soins soutenus avoient eu pour résultat des succès remarquables. Cependant quelques membres, dont les connoissances étoient étrangères à ces objets, ne prenoient point de part aux séances de la société ; elle reconnut elle-même, que, manquant de moyens pour faire des essais et pour donner, dans des *fermes expérimentales*, l'exemple des innovations utiles, ce qu'elle consacroit de soins aux progrès de l'agriculture, lui permettroit de s'occuper en

Digitized by Google

même temps des arts et des sciences, dont l'utilité est souvent immédiate et directe, et dont l'agrément même est utile sous plusieurs rapports. Elle se reconstitua, au mois de nivôse an IX, sous le titre de *société d'agriculture, sciences et arts:* et, étendant l'objet de ses travaux, elle rendit l'activité à tous les membres que leur zèle et leurs connoissances l'avoient engagée à admettre dans son sein.

Nous allons donner la liste et la date des ouvrages lus dans les séances de la société depuis 1784, avec les noms des auteurs. Nous aurions à cœur de prouver par des faits, que les sociétés littéraires du second ordre ne méritent point les sarcasmes qu'on se permet quelquefois contre elles; que, composées d'hommes qui aspirent à une gloire modeste et circonscrite, elles concourent efficacement, si non toujours aux progrès, du moins souvent à la propagation des connoissances. Pourra-t-on nous accuser de trop élever nos prétentions, si nous regardons ces réunions comme des intermédiaires utiles entre les établissemens d'instruction publique et les grandes académies; comme des foyers d'émulation, où se déve-

Digitized by Google

loppe quelquefois le germe des plus grands talens ? Nous désirerions aussi, en faisant connoître cette liste, justifier le parti que nous prenons de publier nos ouvrages, au moins par la présomption du mérite de leurs aînés.

LISTE des ouvrages lus dans les séances de la société, depuis 1784 jusqu'en l'an XII, et dont les auteurs lui ont fait hommage.

(*Avril* 1784). Arbace, satrape de Sémiramis, à Philoastre, caldéen, par M. *Lamouroux.*

(*Mai* 1784). Mémoire sur le mouvement millénaire du globe terrestre, par M. *l'abbé Gignoux.*

(*Idem*). Nouveau système physique de l'univers, par M. *l'abbé Nauton.*

(*Juin* 1784). Mémoire sur les abus introduits dans la manière de jauger les tonneaux dans l'Agenais, par M. *Vigué*, fils.

(*Août* 1784). Mémoire sur les météores, par M. *Vigué.*

(*Idem*). Mémoire sur la dispersion du mouvement dans les fluides élastiques, sans nom d'*auteur.*

(*Janvier* 1785). Mémoire sur l'administration des corvées, par M. *Dupré de Saint-Maur*, intendant de Guienne.

Digitized by Google

(*Janvier* 1785). Mémoire sur l'électricité médicale, par M. *Mauduit.*

(*Idem*). Réflexions sur l'utilité de l'histoire, comparée à celle des romans, par M. *l'abbé Gignoux.*

(*Idem*). Mémoire sur les causes et les effets de la musique, par M. *Vigué.*

(*Idem*). De la musique, considérée comme un art qui imite la nature, par M. *Lafont du Cujula.*

(*Idem*). Discours en vers sur les écueils de la gloire, par M. *P. Hébrard.*

(*Idem*). Analyse d'un ouvrage sur les causes qui ont concouru à rendre la langue française universelle en Europe, par M. *Goyon d'Arzac.*

(*Idem*). Le spectateur champêtre, par M. *de Saint-Amans.*

(*Idem*). Mémoire sur la théorie du mouvement de la lune, pour servir de supplément aux principes mathématiques de la philosophie naturelle de Newton, par M. *l'abbé Nauton.*

(*Février* 1785). De l'influence des belles-lettres sur la propagation des sciences, par M. *Lafont du Cujula.*

(*Idem*). Discours sur l'harmonie comme faisant une partie essentielle du style, par M. *l'abbé Paganel.*

(*Idem*). Nouvelle théorie des élémens primitifs, secondaires, etc., et des différentes affinités chimico-physiques, par M. *l'abbé Nauton.*

Digitized by Google

(*Mars* 1785). Éloge de Fontenelle, par M. *Lafont du Cujula.*

(*Avril* 1785). Mémoire sur la littérature, ses progrès et ses abus, par M. *l'abbé Faugeres.*

(*Idem*). Zélima, anecdote américaine, par M. *de Saint-Amans.*

(*Juin* 1785). Cours élémentaire de botanique, par M. *de Saint-Amans.*

(*Idem*). Nouvelles vues sur la théorie des comètes, par M. *l'abbé Nauton.*

(*Idem*). Réflexions sur le magnétisme animal, par M. *Belloc.*

(*Juillet* 1785). Mémoire sur la chaleur animale, par M. *Fontfrède.*

(*Janvier* 1786). Poétique de la musique, par M. *de Lacépède.*

(*Idem*). Le guide de l'officier en campagne, par M. *de Cessac.*

(*Idem*). De l'utilité des sciences et des beaux arts, par M. *Cazabonne de Lajonquière.*

(*Idem*). Mémoire sur l'origine du préjugé qui flétrit la postérité des coupables, par M. *Vigué.*

(*Idem*). Des effets de la sensibilité morale, par M. *Lafont du Cujula.*

(*Idem*). La rose et les zéphyrs, fable allégorique, par M. *Cazabonne de Lajonquière.*

(*Avril* 1786). Développement de la marche de l'esprit dans la recherche de la vérité, par M. *Vigué.*

Digitized by Google

(*Mai* 1786). Lettres d'un voyageur en Amérique, sur l'histoire naturelle des petites Antilles, par M. *de Saint-Amans.*

(*Juillet* 1786). Mémoire sur l'influence des belles-lettres et des sciences sur le bonheur de ceux qui les cultivent, par M. *l'abbé Gignoux.*

(*Idem*). Essai sur la petite vérole, par M. *Belloc.*

(*Idem*). De la dignité des agriculteurs, et de la protection qu'ils méritent, par M. *Cazabonne de Lajonquière.*

(*Janvier* 1787). Plan d'une histoire militaire, par M. *de Cessac.*

(*Idem*). Voyage en Provence et en Languedoc, mêlé de vers et de prose, par M. *de Bergognié.*

(*Idem*). Des inconvéniens des sociétés, vulgairement connues sous le nom de *politiques.*

(*Idem*). Histoire de l'influence des corps littéraires sur les progrès des sciences et des arts, depuis les Grecs jusqu'à nos jours, par M. *de Bergognié.*

(*Idem*). Précis historique sur les états généraux et sur les assemblées de notables qui ont eu lieu en France depuis l'établissement de la monarchie, par M. *Lamouroux.*

(*Idem*). Éloge de Linné, par M. *de Saint-Amans.*

(*Idem*). Le chien voyageur, fable, par M. *Vigué.*

(*Février* 1787). Réflexions sur la musique militaire, par M. *Lafont du Cujula.*

(*Idem*). Traduction en vers de deux odes d'Horace, par M. *de Bergognié.*

Digitized by Google

(*Mars* 1787). Mémoire sur l'organisation intime des fluides, déduite des lois de leur mouvement.

(*Idem*). Almanzor et Mirza, anecdote persane, par M. *de Saint-Amans.*

(*Idem*). Éloge de Louis XII, par M. *Marie de Saint-Georges.*

(*Idem*), Recherches historiques sur l'établissement et les droits de la mairie de Bordeaux, par *le même.*

(*Avril* 1787). Promenade du soir, romance, par M. *Vigué.*

(*Mai* 1787). Observations historiques sur quelques écarts ou jeux de la nature, par M. *Housset*, docteur en médecine.

(*Juin* 1787). Traduction en vers d'une ode d'Horace, par M. *de Bergognié.*

(*Juillet* 1787). De l'influence des langues sur le développement de nos connoissances.

(*Idem*). Ode sur l'existence de Dieu, par M. *de Bergognié.*

(*Idem*). Des charmes de la poésie, poëme, par M. *P. Hébrard.*

(*Idem*). De la supériorité des femmes dans les ouvrages d'esprit, par M. *Cazabonne de Lajonquière.*

(*Décembre* 1787). Nouveau régime des haras, par M. *de Lafont-Pouloti.*

(*Idem*). Mémoire sur l'opération de la paracenthèse, par M. *Housset.*

Digitized by Google

(*Janvier* 1788). De l'influence des femmes sur le cœur et l'esprit des hommes, par M. *de Bergognié.*

(*Idem*). Traduction en vers des trois premières odes du premier livre d'Horace, par *le même.*

(*Idem*). Épître en vers, par M. *Vigué.*

(*Idem*). Réflexions sur l'agriculture des Romains comparée à la nôtre.

(*Idem*). Développement de cet axiome de morale: *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît*, par M. *Vigué.*

(*Idem*). Mémoire sur les causes et les remèdes de la maladie qui attaque les arbres des promenades de la ville d'Agen, par M. *de Saint-Amans.*

(*Idem*). Philosophie de la guerre, par M. *de Cessac.*

(*Idem*). Vers aux manes de J.J. Rousseau, par M. *P. Hébrard.*

(*Idem*). Discours sur la manière de borner le luxe dans les monarchies, sans nuire au bien général et à la splendeur de l'état, par M. *de Bergognié.*

(*Idem*). Réflexions sur l'administration de Louis XII, par M. *de Lafont.*

(*Février* 1788). Articles *affabilité*, *accessible*, *amour*, *âge* destinés au supplément de l'Encyclopédie militaire, par M. *de Cessac.*

(*Mars* 1788). Réflexions sur la manière de constater l'état civil de tous les citoyens, par M. *de Lafont.*

(*Idem*). Notice sur la construction de l'ancien pont sur la Garonne à Agen.

Digitized by Google

(*Juillet* 1788). De l'utilité d'un ami, censeur sévère de nos écrits, par M. *Lamouroux.*

(*Idem*). Réflexions sur l'éducation, où l'on prouve la nécessité de la religion pour former les mœurs, des mathématiques pour former l'esprit, et des langues mortes pour former le goût, par M. *de Lafont.*

(*Idem*). Des inconvéniens et des avantages attachés à l'étude du cœur humain, et particulièrement du reproche d'insensibilité fait aux philosophes, par M. *Vigué.*

(*Janvier* 1789). Dialogue entre deux françaises, aux champs-élysées, sur cette question : *Les femmes ont-elles à se plaindre de la nature et de la société ?* par M. *de Lafont.*

(*Idem*). Des différens moyens de corriger les vices et les défauts, par M. *l'abbé de Rangouse.*

(*Idem*). Journal d'un voyage aux Pyrénées, par M. *de Saint-Amans.*

(*Idem*). Les *titres*, ode, par M. *de Bergognié.*

(*Idem*). Des changemens arrivés dans la monarchie française, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne, par M. *l'abbé Paganel.*

(*Idem*). De l'influence que la révolution actuelle peut avoir sur l'éloquence, par M. *l'abbé Gignoux.*

(*Idem*). Mémoire sur l'utilité des paratonnerre, par le *P. Roche.*

(*Idem*). Épître en vers à M. de Lisleferme, président du musée de Bordeaux, par M. *Vigué.*

Digitized by Google

(*Avril* 1789). Traduction d'un ancien manuscrit chinois, par M. *Dubois de Fosseux.*

(*Mai* 1789). Mémoire sur l'électricité animale, et particulièrement sur celle des chats, par M. *Vigué.*

(*Idem*). De l'influence de la philosophie sur la révolution, par M. *P. Hébrard.*

(*Idem*). De la théorie chimique des engrais, par M. *Vigué.*

(*Idem*). Réflexions sur l'esprit de notre nouvelle constitution, par M. *l'abbé Gignoux.*

(*Idem*). Mémoire sur cette question : *Y a-t-il dans les maladies inflammatoires une crise qu'on puisse prévenir?* par M. *Belloc.*

(*Idem*). Épître en vers à un ami, par M. *Noubel.*

(*Mai* 1790). Mémoire sur les racines des plantes, par M. *de Saint-Amans.*

(*Août* 1790). Observations sur des concrétions pierreuses tombées sur la terre du sein d'un météore igné, par M. *Goyon d'Arzac.*

(*Idem*). De l'influence de l'électricité sur la végétation, par M. *d'Ormoy.*

(*Idem*). Rapport sur les marais de Brax et Monbusq, par MM. *de Saint-Amans* et *Lomet.*

(*Idem*). Mémoire sur l'art de faire le vin, par M. *Vigué.*

(*Décembre* 1790). Mémoire sur le précipité blanc, par M. *Landet.*

Digitized by Google

(*Messidor an VI*). De l'influence de la physique et de la chimie sur l'agriculture, par M. *Lomet.*

(*Idem*). Réflexions sur les avantages du calcul décimal dans les mesures géodésiques, par M. *Puissant.*

(*Idem*). Essai sur la culture des terres en jachère, par M. *Lacuée*, aîné.

(*Brumaire an VII*). Mémoire sur la fabrication des crayons avec la pierre de sanguine, par M. *Lomet.*

(*Idem*). De la culture et des produits du blanc-blé ou blé de Zélande, par M. *Vergnes.*

(*Idem*). Des avantages de la culture du hêtre et du peuplier de la Caroline, par M. *Belloc.*

(*Frimaire an VII*). Observations sur l'effet des arbres plantés en bordures, par M. *Duvigneau.*

(*Nivôse an VII*). Du labour des terres à blé, par M. *Duchanin*, correspondant.

(*Idem*). Analyse d'une opinion de M. Depère au conseil des anciens, sur la répartition des contributions directes, par M. *Godailh.*

(*Ventôse an VII*). Mémoire sur les Mérinos, par M. *Brenier.*

(*Messidor an VII*). Rapport d'une commission, sur une nouvelle clef propre à arracher les dents.

(*Idem*). Résumé des travaux de la société depuis son établissement jusqu'au 9 messidor an VII, par M. *Godailh.*

(*Messidor*

Digitized by Google

(*Messidor an VII*). Précis d'un voyage agricole, botanique et pittoresque dans les Landes, par M. *de Saint-Amans*.

(*Idem*). Mémoire sur les dangers des efflures marécageux, et sur les moyens de s'en garantir, par M. *Belloc*.

(*Nivôse an VIII*). Expériences faites sur le chaulement des blés, pour les préserver du charbon, par M. *de Bourran*.

(*Idem*). Description abrégée du département de Lot-et-Garonne, par M. *de Saint-Amans*.

(*Pluviôse an VIII*). Compte rendu des résultats avantageux obtenus du parcage des moutons, par M. *Carbonneau*.

(*Idem*). Sur l'emploi de la vendange, à sa sortie des cuves, pour la nourriture des bestiaux, par M. *Lacuée*, aîné.

(*Floréal an VIII*). Mémoire sur les moyens de prévenir les effets des gelées, par M. *Lafontan*.

(*Prairial an VIII*). Strophes destinées à être chantées à la fête de l'Agriculture, par M. *Itier*.

(*Thermidor an VIII*). Mémoire sur la culture de la garance, par M. *Richard*.

(*Idem*). Rapport sur les caractères d'une maladie épizootique, qui s'est manifestée dans la commune de Montagnac-sur-Auvignon, par M. *Dorfeuille*, artiste vétérinaire.

(*Idem*). Réponse à une série de questions relatives

Digitized by Google

aux produits des récoltes et au commerce des grains.

(*Pluviôse an IX*). Cours de médecine légale, par M. *Belloc.*

(*Idem*). Rapport sur la substitution du gruau d'orge au riz dans les hôpitaux, proposée par M. Cadet de Vaux, par M. *Belloc.*

(*Idem*). Rapport sur un ouvrage de M. *Rougier-Labergerie*, relatif à l'abus des défrichemens et à la destruction des bois et forêts, par M. *de Saint-Amans.*

(*Idem*). Essais de philosophie morale, 5 vol. *in*-8°, par M. *Chiniac.*

(*Ventôse an IX*). Recherches sur des monnoies anciennes, par M. *de Saint-Amans.*

(*Germinal an IX*). Mémoire sur la vaccine, par M. *Lalaurie.*

(*Idem*). Description de l'*hieracium eriophorum*, plante nouvelle trouvée à la Teste-de-Buch, par M. *de Saint-Amans.*

(*Idem*). Précis historique des évènemens militaires, qui ont eu lieu depuis le départ de BONAPARTE pour l'Égypte, jusqu'à la paix continentale, par M. *J.J. Lacoste.*

(*Idem*). Abrégé méthodique du droit romain conféré avec le droit français, par M. *Lisleferme.*

(*Floréal an IX*). Observations sur le projet de code civil, relatives au divorce et aux alluvions, par M. *Lisleferme.*

Digitized by Google

(*Frimaire an X*). Recueil de diverses propositions de géométrie, résolues ou démontrées par l'analyse algébrique, suivant les principes de Monge et de Lacroix, par M. *L. Puissant.*

(*Idem*). Statistique du département de Lot-et-Garonne, par M. *Pieyre*, fils, préfet, (imprimé par ordre du ministre de l'intérieur).

(*Nivôse an X*). Précis historique des émigrations des *Boyens*, par M. *de Saint-Amans.*

(*Brumaire* et *frimaire an XI*). Réponses à des questions relatives à la confection d'un code rural, par *la Société.*

(*Frimaire an XI*). Traduction du mémoire de M. Howard sur les substances pierreuses et métalliques tombées de l'atmosphère, etc., par M. *de Saint-Amans* (*).

(*Nivôse an XI*). Rapport analytique sur deux mémoires envoyés au concours, sur cette question : *Déterminer les moyens de concilier avec*

(*) Ayant été prévenu par les éditeurs des Annales de Chimie, au sujet de cette traduction commencée à Londres, sous les yeux de l'auteur, en 1802, M. de Saint-Amans s'est borné à faire part de son travail à la Société ; il y a joint des remarques qui lui sont particulières : et, comme les substances dont il s'agit n'ont point encore reçu de dénomination, qui les caractérise suffisamment dans le règne minéral, il propose de les nommer *uranolites.*

Digitized by Google

le principe de la liberté de tous les cultes, l'enseignement de la religion dans les établissemens d'instruction publique, par M. *Godailh.*

(*Nivôse an XI*). Rapport sur une machine soumise à la Société, et destinée à remonter les terres au sommet des coteaux, par M. *Vigué.*

(*Ventôse an XI*). Rapport sur un mémoire de M. *Sevin-Talives*, sous-directeur des fortifications, contenant un projet de construction d'un pont en fer à établir sur la Garonne, par M. *Lalaurencie.*

(*Fructidor an XI*). Méthodes de chaulage pour préserver les blés de la carie ou charbon.

(*Idem*). Mémoire sur la meilleure forme des aiguilles dont on se sert dans les opérations chirurgicales, par M. *Belloc.*

(*Idem*). Topographie médicale du département de Lot-et-Garonne, par *le même.*

(*Idem*). Mémoire sur l'emploi des machines aérostatiques aux reconnoissances militaires et à la construction des cartes géographiques, par M. *Lomet*, adjudant-commandant.

On voit par cette simple nomenclature, qu'il régnoit une grande émulation entre les membres de la Société, et qu'ils s'occupoient souvent d'objets du premier ordre. La réputation que quelques-uns d'entr'eux ont méritée depuis, par des ouvrages dignes

Digitized by Google

de faire suite à ceux des *Puységur* et des *Buffon*, ne permet pas de douter que les autres membres ne se montrassent dignes, dans la plupart de leurs productions, d'être écoutés et encouragés par des hommes qui annonçoient déjà un mérite éminent.

Qu'importe, en effet, qu'il échappe de temps en temps à des académiciens de province des expressions qui sentent un peu le terroir, et qui, souvent pleines d'énergie, ne peuvent pas toujours s'aligner à l'équerre de l'académie française ? Qui ne sait que de pareils reproches ont été faits à des membres mêmes de cette célèbre académie ? Et, comme dans les prix adjugés par les sociétés littéraires, elles constatent plutôt les talens et le zèle, qu'elles ne consacrent le langage ou les principes des écrivains couronnés; de même, en donnant à certains ouvrages les honneurs de l'impression, elles font grâce à quelques taches en faveur de ce qu'ils renferment d'agréable ou d'utile, et applaudissent à des talens, qu'une critique trop sévère ne manqueroit pas de décourager...

Digitized by Google

RÈGLEMENT
DE LA SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS
SÉANT A AGEN.

SÉANCE DU 5 FRUCTIDOR AN XII.

La Société, considérant que, depuis l'époque déjà reculée de son institution, différentes circonstances ont souvent exigé qu'il fût fait des modifications à ses règlemens;

Que, par suite de ces modifications, les articles qui composent lesdits règlemens se trouvant disséminés dans ses procès-verbaux, il a paru nécessaire de les réunir et de les coordonner;

Que ce travail devient plus indispensable, au moment où elle a résolu de faire connoître, par la voie de l'impression, son organisation, son but et ses travaux;

Délibère l'adoption et l'impression, à la

Digitized by Google

tête du recueil de ses mémoires, du présent règlement définitif, et révoque tous ceux qu'elle a pu se donner précédemment.

TITRE PREMIER.

Formation de la Société. — Objets de ses travaux.

Article premier. La Société a pour objet le perfectionnement de l'agriculture, l'amélioration des diverses branches d'économie rurale et domestique, et la publication des procédés dont elle aura constaté l'utilité dans quelqu'une de ces parties.

Les sciences et les arts étant liés dans leur nature comme dans leurs progrès, la Société en fera également l'objet de ses occupations et de ses recherches.

Art. II. Afin de concourir plus efficacement aux progrès des sciences et des arts, et dans la vue d'exciter une émulation utile, elle sollicitera, tous les ans, du gouvernement les fonds nécessaires pour décerner des prix. Dans le choix des sujets de ces prix, elle fera en sorte qu'ils réunissent, à un but d'utilité générale, un intérêt particulier à ce département.

Digitized by Google

ART. III. Indépendamment des instructions particulières, que la Société continuera de répandre lorsque les circonstances l'exigeront, elle publiera périodiquement, en entier ou par extrait, les compositions que ses membres lui auront communiquées dans ses séances particulières ou publiques.

TITRE II.

Organisation des Classes.

ART. IV. La Société est divisée en deux classes.

La première s'occupe d'agriculture proprement dite, d'économie rurale et domestique, et des sciences physiques et mathématiques.

La morale, l'économie politique, la grammaire, l'analyse de l'entendement, l'histoire, les antiquités, la littérature et les beaux arts, font l'objet des travaux de la seconde classe.

ART. V. Chaque classe nomme un président et un secrétaire, qui sont remplacés tous les ans, après les nominations faites par la Société générale.

ART. VI. Le président et le secrétaire de chaque classe réunis, peuvent la convoquer extraordinairement, s'ils le jugent néces-

Digitized by Google

saire, ou d'après la demande signée de cinq de ses membres.

ART. VII. Chaque classe se réunit régulièrement deux fois par mois, savoir:

La première, le 1.er et le 3.me } lundi de chaque mois.
La seconde, le 2.me et le 4.me }

Les membres sont convoqués par le secrétaire, par billet à domicile et à heure fixe.

ART. VIII. Une classe ne peut délibérer que lorsque le nombre des membres présens à la séance est, au moins, égal au tiers du nombre des membres dont elle est composée.

En cas de partage, le président a la voix prépondérante.

ART. IX. Chaque classe est tenue de fournir, au moins, une lecture par mois aux séances générales.

ART. X. Les membres de la Société peuvent lire un ouvrage à la classe à laquelle ils n'appartiennent pas; mais sans frustrer l'autre de ce qu'elle a droit d'exiger d'eux.

ART. XI. Tous les membres de la Société peuvent assister aux séances particulières des classes.

Digitized by Google

TITRE III.

Admission des membres de la Société.

ART. XII. Les candidats sont présentés par un membre à celle des deux classes qu'ils préfèrent, avec un travail capable de faire apprécier leurs talens, ou de faire concevoir des espérances.

La classe fait son rapport, après lequel on passe au scrutin secret, en séance générale. Le candidat est admis, s'il réunit en sa faveur les trois quarts des suffrages.

Les classes peuvent n'exiger aucun travail de la part des candidats qui se sont fait un nom dans les sciences ou dans les arts.

ART. XIII. Les candidats sont prévenus de leur admission par une lettre signée du président ou du secrétaire perpétuel.

ART. XIV. Les correspondans sont proposés ainsi qu'il est dit, art. XXIV.

TITRE IV.

Organisation de la Société.

ART. XV. La Société est composée d'associés résidans, dont le nombre peut s'élever

Digitized by Google

jusqu'à trente-six ; d'un même nombre d'associés non-résidans, et de correspondans en nombre illimité.

Art. XVI. Les associés non-résidans ont voix délibérative lorsqu'ils assistent aux séances. Les correspondans ont voix consultative.

Art. XVII. Tout membre qui, sans motif légitime, cesse pendant un an de correspondre avec la Société, ou d'assister à ses séances ou à celles de la classe à laquelle il appartient, est censé avoir donné sa démission.

Art. XVIII. La Société élit un président, un secrétaire perpétuel et un trésorier, au scrutin secret et à la majorité absolue des voix. L'élection du président se fait au mois de nivôse de chaque année.

Art. XIX. Le président exerce la police dans la Société ; il porte la parole en son nom ; il rappelle à la question ou à l'ordre ceux qui pourroient s'en écarter ; il met les questions aux voix, et annonce le résultat des suffrages. Il ne peut être immédiatement réélu.

Art. XX. En l'absence du président, ses fonctions sont dévolues au plus âgé des présidens des classes, et, à leur défaut, au plus âgé de l'assemblée.

Digitized by Google

Art. XXI. Le secrétaire perpétuel tient le registre des délibérations et le tableau des associés, avec désignation de la classe à laquelle ils appartiennent. Il recueille et conserve les papiers, mémoires et livres de la Société. Il transmet les délibérations aux membres absens qu'elles concernent.

Dans chaque séance, il inscrit les noms des membres présens; il rapporte les lettres, mémoires et autres objets qui ont été adressés à la Société, et les distribue aux membres désignés pour les examiner et en faire le rapport.

Il peut demander un adjoint, qui, à son défaut, le remplace dans ses fonctions.

En cas d'absence du secrétaire perpétuel et du secrétaire adjoint, le premier confie le registre à l'un des membres qui le supplée dans ses fonctions ordinaires.

Art. XXII. Le secrétaire perpétuel lit dans chacune des séances publiques le résumé des travaux du sémestre précédent.

Art. XXIII. Le trésorier est amovible; il conserve les fonds de la Société; il ne peut décider seul aucune dépense; il rend ses comptes à la fin de chaque année, et toutes les fois que la Société l'exige.

Digitized by Google

ART. XXIV. Il y a une commission permanente, composée de quatre membres. Elle est chargée de proposer de nouveaux correspondans; d'entreprendre, au moyen de la correspondance, des travaux suivis; tels que des notices de statistique, d'agriculture, d'antiquités, etc.; de faire un rapport à la Société, sur les ouvrages ou extraits qui doivent être insérés dans la collection de ses travaux; enfin, de proposer les sujets et les programmes des prix à décerner.

Deux membres de cette commission sont pris dans chaque classe: elle est renouvelée en entier, au mois de nivôse de chaque année.

ART. XXV. Le bureau, composé du président, du secrétaire perpétuel et du trésorier, convoque les séances extraordinaires, et délibère les dépenses courantes.

ART. XXVI. Les membres du bureau ne peuvent être élus que parmi les associés résidans.

ART. XXVII. La Société ne peut délibérer en assemblée générale, que lorsque le nombre des membres présens est égal au cinquième de la totalité des membres résidans.

En cas de partage, le président a la voix prépondérante.

Digitized by Google

ART. XXVIII. Il y a une assemblée générale le premier jeudi de chaque mois.

Le secrétaire perpétuel convoque les membres, par billet à domicile et à heure fixe.

ART. XXIX. Tout ouvrage, avant d'être lu en séance générale, doit être soumis à l'une des classes, à moins que la classe à laquelle il est relatif, n'ait pas tenu sa dernière séance.

ART. XXX. Les séances sont suspendues depuis le premier jeudi de fructidor, jusqu'au premier jeudi de frimaire.

ART. XXXI. Il y a, chaque année, deux séances publiques : l'une dans le courant du mois de nivôse, l'autre pendant la session du conseil général du département.

Les distributions de prix se font dans cette dernière séance publique.

Digitized by Google

ASSOCIÉS RÉSIDANS,

D'après l'ordre de leur réception.

Avant 1791... C.-M. Lafont, *secrét. général de la préfecture.*
Lamouroux, le père, *négociant.*
Saint-Amans, *du conseil général.*
Belloc, père, *médecin-opérant.*
Sevin, l'aîné, *maire d'Agen.*
Cruzel, le père, *pharmacien.*
Hébrard (Paulin), *président du tribunal de commerce.*
Martinelly, *juge en la cour d'appel.*
Cazabonne-Lajonquière, *idem.*
R. Noubel, *imprimeur-libraire.*
Bergognié, *prés. en la cour d'appel.*
Prairial an 6.. Lacuée, l'aîné, *premier président de la cour d'appel.*
Godailh, *membre du corps législatif.*
Lafontan, *juge en la cour d'appel.*
Duvigneau, *ex-officier gén. du génie.*
Diché, *juge suppléant en la cour de justice criminelle.*
Messidor an 6.. Boussion, *conseiller de préfecture.*

Digitized by Google

Floréal an 8... Pieyre, *préfet du département.*
Nivôse an 9.... J. J. Lacoste, l'aîné, *négociant.*
Pluviôse an 9.. Dergny, *ingénieur en chef du dép.*
Lalaurencie (Delsoert), *bibliothécaire.*
P. Chiniac, *juge en la cour d'appel.*
Nivôse an 10... Phiquepal, *procureur impér. près le trib. de* 1.re *instance d'Agen.*
Marraud, *proc.-gén. impér. près la cour de justice criminelle du dép.*
Nivôse an 12... Lamouroux, le fils, *négociant.*
Rivière, *avocat.*
Mouysset, *procureur-génér. impér. près la cour d'appel.*
Gratiolet, *médecin.*
L'Ami-Belloc, *médecin.*
Pluviôse an 12. Lafont, le fils.
Alex. Ladrix, *avocat.*
Lhulier, le fils, *homme de loi.*
Thermid. an 12. Reguis, *directeur de la régie des droits réunis.*

Associés non-résidens.

Avant 1791.... Lacépède, *sénateur, etc.*
Paganel, *chef de bureau à la chancellerie de la légion d'honneur, à Paris.*
Cessac-Lacuée, *conseiller d'état, etc.*
Avant 1791.

Digitized by Google

Avant 1791.... Vigué, le fils, *à Saint-Maurin.*
Lagrange, *à Puymirol.*
Nauton, *instituteur secondaire, à Condom.*
Lomet, *adjudant-commandant, chef de division au département de la guerre, à Paris.*
Chaudon, *à Mezin.*
Itier, *à la Sauvetat-de-Savères.*
Goyon-Darzac, *à Mezin.*

Prairial an 6.. Lamarque, *sous-préf. à Marmande.*
Jalabert, *du conseil général, à Monflanquin.*
Lespiault, *à Nérac.*
Brenier, *proc. impér. à Villeneuve.*

Messidor an 6.. Puissant, *professeur à l'école militaire de Fontainebleau.*
Bacca, *juge à Nérac.*
Bourran, *membre du corps législatif, à Villeneuve.*
Bressolles, aîné, *à la Magistère.*
Carbonneau, *à Pujols*
Coutausse, *à la Sauvetat-du-Drot.*
Demestre, *à Cocquard près Villeneuve-du-Lot.*
Depère, *sénateur, à Paris.*
Dijon-Monteton, *à Poudenas près Nérac.*

Digitized by Google

Messidor an 6.. Dorfeuille, *artiste vétérinaire, au Port-Sainte-Marie.*
Lacoste, aîné, *à Damazan.*
Maleprade, le père, *à Clairac.*
Raffin d'Hauterive, *à Villeneuve.*
Ramond, *membre du corps législatif, à Tarbes.*
Richard, *à Monclar.*
Tartas-Conques, *membre du corps législatif, à Mezin.*
Terme, *du cons. gén., à Marmande.*
Vergnes, *directeur des droits réunis, à Lyon.*

Ventôse an 7... Dralet, *conservateur des forêts, à...*

Nivôse an 8.... Ninon l'aîné, *maire à Moncrabeau.*

Pluviôse an 9.. Lacoste, *de Plaisance.*
Rougier-Labergerie, *préfet de l'Yonne.*

Ventôse an 9... Lisleferme le père, *au Bosq, près de Tournon.*

Germinal an 9. Lalaurie, *médecin, à Villeneuve.*

Frimaire an 11. Sevin-Talives, *sous-directeur dans le génie militaire, à Toulouse.*

Germinal an 12. Villeneuve, *sous-préfet à Nérac.*

Messidor an 12. Chaudruc, *à Auch.*

Correspondans de la Société.

Arlan-Lamothe, *adjoint du maire de Tournon.*

Digitized by Google

Auricoste, médecin, *à Villeréal.*
Barres, aîné, *au Bâtiment, par Nérac.*
Béraud, propriétaire, *à Casteljaloux.*
Bertin, *à Laffite, par Tonneins.*
Bourbiel, *à Fargues, par Damazan.*
Casse, *à Montpezat.*
Castillon, *à Parron, par Mezin.*
Caubios (Gaston), *maire à Nicolle.*
Caumond, propriétaire, *à Fumel.*
Champmas (Laurent), propriétaire, *à Layrac.*
Chaudruc, *à Montpezat.*
Clarens, *à Moncrabeau.*
Claverie, membre du conseil gén., *à Moncrabeau.*
Dabadie, médecin, *à Damazan.*
Dandiran, *juge de paix de Nérac.*
Danglade, fils, *à Mezin.*
Darblade, *à Nérac.*
Darquey, médecin, *à Marmande.*
Delage, *commissaire de police à Marmande.*
Delpech, père, *à Lafitte.*
Desmazes, cadet, *à Clairac.*
Despalais, propriétaire, *à Espalais.*
Duburgua, aîné, *à Aiguillon.*
Duchanin, *maire à Penne.*
Duchanin, juge de paix du canton de Laroque, *à Sauvagnas.*
Dupin, notaire, *à Damazan.*
Duvigneau-Parizeau, *à Francescas.*

Digitized by Google

Farcit-Calviac, *maire à Dolmayrac.*
Faulon-du-Bosq, fils, *à Barbaste.*
Fort, père, à Laparade, *près Castelmoron.*
Gary, président du tribunal civil, *à Villeneuve.*
Garreau, médecin, *à Beauville.*
Gasc, officier de santé, *à Tonneins.*
Gaudé, *maire à Nérac.*
Gayral, notaire, *à Saint-Maurin.*
Gignoux, ex-commissaire, *à Valence.*
Giraudeau, *à Puch.*
Guyet-Laprade, juge de paix, *à Meilhan.*
Hugonel-Larougie, *à Lauzun.*
Lacaussade, à Lacaussade, *près Monflanquin.*
Lacorrège, *à Buzet.*
Lacorrège, propriétaire, *à Lacépède.*
Lafaurie, *à.....*
Lalyman-Varennes, *maire à Marmande.*
La Noille, *à Clairac.*
Larrard, aîné, à Villary, *par Nérac.*
Larrufie, à Puch, *par Tonneins.*
Lassagne, médecin, *à Villeréal.*
Lubriac, propriétaire, *à Soumensac.*
Malardeau, *à Sainte-Livrade.*
Martin, juge, *à Villeneuve.*
Ménoire, du conseil général, *à Villeneuve.*
Méric (Bernard), *à Clairac.*
Mourgues-Carrère, le père, *à Tournon.*
Péribère, du conseil général, *à Nérac.*

Digitized by Google

Peyferié, jeune, *à Tonneins.*
Poitevin-Desbarrys, *à Verteuil.*
Pons, aîné, *à Damazan.*
Sarrau, pharmacien, *à Auvillars.*
Trenty-Cussac, du conseil général, *à Fumel.*
Vacquier, médecin, *à Beauville.*
Vedrinelle, *à* . . . . .
Vedrines, fils, *à Nérac.*
Vidouze, à Grateloup, *par Castelmoron.*
Vigier, à Montesquieu, *près de Mezin.*
Vivens, l'aîné, *à Clairac.*

Digitized by Google

RÉSUMÉ

Des Travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la ville d'Agen, lu dans la Séance publique du 23 Germinal an XII,

PAR M. J. J. LACOSTE.

Dans la 1.re classe, M.r *Lalaurencie* a tâché d'établir ; d'après la propriété qu'il a remarquée dans le *caout-chouc*, ou *gomme-élastique*, rapidement et violemment étendu, de laisser réjaillir une chaleur très-sensible, sans collision ni percussion ; une théorie qui rameneroit les phénomènes de l'élasticité à ceux de l'affinité ordinaire.

M.r *Gratiolet*, en rendant compte des expériences faites par M.r *Lalaurie*, de Villeneuve, pour découvrir les principes qui minéralisent les eaux de *Bessières*, près *Casseneuil*, a soumis aux chimistes l'avis utile de conserver la plus grande simplicité dans leurs expériences, et de se garder

Digitized by Google

d'employer, à la fois, plusieurs réactifs. M.r *L'Ami-Belloc* a analysé un traité apologétique de la vaccine, par M.r *Gasc*, de Tonneins ; et a fourni l'occasion à la société, de proposer à l'administration une mesure qui pourra éclairer les campagnes sur les bienfaits de cette inappréciable découverte.

Dans la 2.e classe, M.r *Bergognié* a emprunté le langage des muses, pour éclairer les jeunes-gens sur les véritables moyens d'être heureux.

M.r *Lafont*, fils, a osé, avec les égards dus à la mémoire et aux écrits de notre immortel *Montesquieu*, et appuyé d'ailleurs des suffrages du profond *Condillac*, aborder la question de l'influence des climats ; et il a tâché de la résoudre contradictoirement avec l'auteur de l'*Esprit des lois*.

M.r *Saint-Amans*, sous le voile ingénieux d'épîtres à un ami, a fait, pour ainsi dire, voyager avec lui les membres de la société dans la grande Bretagne ; les a arrêtés à tous les monumens qu'il a rencontrés, et les a dirigés dans la nuit des siècles, pour leur en faire découvrir l'origine et l'objet.

M.r *Lisleferme* a fait jouir la société des fruits des loisirs de sa vieillesse, et a en-

Digitized by Google

richi ses archives d'une traduction souvent heureuse des œuvres du fabuliste anglais *Gay*.

Les associés non-résidans, les correspondans, des étrangers même, animés de cette passion du bien public qui doit diriger le génie et la pensée de tous les hommes instruits vers ce qui peut agrandir le domaine, déjà si vaste, des connoissances humaines, se sont empressés de payer à la société le tribut de leurs lumières.

M.r Jacques *Chaudruc*, correspondant, lui a fait part des considérations philantropiques qui lui ont fait établir, dans ses terres, une distribution annuelle de prix, en grains, qu'il fait adjuger avec solennité, à ceux de ses colons partiels qui ont le mieux rempli leur tâche.

M.r *Lomet*, associé, s'emparant de la découverte des *Mongolfier* et des *Blanchard*, lui a proposé des moyens de faire servir les machines aérostatiques aux reconnoissances militaires; et de tourner ainsi, au profit de l'art de la guerre, ces globes dont la topographie s'est déjà emparée, et qu'on n'avoit pas soupçonnés, d'abord, d'être susceptibles de contribuer aux progrès des arts et des sciences

Digitized by Google

Plusieurs individus, désirant de concourir aux prix que la société avoit proposés, lui ont soumis le plan de machines propres à transporter des terreaux à une grande élévation, mais qui, quoique ingénieuses, n'ont pas paru remplir les vues de la société et les besoins de l'agriculture.

M.r *Lacoste*, de Plaisance, associé non-résidant, lui a envoyé un exemplaire de ses observations sur les volcans de l'Auvergne, et de ses recherches sur l'origine de ces terribles laboratoires de la nature.

M. *Babtistés Rocca*, napolitain, lui a aussi communiqué ses observations sur l'éruption d'une lave de boue sortie inopinément du milieu d'un marais situé dans une province de la Grande-Bretagne, sur les effets déplorables qu'elle produisit, et sur les moyens qui furent employés pour débarrasser et déblayer les terres submergées.

La société a couronné ses travaux, en adoptant avec enthousiasme, la proposition qui lui a été faite par un de ses membres, d'embellir le lieu de ses séances, déjà orné des bustes de plusieurs grands hommes, de celui du héros qui a pacifié l'Europe, après l'avoir remplie de la terreur de son nom;

Digitized by Google

qui a rétabli l'empire des lois dans la république, après l'avoir couverte d'immortels trophées ; et qui, cherchant dans le ciel, comme tous les grands législateurs, la garantie de la stabilité de ses institutions, a rappelé les français à ces principes religieux qui influent si puissamment sur la moralité de l'homme, les vertus du citoyen, le dévouement du guerrier, l'impartialité du magistrat, et qui sont les bases sur lesquelles reposent l'ordre, la justice, et la prospérité des états (1).

Et comme si déjà les membres de la société eussent eu devant leurs yeux l'image du grand homme qui inspire tous les talens comme il les encourage, dans les deux classes, le désir de se rendre utiles, l'ambition de la gloire, la certitude d'avoir pour auditeurs les membres du conseil général du département, ont excité leur zèle, fortifié leur courage ; et plusieurs vont soumettre à l'assemblée les fruits de leurs veilles et de leurs travaux.

---

(1) La société va s'empresser de donner ce témoignage de son respect et de son affection au père de la patrie, dont les jours précieux, menacés du plus lâche des attentats, viennent d'être si heureusement protégés par la Providence.

Digitized by Google

EXTRAIT DU REGISTRE

Des délibérations de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, séant à Agen.

Séance du 16 Pluviôse an XII.

UN membre instruit la société que la chambre de commerce de la ville de Toulouse, convaincue des inconvéniens qui résultent, pour les départemens méridionaux, de la trop grande abondance des grains, de la modicité de leur prix, ruineuse pour les propriétaires, et de la grande rareté des espèces monnoyées, a sollicité du gouvernement la *libre exportation des blés en Espagne;* que le conseil municipal de la ville d'Agen a fait la même demande : il pense que la Société devroit aussi émettre son opinion à ce sujet.

Digitized by Google

La Société, après une discussion approfondie, a pris la résolution suivante:

Vu les rapports de tous ses membres et les lettres de ses correspondans, qui constatent également les malheurs prêts à résulter de la stagnation du commerce des grains dans le département de Lot-et-Garonne;

Considérant que le discrédit des grains est porté à tel point dans les marchés du département, qu'on ne peut s'en défaire, même au plus bas prix;

Considérant que ce département n'a d'autre ressource que le débouché du superflu de ses récoltes par la voie du commerce, pour acquitter les contributions excessives dont il est chargé;

Que le défaut de ce commerce prive les cultivateurs d'effectuer les travaux les plus urgens, et qui doivent influer le plus efficacement sur les produits de leurs terres;

Que l'excédant de la dernière récolte est considérable; qu'il existe, presqu'en totalité, dans les greniers des particuliers, où il s'altèrera peut-être, et gênera sans doute l'introduction du produit de la récolte prochaine;

Que celle-ci, favorisée par le concours le

Digitized by Google

plus heureux des saisons, annonce devoir être abondante;

Considérant que l'Espagne souffre en ce moment une affreuse disette, et qu'elle trouveroit une subsitance nécessaire, dans le superflu de nos grains;

Que la rareté du numéraire et la dépréciation des espèces se sont tellement accrues, qu'elles gênent toutes les transactions, et produisent les effets d'une calamité publique;

Que, par l'activité du commerce des grains, la circulation des monnoies se trouveroit augmentée par le concours de nouvelles espèces, qui ne présenteroient aucune altération;

La Société délibère que le gouvernement sera instamment prié d'accorder à la situation actuelle de ce département tout l'intérêt qu'elle exige; de permettre la libre exportation en Espagne du superflu de ses grains, comme le seul moyen de rendre l'activité à l'agriculture, ainsi qu'à l'industrie; et de procurer aux habitans de ce département la faculté d'acquitter les charges publiques.

Délibère en outre, que la présente délibération sera transmise au préfet, avec prière de l'adresser sans délai au ministre

Digitized by Google

de l'intérieur, et de l'appuyer de tous les moyens que pourront lui suggérer sa sollicitude et son zèle pour l'avantage de ses administrés.

(*Nota.*) Depuis cette réclamation, est intervenu le décret impérial du 25 prairial dernier. Mais nous observerons, qu'il a eu peu d'influence dans ce département, parce que l'un des cinq ports de terre qui devoit y être indiqué ne l'a point été ; ce qui a nécessité le transport de nos blés dans des ports éloignés et compris dans la division de l'Ouest. Ce transport ayant coûté deux francs par hectolitre, il a cessé dès que le froment est monté à 14 francs dans le Lot-et-Garonne.

Il est à considérer aussi, que ce département est l'un de ceux où le travail est le plus cher. Il est reconnu que, si le froment s'y maintenoit, pendant quelques années, au prix même de 16 francs l'hectolitre, ou de 10 francs par quintal, les terres médiocres, qui en forment la majeure partie, ne payeroient pas les frais de culture, et seroient abandonnées, attendu

Digitized by Google

que la rareté des bras et des capitaux ne permet pas d'espérer que le *prix naturel* ou *de production* de cette denrée baissât en proportion de son *prix courant*. Il seroit donc essentiel à notre prospérité, premièrement, que notre port de terre fût désigné, conformément à l'article I.er du décret impérial du 25 prairial ; et, en second lieu, que le département de Lot-et-Garonne fût assimilé à ceux de la division du Midi ; c'est-à-dire, que la sortie du froment pour l'étranger n'y fût arrêtée que lorsque le prix en seroit monté à 20 francs l'hectolitre.

Digitized by Google

EXTRAIT DU REGISTRE

Des délibérations de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, séant à Agen.

Séance du 15 Germinal an XII.

M.r le Président donne communication à la Société d'un extrait du registre des délibérations de la seconde classe, qui lui a été remis par M.r *Noubel*, son secrétaire, conçu en ces mots:

« Le citoyen *Pieyre*, préfet du départ-
» tement, faisant temporairement les fonc-
» tions de président de la classe, observe
» que la salle où la Société tient ses séances,
» quoique décorée des bustes de plusieurs
» des grands hommes qui ont illustré la
» France ou servi l'humanité par leur génie,
» peut recevoir encore un nouvel ornement

« par

Digitized by Google

» par l'installation que la Société s'empres-
» sera d'y faire du buste du héros à qui le
» gouvernement de la France est confié,
» et qui aime sur-tout à signaler sa puis-
» sance par la protection et les encoura-
» gemens qu'il accorde aux sciences et aux
» arts. Il vote, en conséquence, pour
» que le buste de NAPOLÉON BONAPARTE,
» premier consul, soit placé dans la salle
» des séances de la Société, et que sa
» proposition soit portée par la seconde
» classe à la prochaine assemblée générale.

» Il invite la classe à vouloir bien offrir
» ses services à la Société pour faire exé-
» cuter le buste à Paris, et pour qu'il soit
» promptement envoyé. La classe, après
» avoir applaudi à cette proposition, et
» témoigné sa gratitude au citoyen Préfet
» des offres qu'il veut bien faire, ARRÊTE
» qu'extrait du procès-verbal de la séance
» de ce jour, relatif à la proposition et aux
» offres faites par M.r *Pleyre*, sera remis
» par son secrétaire au président de la
» Société, dans sa prochaine assemblée
» générale ».

Un membre transforme en motion ex-
presse la proposition de la seconde classe.

Digitized by Google

La Société vote des remercîmens à sa seconde classe, et à M.r *Pieyre*, préfet, en particulier, pour l'heureuse idée qu'il a fait naître; et, jalouse de posséder dans la salle de ses séances l'image du héros invincible qui, maître de lui-même dans la légitime fierté que donne la victoire, n'a profité de l'ascendant de son génie et de la terreur qu'inspiroient les armées françaises, que pour dicter la paix à l'Europe; du législateur citoyen qui, après avoir étouffé toutes les haines, réuni tous les partis, et confondu tous les sentimens dans celui de l'amour de la patrie, a fixé les destinées de la France en lui donnant un pacte social qui garantit la liberté politique de ses citoyens, et des lois qui établissent irrévocablement parmi eux l'ordre et la justice sur les fondemens inébranlables de l'instruction publique, de l'honneur et de la religion : jalouse sur-tout de donner au père de la patrie un témoignage éclatant de son respect et de son amour, dans le moment où des bras parricides, armés par un gouvernement perfide, devenu l'horreur du monde entier, ont failli faire périr sous leurs poignards sacrilèges le vainqueur du

Digitized by Google

Nil et de l'Italie, l'arbitre de l'Europe, le héros du dix-neuvième siècle; ARRÊTE:

1.° Le buste de NAPOLÉON BONAPARTE, premier consul de la république française, sera placé dans le lieu le plus apparent de la salle de ses séances.

2.° L'offre qu'a faite M.r *Pieyre*, préfet du département et associé, de donner ses soins à la prompte exécution de ce buste, est acceptée.

3.° L'inauguration s'en fera de la manière la plus solennelle.

4.° Expédition de la présente délibération sera envoyée à M.r le Préfet, avec invitation de la transmettre le plus promptement possible au ministre de l'intérieur.

Digitized by Google

EXTRAIT DU REGISTRE

Des délibérations de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, séant à Agen, département de Lot-et-Garonne.

Séance extraordinaire du 17 Messidor an XII.

PROGRAMME

Des prix que la Société distribuera dans sa séance publique du troisième trimestre de l'an 13.

PRIX RELATIF A L'AGRICULTURE.

Ce prix sera décerné au meilleur mémoire sur *la culture et la préparation du Tabac* dans le département de Lot-et-Garonne.

On y comparera cette culture aux plus avantageuses pratiquées dans des terrains

Digitized by Google

semblables, tant sous le rapport des frais et de l'altération de la faculté productive des terres, que sous celui de la valeur des produits.

On y recherchera, 1.° s'il ne seroit pas avantageux de cultiver le tabac dans des terrains moins gras, pour se procurer, sans avoir recours à l'étranger, les feuilles d'une qualité différente, dont le mêlange en forte proportion est regardé comme indispensable pour l'emploi de nos meilleurs tabacs.

2.° Quelles sont les variétés de cette plante dont la culture mérite la préférence, soit absolument, soit relativement aux divers terrains.

3.° Enfin, quelle est la meilleure manière de la cultiver et de préparer la feuille jusqu'au moment de la fabrication, tant par rapport à ses diverses variétés, qu'eu égard aux différences du sol: le tout d'après des expériences authentiques.

PRIX DE POÉSIE.

Pièce de cent cinquante à deux cents vers, dont le genre et le sujet sont laissés au choix des auteurs.

Digitized by Google

PRIX DE LITTÉRATURE.

ÉLOGE historique et critique de *Jules-César Scaliger*, mort à Agen, sa patrie adoptive, vers le milieu du seizième siècle. Il est inutile de faire sentir que l'éloge d'un homme qui a joué un si grand rôle à la renaissance des lettres, doit peser l'influence de ses écrits sur les lumières et le goût de son siècle.

CES trois prix consisteront chacun en *deux cents francs*, ou en une *médaille* d'or du poids d'environ 6 décagrammes, au choix des vainqueurs. Ils seront distribués dans la séance publique que tiendra la Société dans le cours du 3.e trimestre de l'an XIII.

Les ouvrages destinés au concours seront adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel; ils ne seront reçus que jusqu'au 1.er germinal de la même année, terme de rigueur. Ils ne doivent point porter le nom de l'auteur, mais seulement une sentence ou devise. On y attachera un billet cacheté,

Digitized by Google

qui renfermera la même sentence ou devise, ainsi que le nom et l'adresse de l'auteur. On n'ouvrira que les billets attachés aux pièces qui auront remporté les prix.

Les membres de la Société, résidans ou non résidans, sont seuls exclus du concours.

Digitized by Google

NOTICE

Sur la vie et les ouvrages de Justin Duburgua.

PAR M. SAINT-AMANS.

Séance du 23 Germinal.

Depuis la suspension de ses séances, la Société a perdu *Justin Duburgua*, le plus jeune et le plus zélé de ses correspondans. Je viens, dans cette courte notice, exciter vos regrets sur la perte prématurée d'un sujet aussi distingué. Il fut trop tôt enlevé aux sciences, trop tôt perdu pour son pays : les aimant avec la même ardeur, il les auroit servis avec le même succès, si le Ciel lui eût accordé une plus longue carrière.

Justin Duburgua, natif d'Aiguillon, dut les premiers élémens de l'instruction à son père, qui exerçoit l'art de guérir dans cette commune. Il sortoit à peine de l'enfance, lorsqu'en 1793, les dangers de la patrie furent proclamés. A ce

Digitized by Google

premier signal, il demanda des armes. Sa famille s'étant opposée à son départ, il triompha de ses craintes ; il se présenta comme réquisitionnaire, quoique encore bien éloigné de l'âge de la réquisition : il sollicita la permission et l'honneur de marcher à la défense des frontières. Tant de résolution n'étoit pas, chez lui, l'effet d'un enthousiasme puéril excité par les circonstances, et qu'il eût été criminel, sans doute, d'accueillir ; mais l'impulsion avoit été reçue avec la vie, mais l'amour de la gloire étoit né dans le cœur de notre jeune compatriote, qui en étoit électrisé, et que rien ne pouvoit désormais, sans danger, arrêter dans la carrière. Pour n'avoir point à déplorer sa perte, il fallut lui céder. Son dévouement fut consigné dans une honorable délibération de l'adminstration centrale, à laquelle il s'étoit adressé. Un sabre, véritable sabre d'honneur dans un âge aussi tendre, lui fut décerné. Il partit, au comble de ses vœux, pour l'armée des Pyrénées occidentales. *Justin Duburgua* fut attaché à cette armée jusqu'à la fin de la guerre avec l'Espagne. A cette époque, le corps dans lequel il servoit, fut appelé en Italie. Bientôt après, ses talens naturels qu'il avoit cultivés, ses connoissances acquises qu'il avoit étendues, malgré les travaux continuels d'une guerre très-animée, le firent attacher au service des hospices militaires. Il eut alors plus de momens à consacrer à l'étude, et plus de moyens pour s'y livrer avec fruit. Succes-

Digitized by Google

sivement employé à Pise, à Bologne, à Milan, il y connut les savans les plus recommandables, et suivit leurs leçons. Il devint le disciple et l'ami des *Spallanzani*, des *Fontana*, des *Scapoli*, du comte *Barratieri*. Ces hommes célèbres, qui reposent aujourd'hui dans la tombe, lui prodiguèrent tous les moyens de s'instruire. Il disposoit de leur bibliothèque, de leurs collections, de leurs momens, et vivoit avec eux dans l'intimité la plus parfaite. Appelé par ses chefs à donner la topographie médicale de Lodi et du territoire de Saint-Colomban, il s'acquitta de ce travail avec une promptitude, avec un succès, qui lui valurent des éloges, et le firent connoître avantageusement. Bientôt il appartint à des compagnies savantes : il fut membre de l'académie royale de physique et d'agriculture de la ville de Plaisance, et associé correspondant de celle des *Ortolani* de Bologne. Cependant la paix avec l'Allemagne ayant été conclue, *Justin Duburgua* revint en France, et rentra dans sa famille après une absence de dix années. Ce fut alors que la Société l'admit au nombre de ses correspondans, faveur à laquelle il attachoit un grand prix. Peu de temps après, toujours devoré de l'amour des sciences, il se rendit à Paris, où il continua de suivre la carrière de l'instruction, dans les divers cours que donnoient les savans de la capitale. Bientôt distingué dans la foule des élèves, bientôt jugé digne de monter au rang des maîtres, et de

Digitized by Google

dicter lui-même les leçons, qu'il venoit recevoir avec tant de modestie, *Justin Duburgua* fut nommé professeur de physique et de chimie au Cap-Français, et partit pour la malheureuse île de Saint-Domingue en fructidor an X. Au bout de quelques mois, il devint pharmacien en chef des hospices militaires de la colonie. A cette époque, il avoit déjà commencé un travail sur la topographie médicale et l'histoire naturelle de ce pays, aussi fertile, aussi beau, que malsain; mais il ne lui étoit réservé que de concevoir le plan de ce travail, et d'en tracer l'esquisse. Ses jours comptés étoient arrivés à leur terme fatal; il fut emporté par l'affreuse épidémie, dont les ravages encore trop récens pour être oubliés, ont excité tant de regrets, ont fait verser tant de larmes.

Tel étoit, *Messieurs*, le correspondant dont vous avez à déplorer la perte. Tous ses instans furent occupés à s'instruire, tous ses pas dans la carrière des sciences furent marqués par des succès.

Il a paru de lui, dans les Annales de Chimie (1), une suite d'expériences curieuses et nouvelles sur la décoloration des liqueurs végétales par le charbon. Il a aussi publié un ouvrage intitulé : le *Newto-*

(1) Tome 43, messidor an X, page 86 et suivantes.

Digitized by Google

nianisme de l'amitié, l'Éloge du comte *Barratieri*, et un Essai sur les sensations de l'odorat et du goût, qu'il a dédié à l'un de vos collégues (1). Les journaux ont rendu un compte avantageux de ces ouvrages. Au moment où ils venoient de paroître, et où ils me furent remis à Paris, l'année dernière, de la part de l'auteur, il n'étoit déjà plus.

Comme président de la Société, comme ami de *Justin Duburgua*, j'ai cru devoir payer ce léger tribut à sa mémoire.

---

(1) Ces trois ouvrages se trouvent à Paris, chez P. A. *Allut*, rue Saint-Jacques; *Fuchs*, rue des Mathurins; *Le Normand*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois; et *Mongie*, palais du Tribunat. An XI (1803).

Digitized by Google

TRAITÉ
DE L'ART D'ÉCOUTER,

Extrait de Plutarque, *par M. J. J. Lacostz.*

Séance du 23 Germinal.

La plupart des jeunes-gens exercent leur langue avant d'avoir exercé leurs oreilles, et semblent croire qu'il est un art de bien dire, et des règles pour l'apprendre ; mais qu'il n'est besoin ni de règles ni de méthode pour savoir écouter avec fruit. Qu'en résulte-t-il ? Semblables aux œufs de certains oiseaux, qui ne contiennent qu'un germe imparfait et incapable de vie, leurs discours, dépourvus de sens et de réflexion, sont de vains sons qui frappent les airs.

L'échanson qui veut transvaser du vin de Falerne a soin de placer le vase qui doit le contenir, de manière à ce qu'il ne s'épanche rien au-dehors : les jeunes-gens, moins prévoyans, ne prennent aucune précaution pour bien écouter et pour ne rien laisser échapper d'utile.

Ils font bien pis encore. Qu'un oisif leur rap-

Digitized by Google

porte l'ordre d'un festin, les particularités d'un songe, les détails d'un combat ; vous les voyez écouter de toutes leurs oreilles : mais, qu'un sage les entraîne à l'écart, pour les entretenir de leurs devoirs, leur découvrir leurs fautes, ou modérer leurs emportemens, ils supportent impatiemment ses remontrances, s'épuisent en argumens pour les réfuter ; et, si rien de tout cela ne leur réussit, ils fuient et courent après le premier discoureur.

Prévenez ces écarts, ô vous qui vous occupez d'instruire la jeunesse ! accoutumez vos jeunes élèves à être dociles aux leçons de la raison, à beaucoup écouter et à ne parler que très-rarement.

Spintharus croyoit faire le plus bel éloge d'*Épaminondas*, en disant qu'il n'avoit pas connu d'homme qui sût plus, et qui parlât moins.

Rien ne sied mieux à un jeune-homme que le silence. Lorsqu'il écoute un orateur, qu'on ne le voye point distrait, impatient, quand même il ne goûteroit point son discours : qu'il prête toute son attention jusqu'à ce que la harangue soit terminée ; et même alors, qu'il ne s'avise point d'aller soudainement raisonner, disputer, contredire. Qu'il attende si l'orateur n'a pas quelque chose à ajouter ou à expliquer. Sans cela, il court risque de commettre une impolitesse ; tandis que, s'il observe ces préceptes, il en saisira mieux le sens de l'oraison, discernera ce qu'elle a de bon, ce qu'elle a de défectueux, et pourra plus sûrement s'en constituer le

Digitized by Google

juge. Jeunes-gens, soyez circonspects, et gardez-vous d'une folle présomption.

Défendez-vous aussi de l'envie; elle ne peut que vous être nuisible : elle vous fera considérer comme déplaisans et ennuyeux les discours les plus instructifs.

L'envie, sous quelque rapport qu'on la considère, est une passion qui dégrade l'ame : mais l'envie, dans celui qui écoute, a cela de particulier, qu'elle altère totalement les facultés de celui qui en est atteint.

Voyez cet envieux; il n'entend pas; il n'écoute pas même : troublé, distrait, il compare, avec une secrète inquiétude, ses talens avec ceux de l'orateur; il interroge les regards, la contenance de ceux qui l'entourent, pour deviner leur pensée. Lui semble-t-il qu'ils approuvent? il est au supplice : peu s'en faut qu'il ne leur dise des injures. Quant à la harangue; ce qui en a été prononcé l'a fait trop cruellement souffrir; il s'efforce de l'oublier, et il tremble que ce qui en reste n'obtienne encore davantage l'approbation de l'auditoire. Pour éviter ce fâcheux contre-temps, il interrompt l'orateur au moment où il s'exprime avec le plus de véhémence. La harangue est-elle terminée? le voilà recueillant, avec avidité, toutes les observations. S'il trouve des approbateurs, il se rejette rapidement en arrière, comme s'il eût aperçu un objet hideux. La fortune lui fait-elle rencontrer des

Digitized by Google

censeurs ? c'est-là qu'il s'arrête avec complaisance ; c'est à leur voix maligne qu'il mêlera la sienne. Mais, ô dépit ! tout le monde loue, tout le monde applaudit : que fait notre envieux? C'est bien écrit, dit-il artificieusement ; mais un tel, plus jeune que l'orateur, a traité le même sujet : qu'il a été bien plus éloquent ! ..... L'aveugle ! épuisant tous ses moyens pour se tromper lui-même, il n'a pas de tranquillité, qu'il n'ait tout défiguré, tout malicieusement commenté, interprété ; jusqu'à ce qu'enfin il soit parvenu à perdre tout le fruit du discours qu'il a entendu.

Qu'elle est bien plus raisonnable cette généreuse émulation qui nous fait prêter une oreille attentive à l'orateur qui s'efforce de nous plaire ; qui nous fait rendre justice, du moins, à sa bonne volonté ; lui tenir compte de sa bonne foi, même lorsqu'il se trompe ; apprécier les soins qu'il s'est donnés, l'art qu'il a employé, les talens dont il a fait preuve ; qui nous fait même le consoler de ses mauvais succès, par des louanges de convenance ; tâcher d'excuser ses fautes, à ses propres yeux ; et sur-tout lui faire remarquer, sans morgue et sans affectation, les principes qu'il a posés à faux, ou les conséquences qu'il en a mal déduites.

Il est d'aillenrs si difficile de n'avoir pas quelque chose à louer dans l'ouvrage le plus médiocre ! Un plan bien conçu, une disposition heureuse, un

style

Digitized by Google

style pur, un trait lumineux, une pensée profonde, quelque mouvement oratoire : le plus foible orateur doit avoir l'un de ces mérites. Au milieu des chardons et des halliers, nous trouvons presque toujours la tendre violette. Et, parce qu'un écrivain n'aura pas réuni tous ces mérites à-la-fois, nous lui refuserions la portion de louanges qu'il a méritée ! On trouve des expressions agréables pour embellir jusqu'aux défauts de ce qu'on aime ; et l'on n'en trouveroit pas pour rendre une beauté réelle !

Si, du moins, on encourageoit un orateur par une contenance paisible, l'apparence de l'attention, un regard rassurant, une physionomie sans passions : mais nos jeunes-gens, convaincus, ce semble, qu'il est du bon ton de ridiculiser tout, affectant, au milieu de l'assemblée la plus respectable, une contenance indécente, fixant sur l'orateur des regards qui annoncent l'ignorance et la fatuité plus encore que la prétention de la critique ; et, avec leurs gestes de dédain, leurs chuchotemens, leurs bâillemens grossiers, leur silence affecté, ou des applaudissemens outrés, déconcerteroient *Démosthène* lui-même.

L'orateur a-t-il donc seul des devoirs à remplir ! Comment ! vous exigerez de lui, qu'il ne paroisse à la tribune aux harangues qu'avec un chef-d'œuvre de dialectique et d'éloquence ; vous vous

Digitized by Google

réserverez la prérogative de passer au creuset chacune de ses idées, d'alambiquer chacune de ses expressions ; et vous ne vous croirez pas même tenu envers lui à quelques procédés ; et vous vous permettrez, à son égard, sans scrupule, mille impertinences. Eh ! mais ouvrez les yeux : le ridicule retombe tout entier sur votre tête ; et soyez donc meilleurs ménagers de votre amour-propre.

Si encore, de même que nous nous voyons dans les yeux d'autrui comme dans un miroir, nous reconnoissions nos propres défauts dans les défauts d'un orateur, la critique auroit atteint son but, nous serions bien plus circonspects dans nos censures, et nous nous tiendrions bien mieux sur nos gardes pour ne pas en encourir nous-mêmes dans l'occasion.

Voulez-vous profiter de cette doctrine ? rentrez dans votre cabinet, essayez de traiter de nouveau ce qui vous semblera l'avoir été imparfaitement. C'est alors que les difficultés viendront vous assaillir ; c'est alors que, reconnoissant votre impuissance, vous vous écrierez, comme ce Lacédémonien à qui l'on venoit de rapporter la destruction de Thèbes par *Alexandre* : « Il l'a renversée facilement : il ne sauroit la rebâtir ».

Mais il est un écueil plus dangereux encore à éviter que l'envie. Je veux parler de cette admi-

Digitized by Google

ration sans réserve, vice qui lui est diamétralement opposé, et plus pernicieux encore ; car, si celle-là nous empêche de retirer tout l'avantage possible d'un discours, celle-ci, en nous faisant partager des erreurs, ou contracter de mauvaises habitudes, peut nous être bien plus fatale.

Ainsi donc, ne soyez point avares de louanges ; mais n'en soyez pas moins sévères examinateurs des discours que vous aurez entendus. Pardonnez, s'il le faut, quelque chose au style et à la diction ; les convenances de la société l'exigent : mais apportez la plus grande sévérité dans l'analyse des idées et des principes.

Ne laissez pas sur-tout dicter vos jugemens par vos affections. L'homme, souvent, en impose plus que les paroles. Celui qui écoute doit distinguer l'orateur de l'oraison, et ne s'attacher qu'à la dernière. Sans cette précaution, il s'expose à bien des supercheries. Une tête vénérable, un geste assuré, un regard imposant, la suffisance de l'orateur, les cris, les applaudissemens d'un auditoire, et plus encore l'art qui sait, quelquefois, allier à un style harmonieux, à une diction épurée, une certaine gravité, une espèce d'élévation qui nous transporte ; tout va le séduire, tout peut le tromper.

Le musicien qui joue de la flûte doit à la douceur de cet aimable instrument de pouvoir impunément commettre certaines fautes. Il en est de même d'un

Digitized by Google

habile orateur : avec son langage élégant et poétique, il étonne, il charme nos oreilles, et nous ôte la faculté de juger.

On demandoit à *Mélancthon* ce qu'il pensoit de la tragédie de *Denis*. « Je n'ai pu la voir, répondit-il, » tant elle étoit enveloppée de belles » paroles ».

On pourroit, à juste titre, faire la même réponse à certains orateurs, habiles charlatans, qui revêtent leurs pensées d'expressions figurées, et qui, avec leur voix flexible et exercée, un accent musical et des transitions harmoniques, chatouillent, ravissent nos oreilles, et nous laissent à deviner ce qu'ils ont voulu nous apprendre. Aussi, admirés tant qu'ils occupent la tribune, dès qu'ils en sont descendus, leur gloire s'envole avec l'enthousiasme qu'ils avoient inspiré.

Jeunes-gens, ne soyez point comme ces bouquetières qui choisissent, pour composer les guirlandes qui ornent les ajustemens et la coiffure de nos belles, les fleurs dont les couleurs sont les plus vives, les formes plus élégantes, et l'odeur la plus suave, mais qui ne brillent, ne flattent et ne durent qu'un jour.

Imitez, plutôt, cet essaim d'abeilles qui, voltigeant au milieu d'une prairie parsemée de roses, de violettes et d'hyacinthes, s'arrête, de préférence, sur le thym épineux, y recueille de quoi

Digitized by Google

composer son miel, et s'envole rapidement à ses rûches.

Laissez-là le langage fade et affété de ces discoureurs, véritables guêpes dont la vie et le travail sont également sans utilité ; et attachez-vous à leurs raisonnemens, pour en extraire tout ce qu'ils ont de bon.

Que votre instruction, et non une vaine jouissance, soit le but que vous vous proposez lorsque vous allez écouter un orateur. Je ne dis point, qu'après vous être attachés aux choses, vous ne puissiez ensuite vous occuper des ornemens. Il est très-permis à celui qui a soif, d'examiner, après qu'il l'a étanchée, la ciselure du vase dans lequel il a bû : mais c'est folie de s'occuper de l'élégance du langage et de la forme des périodes, plutôt que de la vérité et de la profondeur des pensées.

Ce travers d'esprit est cependant le fait de plusieurs d'entre vous. Est-il étonnant que l'on remarque en eux beaucoup de babil, peu de savoir et point de jugement?

Jeunes-gens, ayez le courage d'entendre ces réflexions. Vos véritables amis sont vos censeurs. Recherchez-les ; tout est profitable dans ceux qui sont dignes de ce nom : tout, jusqu'à un signe de tête, un clin-d'œil ou l'expression de la physionomie. Sollicitez leurs leçons : qu'une fausse honte, qu'un respect mal-entendu ne retiennent pas votre

Digitized by Google

langue enchaînée. Osez les questionner. Ne rendez pas votre silence complice de votre ignorance. Se défendre de questionner lorsqu'on en éprouve le besoin ; le faire avec précipitation, pour faire parade de la promptitude de son esprit, est également le propre d'un sot. Dans le premier cas, on reste ignorant ; dans le second, on se fait une obligation de l'hypocrisie du savoir.

Recherchez donc l'instruction franchement et avec zèle : mais ne demandez point ce que vous pouvez vous procurer vous-mêmes. C'est être trop exigeans, que de vouloir qu'un sage vous donne toutes les lumières que vous désirez. C'est ressembler à ces oisillons déjà assez forts pour aller chercher leur nourriture, et qui, par leurs criailleries, la réclament constamment de leur mère.

Jeunes-gens, volez aussi de vos propres ailes, et interrogez l'étude et la réflexion.

Digitized by Google

NOTICE

Sur quelques Productions naturelles, rares ou peu connues, observées dans le département de Lot-et-Garonne,

PAR M. SAINT-AMANS.

Séance du 5 Fructidor.

RÈGNE INORGANIQUE.

Le sol de ce département n'étant point primitif, n'offre que des substances secondaires, tertiaires, ou de transport, au minéralogiste. Ses coteaux couronnés, en général, par d'immenses bancs de *chaux carbonatée*, doivent être regardés comme les restes d'une vaste plaine originairement délaissée par la mer. Ses parties basses ne sont dues qu'à la dégradation de cette antique plaine. Sillonée, découpée, en cent et cent manières, par les eaux accidentelles qui s'écouloient dans toutes les directions, elle a formé les deux larges

Digitized by Google

vallées du Lot et de la Garonne, et les nombreux vallons qui viennent s'y réunir.

Une grande variété de cristaux de spath calcaire se rencontre dans les bancs de *chaux carbonatée;* mais ils sont rarement purs et d'une transparence médiocre. Le gypse, ou pierre à plâtre, *chaux sulphatée*, est assez commun dans le département. Barbaste, Moncaut, le canton de Laplume, en présentent des carrières qui semblent inépuisables. On en voit aussi sur la route d'Astaffort à Lectoure. A Sainte-Foi-de-Jérusalem, près d'Agen, il est lenticulaire, ou cristallisé *en crêtes-de-coq*, semblable à celui de Passy près de Paris, dans lequel s'est modelée la première variété du *quartz pseudomorphique* d'*Haüy*.

Toute la partie du Lot-et-Garonne, jadis connue sous le nom de *Haut-Agenois*, est couverte de mines de fer limoneux et de transport. Ces mines sont souvent en géodes, offrent des indices de manganèse, et les géodes ont quelquefois des noyaux de calcédoine. La mine de fer en grains est, plus ou moins, généralement répandue. Des pyrites globuleuses, *fer sulphuré radié*, se voient en abondance dans les pierres de la carrière de Condat, limitrophe des départemens du Lot, et de Lot-et-Garonne. On trouve aussi dans les Landes, et sur quelques coteaux stériles, une mine de fer arénacée, ou argilleuse, très-pauvre.

Digitized by Google

Cette dernière mine a cela de remarquable, que le *detritus* des bruyères semble concourir à sa formation.

On observe à Grateloup, canton de Clairac, beaucoup de bois pétrifié, *quartz agathe xyloïde*, et de *dendrites*. De grands bancs d'*ostracites* s'étendent du nord au midi dans le département, en croisant la direction de ses principales rivières. Un de ces bancs, formé d'*huîtres-luth*, qui ne se trouvent pas sur nos côtes, peut être facilement suivi, des hauteurs de Cardonnet près d'Agen, jusqu'à Frégimont. Interrompu plus loin, par la vallée du Lot, il reparoît au-delà de Clairac près de Barry, dans les vignobles de Cambes. L'une de ces ramifications se retrouve sur le Pech-de-Bère, la plus élevée des collines qui bordent la Garonne au-dessous d'Aiguillon. J'ai reconnu le même banc, auprès de Fargues, dans les Landes.

Des concrétions calcaires, globuleuses, à surface raboteuse, très-dures, formées de couches concentriques, présentant quelquefois, dans l'intérieur, le moule d'une coquille bivalve, se rencontrent sur les déclivités de certains coteaux, et notamment au Saint-Esprit près d'Agen, et dans les vignobles de Cambes près Clairac. Ces concrétions, parfaitement arrondies, ont depuis un pouce jusqu'à six, et plus, de diamètre.

Des fragmens de palmier pétrifié se voient près

Digitized by Google

de Puymirol, et dans le canton de Monflanquin, sous la forme de galets épars à la surface du terrein. Ceux des environs de Monflanquin, où ils sont plus communs, y participent à la couleur du sol, fortement imprégné d'une dissolution ferrugineuse; tandis que ceux du canton de Puymirol offrent celle du silex ordinaire. Cette circonstance semble indiquer que les palmiers ont jadis existé sur notre territoire; et que ces fragmens n'y ont point été transportés par quelque alluvion ou bouleversement extraordinaire, comme on seroit, au premier coup-d'œil, tenté de le présumer.

Une fouille pratiquée, il y a vingt-cinq ans, dans le canton d'Agen, pour réparer la grande route, offrit de l'ivoire fossile.

La plus curieuse, et sur-tout la plus précieuse des substances du règne inorganique du département de Lot-et-Garonne, est sans doute le sable *aurifère* qu'on y recueille en quantité. L'or qu'il contient est loin d'être considérable; aussi n'est-ce pas sous le rapport métallique qu'il doit ici nous occuper. Ce sable rouge, transparent, très-pesant, chargé de particules d'oxide noir de fer, attirables à l'aimant, avoit depuis quelque temps fixé mon attention, lorsqu'un concours de circonstances favorables contribuèrent à m'éclairer sur sa nature singulière. Sans entrer dans le détail

Digitized by Google

de ces circonstances, dont quelques-unes furent amenées par d'heureux hazards, il me suffira de dire ici, que *Vauquelin*, ayant fait l'analyse de cette substance rouge, objet de notre curiosité, y reconnut *la zirconne*, qui, comme l'on sait, constitue la pierre gemme, nommée hyacinthe de Ceylan, ou orientale. La Garonne recèle donc d'immenses dépôts d'une matière qui jouit éminemment de la propriété de décomposer les substances acidifères. D'après cette propriété, si l'on parvenoit à séparer aisément le fer de la *zirconne*, ce qui peut-être ne seroit pas difficile par le moyen de l'aimant, on pourroit se flatter de retirer la soude du sel marin, et de fournir cette indispensable substance aux manufactures qui la tirent, à grands frais, du commerce étranger.

J'ai vu du sable *zirconnien*, apporté de Ceylan, et parfaitement semblable au nôtre, dans le beau cabinet de Sir Charles *Greville*, à Londres. J'en ai reçu de l'Arriège. *Guettard* en a parlé, dit-on, dans les mémoires de l'académie des sciences; mais personne, avant *Vauquelin*, n'en avoit fait l'analyse et dévoilé la composition.

RÈGNE ORGANIQUE.

Végétaux.

Dès le milieu du printemps, on voit s'élever

Digitized by Google

dans les champs cultivés de plusieurs cantons du département de Lot-et-Garonne, une tulipe à fleur rouge, dont chaque pétale porte, à sa base, un grand segment noir, bordé de jaune. J'avois depuis long-temps observé cette plante, que je regardois comme une variété de la tulipe gesnérienne, ou plutôt comme le type de cette espèce, qui me paroissoit une production naturelle de notre sol. Considérant son existence spontanée dans le département, comme une sorte de phénomène, j'attachois un certain intérêt à ce que de nouvelles observations me missent bientôt à même de juger si elle devoit constituer une espèce, ou rester au rang des variétés. J'attendois, à cet effet, le retour de la belle saison; lorsqu'un de nos collégues, ayant envoyé des échantillons de cette tulipe à l'un de ses correspondans en botanique, celui-ci n'a point hésité à la qualifier d'espèce nouvelle, et s'est empressé de la nommer *tulipa bauhiniana*, *en attendant*, dit-il, *que les maîtres de la science lui donnent un autre nom.* D'après la diligence de cet actif correspondant, je crois qu'il peut m'être permis d'intervenir dans la discussion qui pourroit s'établir à cet égard, et de revendiquer la priorité sur cette plante qui m'occupoit depuis long-temps. Ce n'est pas que je craigne d'être prévenu par les maîtres de la science; ils ne précipitent point leur jugement,

Digitized by Google

et ne prononcent leurs arrêts qu'en connoissance de cause. Ce n'est pas que je redoute aussi beaucoup ces faiseurs d'espèces nouvelles, sans critique et sans réflexion, qui se décident sur un premier aperçu, et qui fatiguent chaque jour les véritables maîtres, en les obligeant de rectifier leurs méprises, ou de corriger leurs erreurs. Je me borne à consigner ici ma réclamation; je demande seulement de voir encore une fois cette plante végéter, fleurir, et fructifier dans mon jardin, et de comparer, sous tous les rapports, ses individus cultivés et sauvages. Si, d'ailleurs, je me croyois jamais en droit de la regarder comme une espèce, ce ne seroit pas le nom de *J. Bauhin* que je lui donnerois, quoiqu'il l'ait mentionnée dans son *historia plantarum*, *tom.* 2, *pag.* 676. *Bauhin* n'est pas le premier qui ait parlé de notre tulipe; il ne la rapporte que d'après *Clusius*. Celui-ci, par cela seul, méritoit la préférence; d'autant qu'il entre, *hist. rar. plant.*, *lib. IV*, *pag.* 144 *et* 148, dans le plus grand détail sur cette plante; qu'il en donne la figure; qu'il la dit provenue de graines envoyées de Constantinople, etc. etc. Mais les noms d'auteurs sont de mauvais noms spécifiques, et doivent désormais être proscrits, à moins d'une nécessité absolue dans quelques genres extrêmement nombreux. Il en est ainsi des noms de pays : celui de *tulipa nitiobriga*, par

Digitized by Google

exemple, conviendroit tout aussi mal à notre plante, en ce qu'il n'offriroit rien d'exclusif qui la distinguât de ses congénères. Or, comme il n'est pas toujours très-facile de trouver un nom spécifique, et que, dans l'état actuel de la science, on est, à cet égard, gêné par des règles sévères, je pense qu'il seroit peut-être permis de désigner la tulipe en question, sous le nom de *tulipa oculus solis*, d'après celui d'*occhio di sole*, donné, selon *Clusius* *, au segment noir, bordé d'un jaune brillant, qui naît de l'onglet des pétales. Mais, pour ne point prolonger ici cette inutile discussion, me croyant plus à portée de connoître la plante dont il s'agit, que ceux qui la voient seulement desséchée dans les herbiers, je me résume, et persiste, jusqu'à de nouvelles observations, à la regarder comme l'une des nombreuses variétés de la tulipe gesnérienne, entre lesquelles on sera peut-être obligé de lui donner le premier rang.

Au surplus, *Garridel*, dans son histoire des plantes des environs d'Aix, page 475, est le seul botaniste qui, je sache, ait parlé d'une tulipe à fleur rouge spontanée, sur le sol de la France, encore n'en étoit-il pas bien assuré. Ce qu'il en dit, d'ailleurs, ne suffit point pour prouver l'identité de cette tulipe avec celle du Lot-et-Garonne; et

* Vid. hist. lib. IV, pag. 144.

Digitized by Google

Gérard, dans sa flore de Provence, n'en fait aucune mention.

J'ai aussi reconnu depuis long-temps, dans notre contrée un *allium*, qui ne paroît point encore avoir été observé en France, et dont je dois consigner ici la découverte, ainsi que la description.

Hampe, de 4 à 5 lignes de diamètre, haute de 8 à 10 pouces, lisse, nue, débile *, et terminée par une tête considérable de petits bulbes glomérulés, munis chacun d'un spathe marcessent.

Feuilles, au nombre de trois à six, planes, lisses, finement striées; les supérieures droites; les inférieures larges de 4 à 5 pouces, longues quelquefois de deux pieds, fléchies ou étalées, dans leur plus grand développement.

Appendice foliforme et ligulé, engainant la hampe par sa base, et portant, dans un repli terminal, un petit bulbe semblable à ceux de la hampe.

Point de fleurs; odeur ingrate et nauséabonde.

N'ayant jamais vu cette plante se multiplier que par ses bulbes, je ne puis affirmativement la rapporter à aucune espèce dans le genre *allium*, auquel elle appartient sans difficulté. Cependant, après avoir erré quelque temps sur cette production singulière, qui a résisté jusqu'ici, sans altération, au

* *Infirmus.*

Digitized by Google

changement de sol et à la culture, je me crus autorisé à la regarder comme une variété de l'*ail magique ;* et de constantes observations n'ont fait que me confirmer depuis dans cette idée. Mais, quelle incertitude, quelle obscurité désespérante ne règne-t-il pas sur cet *allium*, vraiment magique, dans les ouvrages de botanique même les plus accrédités ? Malgré le *ramulo bulbifero* du *Sp. Plant.*, le *propagine ex ala* de l'*Hortus cliffortianus*, le *capitulum bulbiferum* de *Sauvages ;* malgré la figure du *moly theophrasti* de *Clusius*, *hist. pag.* 191, et celles des autres auteurs qui représentent la même plante ; malgré le texte de *Clusius*, on ne peut être certain que l'appendice bulbifère appartienne à l'*allium magicum*, puisque *Lamarck*, l'un des botanistes les plus éclairés, l'a décrit, et ne dit mot de cet important caractère. D'un autre côté, le célèbre *Gouan* m'ayant envoyé son *allium monspessulanum*, qu'il regarde comme une variété du *magicum*, cet ail, qui, d'après les *Illustrationes botanicæ*, *pag.* 24, ne porte jamais d'appendice bulbifère, et qui doit avoir des fleurs verdâtres, en a produit de purpurines dans mon jardin, et ne m'a présenté ni les dimensions, ni le port de notre plante ; ce qu'au reste, j'avois déjà jugé d'après la Pl. XVI du même ouvrage. Ne pouvant donc m'appuyer sur ces grandes autorités dont j'avois dû d'abord réclamer les lumières, je

pris

Digitized by Google

pris le parti de m'enfoncer dans la synonimie, et de consulter les descriptions ainsi que les figures qu'elle pourroit m'indiquer. *Gouan*, à la science duquel j'ai toujours été si redevable, m'avoit envoyé un dessin exactement calqué sur les figures du *moly latifolium indicum* et de l'*allium sive moly latifolium liliflorum*, gravées dans le *Campus elysius* de *Rudbeck*, dont il possède un exemplaire. J'avois reconnu, dans ce dessin, le type de ma plante ; mais avec des différences trop notables quant au port, à la hampe bulbifère, *etc.*, pour m'y arrêter. L'*Hortus eystetensis*, *plant. æst.*, *ord.* 4, *fol.* 11, *fig.* 1, me montroit le *moly latifolium* avec des feuilles redressées et une longue tige chargée de fleurs en ombelle, comme dans la figure de *Rudbeck*. L'auteur ajoute, il est vrai, *orbiculatis bulbosis è foliorum sinubus prodeuntibus*, etc. *Swertius* m'offroit presque la même plante, avec des fleurs pourpres cependant, *florileg. pl.* 61 ; et, *pl.* 33, celle de l'*allium sive moly*, etc. de *Rudbeck*, qui, selon lui, est un narcisse. *Lobel* et *Clusius* représentent tous les deux le *moly theophrasti* avec une tige longue et droite, des fleurs en ombelles, trois feuilles médiocres, et un petit bulbe qui paroît axillaire. Le *moly indicum* de *Clusius*, *pag.* 192, est encore à-peu-près celui de *Rudbeck* ; c'est-à-dire, qu'il a toutes ses feuilles droites, une tige courte bulbifère, sans spathes,

Digitized by Google

ni bulbe appendiculé. Quant à *Morisson*, il n'a fait que réduire, *sec.* 4, *tab.* 13, *fig.* 10 *et* 11, sur une moindre échelle les gravures déjà citées, de *Swertius*; en transportant toutefois les plantes qu'elles représentent, dans le genre *ornithogalum*. Je m'engageois, comme on le voit, dans un véritable labyrinthe, lorsque l'histoire des plantes de *J. Bauhin*, *tom.* 2, *pag.* 569, m'a offert une figure du *moly indicum sive caucafon*, sur laquelle j'ai cru devoir me fixer, parce qu'elle convient presque exclusivement à ma plante. On ne voit point, il est vrai, dans cette figure le petit bulbe axillaire joint à celle du *moly theophrasti*; mais, comme il est apparent que ces *moly* sont à-peu-près identiques, si l'on réunit les deux figures, si l'on transporte le petit bulbe de la seconde entre les feuilles de la première, on aura celle de la plante que j'ai pour objet, à la quantité de feuilles près, que je n'ai jamais vues si multipliées. Voilà donc enfin ma plante reconnue : figure, description, tout lui convient suffisamment; mais est-il aussi certain, qu'elle doive être rangée, avec toutes celles que j'ai mentionnées, au nombre des variétés de l'ail magique? Je ne puis, à la vérité, le juger que par analogie; mais j'ai l'intime persuasion, que tous les auteurs qui ont parlé de cette plante l'ont vue dans un état différent : tantôt avec des fleurs blanches, verdâtres, ou purpurines; tantôt avec

Digitized by Google

des fleurs et un petit bulbe axillaire, ou au sommet d'un appendice ligulé ; tantôt avec des fleurs seulement, sans bulbes ; tantôt avec des bulbes, sans fleurs, en glomérule terminal, avec ou sans bulbe axillaire. De ce fait, très-singulier en botanique, et qui me paroît prouvé par la synonimie, il doit probablement résulter que toutes les plantes ci-dessus citées sont des variétés de l'*allium magicum. Linn.*, *ail magique ; Lamarck.* S'il en est ainsi, comment ne pas voir dans notre plante, qui se confond avec toutes celles déjà rapportées, une de ces variétés auxquelles nous pouvons réunir l'*allium multibulbosum* de *Jacquin*, variétés qui croissent en Italie, en Espagne, près de Montpellier et ailleurs ; qui affectent de bizarres développemens, qui semblent se jouer de tous les observateurs, et concourir par-tout à justifier la dénomination de cette capricieuse espèce ? Je comprendrai donc dans le nombre de ces variétés, l'ail gigantesque et bulbifère que j'ai pour objet ; sauf à lui assigner une autre place dans le même genre, s'il vient un jour à fleurir, par quelque procédé de l'art, ou quelque effort de la nature.

Je dois ajouter encore, que le docteur *Cyrillo* a publié dans son second Fascicule des plantes rares du royaume de Naples, 1792, *fol.* 35, st sous le nom d'*allium speciosum*, une plante qui doit avoir de grands rapports avec celle qui vient de nous

Digitized by Google

occuper. Je ne connois l'ail de *Cyrillo* que par un extrait manuscrit des *Annalen der Botanick*, 13 *Stecek*, 1795, *pag.* 51, et qu'un de mes amis m'a communiqué. J'y vois certainement de fortes inductions d'analogie entre les deux plantes ; mais une note ajoutée à la description de *Cyrillo*, me prouve qu'elles ne sont point identiques. *Extremitas folii inferioris*, dit-il, *bulbifera est.* Or, quand il seroit ici question de l'appendice bulbifère de notre ail, bien loin d'être la feuille la plus basse, il embrasse la tige, il occupe la place la plus centrale, il est supérieur à toutes les feuilles. Ainsi, à moins qu'il n'y ait dans le texte une faute typographique, ou dans l'extrait une inadvertence du copiste ; et qu'au lieu de *inferioris*, il ne faille lire *interioris*, nos plantes ne sont point les mêmes. Enfin, le fussent-elles (ce dont on ne peut être assuré qu'en voyant fleurir notre *allium*), il seroit toujours alors assez remarquable que le Lot-et-Garonne offrît une plante inobservée en France, jusqu'à ce jour, et qui fût l'une des plus rares de l'île de Caprée et de la Calabre.

Le *camphorosma acuta* a été découvert près de Lauzerte, par M. *Daudebart*, de Ferrussac, excellent naturaliste, qui me l'a communiqué avec quelques autres plantes. Celle-ci est d'autant plus intéressante, que *Haller* paroît l'avoir rapportée, ainsi que le *camphorosma glabra* peut-être, au

Digitized by Google

Polycnemum pl. hel. n.° 1570 ; et que *Lamarck*, ne pouvant accorder sa synonimie, a fini par douter de son existence. Lauzerte est dans le département du Lot ; mais si près des limites de celui de Lot-et-Garonne, qu'on ne peut douter que le *camphorosma acuta* ne soit commun aux deux départemens.

Je dois pareillement indiquer une variété du *festuca myuros*, fétuque queue-de-rat, *Lamarck*, dont les bales sont ciliées.

Statice cephalotes-(Wild.). Statice armeria major (Jacq.). Statice lusitanica scorzoneræ folio (Tournef.), inst. 341. Commun dans les prairies des Landes, où il acquiert près de deux pieds de haut.

Euphorbia pilosa (Linn.). Euphorbia illirica (Lamarck), dict. Belle plante qui croît sur les bords des ruisseaux, dans nos vallons ombragés.

Genista scoparia Vill. (Fl. du Dauph.) Dans les bois des Landes, qui offrent aussi les *cistus umbellatus, salvifolius, allysoides (Lamarck), dict. n.°* 28; le *marifolius* et le *guttatus*. Les mêmes bois recèlent encore un *anthericum*, qui me paroît jusqu'ici avoir les plus grands rapports avec le *planifolium. (Wild.), n.°* 9.

Je passe sous silence plusieurs autres plantes de

6...

Digitized by Google

la *phanérogamie* *, pour signaler quelques cryptogames, rares ou nouvelles, observées dans le département.

Boletus coccineus (Bulliard), planch. 501, *fig.* 1. Je n'ai trouvé cette jolie espèce qu'une seule fois, sur l'écorce d'un cérisier.

Outre les deux variétés du *phallus esculentus*, de *Bulliard*, j'en ai rencontré une troisième, infiniment plus volumineuse, et qui devroit peut-être constituer une espèce.

Lycoperdon epidendron (Linn.). Sur les vieilles souches des pins, dans les bois des Landes.

Trichia cinnabaris (Bull.). Idem.

---

* Cette dénomination, donnée à l'une des deux plus grandes divisions du règne végétal, ayant été employée dans un important ouvrage de botanique, publié en l'an VII, et dont l'auteur étoit devenu possesseur des papiers de *Bulliard*, je crois pouvoir observer ici, que j'avois dès long-temps proposé à ce dernier, mort trop tôt pour la science, de nommer ainsi les vingt-trois premières classes du système sexuel, par opposition à la vingt-quatrième, la cryptogamie. Je le prouve par une lettre de *Bulliard*, du 28 octobre 1792, dans laquelle, adoptant cette dénomination, il dit en avoir fait usage dans son second volume de l'histoire des champignons, qui n'a point été publié. De plus, j'ai consigné les mots *phanérogamie* et *plantes phanérogames*, dans le journal des sciences utiles, de *Bertholon*, année 1791, n.os XVII et XVIII, pag. 283, 285, 291. Je prie la Société d'excuser cette note, qui doit m'assurer ou le mérite d'une première idée qu'on n'a point dédaigné d'adopter, ou la gloire de m'être rencontré, à cet égard, avec l'un des premiers botanistes de la capitale.

Digitized by Google

Clathrus volvaceus (Bull.), planc. 441. *Dathr. cancellatus (Linn.).*

Hydnum erinaceum. Variété d'un verd pâle, beaucoup moindre dans ses dimensions, que celle figurée dans l'herbier de la France, pl. 34. Cette plante, mieux observée, peut mériter de former une espèce.

Fistulina (Bull.). J'ai cru pouvoir lui donner le nom spécifique de *sarcoïdes*, tiré de son extrême ressemblance avec la chair fraîche et saignante dont elle a la couleur. Ce singulier champignon se montre dans l'automne, au pied des arbres.

Tuber album (Bull.), pl. 404.

Tuber moschatum (Id.), pl. 479, envoyée à *Bulliard*, qui l'a gravée d'après un de mes dessins, ainsi que la précédente, et le beau *clathrus volvaceus*, etc.

Agaricus torquatus. Chapeau visqueux, élevé dans son milieu, irrégulier, ou déchiré dans ses bords, lisse, de couleur fauve, mais brun foncé, et glanduleux dans le centre.

Feuillets, un peu décurrens, séparés par des portions de feuillets qui naissent de la circonférence du chapeau.

Collerette coriacée, persistante, environnant le pédicule au-dessous du chapeau.

Pédicule droit, fibreux et molasse. Cet agaric

Digitized by Google

se trouve assez fréquemment, en automne, dans les bois.

Agaricus crucigerus. Chapeau régulier, de couleur jaune, sale à la circonférence, roussâtre et relevé dans le centre, où il forme un mamelon traversé par deux sillons, ou lignes jaunes enfoncées, et qui se coupent à angles droits.

Feuillets entiers, et demi-feuillets, qui naissent du pédicule : point de collerette.

Pédicule fistuleux, dans sa partie supérieure, débile, tortueux et penché.

Il se trouve en automne, dans les bois, comme le précédent ; mais il est plus rare.

Conferva bombycina (Draparnaud M. SS.).

——— *nodulosa (Hoff. Catalect.).*

——— *variabilis (Id.).*

La température humide et chaude du département est, en général, très-favorable aux plantes cryptogames : elles y sont aussi abondantes que variées.

INSECTES.

Necydalis major. La grande nécydale.

Rhaphidia ophiopsis. La raphidie serpentine.

——— *notata.* Cet insecte paroît très-rare. On le trouve en Angleterre, selon *Fabricius.* Je ne l'ai rencontré ici qu'une seule fois, sous de grands arbres.

Digitized by Google

Mylabris chicorei (*Fabr.*).

Chalcis flavipes, figuré dans la *Faun. germ. insect. init.* de *Panzer.*

Aranea fasciata (*Fabr.*). Cette superbe araignée, d'abord reconnue à Madère, ensuite en Barbarie, puis en Italie et en Provence, se trouve aussi dans le département de Lot-et-Garonne, et n'est point rare aux environs d'Agen. On la voit sur le bord des ruisseaux, et dans les haies près des fossés pleins d'eau, où elle suspend ses toiles verticales dans les mois les plus chauds de l'été. Cette araignée extrêmement féroce ne suce point le sang de sa proie, mais la dévore. *Poiret, voy. en Barbarie, tom.* 1, *pag.* 342.

Mantis pectinicornis. On ne voit point dans la *pl.* 133 de l'*Enc. méth.* les appendices membraneux que j'observe aux deux dernières paires de pattes de cet insecte, et près des articulations. J'aurois pu croire ce caractère purement sexuel, et l'attribuer à l'individu mâle, si la planche de l'Encyclopédie ne représentoit cet individu, qui seul a les antennes pectinées; mais cette planche est nécessairement fautive, pour le moins, incomplette; ou la mante dont il s'agit, forme une espèce intermédiaire entre le *pectinicornis* et le *gongyloide.* (*Planc.* 132 *du même ouvrage*). Il faut s'en rapporter, à cet égard, au célèbre entomologiste *Latreille*, qui a trouvé le *mantis pecticornis* près de

Digitized by Google

Brives, et qui prononcera sur notre observation*.

Ployère domestique. (*Enc. mét. pl.* 131). Dans l'intérieur des maisons.

Mante rossienne. (*Id. pl.* 134, *fig.* 4). Dans les prairies, les jardins.

Sphinx atropos. Sphinx tête de mort. Ce beau sphinx paroît s'être introduit dans nos campagnes, avec la culture des pommes de terre.

Melolontha fullo. Le grand hanneton, le hanneton foulon.

Melolontha argentea. (*Enc. méth. n.°* 15).

Cimex ayant de grands rapports avec le *cimex meriopterus.* (*Syst. nat. ed.* Gmelin. 2188, *n.°* 477).

Cimex laciniatus. (*Vill. pag.* 493, *n.°* 49). Cet insecte d'une forme singulière est fort rare. Je ne l'ai trouvé qu'une seule fois.

Tettigonia orni. (*Fabr.*).

——— *hematodes.* (*Id.*).

——— *pygmea.* Cigale pygmée. *Enc. méth. n.°* 66.

Ascalaphus italicus. (*Fabr.*). *Myrmileo longicornis.* (*Linn.*). Ascalaphe italien. *Enc. méth. n.°* 2. Communiqué par M. *Daudebart*, de Ferrussac, le fils, entomologiste aussi instruit que

---

* Le *mantis pectinicornis* est indiqué par *Gmelin* dans l'Inde, l'Amérique australe et la Jamaïque. L'Encyclopédie méthodique lui confirme cette dernière habitation.

Digitized by Google

zélé, et qui a recueilli cet insecte aux environs de Lauzerte.

Le département est aussi riche en insectes, qu'en plantes cryptogames; et par la même raison.

OISEAUX.

Strix bubo. Le grand duc. Cet oiseau pourroit être nommé l'aigle de la nuit, comme l'a dit *Buffon*, ou des ténèbres. Il a jusqu'à 5 à 6 pieds d'envergure, habite dans le canton de Penne et dans le territoire de l'ancien district de Casteljaloux. Il y est néanmoins fort rare.

Strix otus. Le hibou. Presqu'aussi rare chez nous que le précédent.

Ardea nycticorax. Le bihoreau. Il se trouve dans les landes, d'où il vient quelquefois sur les bords de la Garonne et du Lot. Cet oiseau est remarquable par les trois plumes blanches, roulées en cordon serré, qu'il porte à l'occiput, dans une position horisontale.

Charadrius œdicnemus. Grand pluvier. Courlis de terre. Il habite les landes marécageuses, ainsi que le *rallus porzanna*, petit râle d'eau, ou marouette.

Loxia curvirostra. Le bec croisé, se rencontre aussi dans les bois des landes.

Le *certhia muraria*, grimpereau de muraille, fréquente les murs des anciens édifices et les vieilles

Digitized by Google

masures ; où il vit retiré. Ce charmant oiseau semble être devenu plus rare encore dans le département, depuis la destruction de beaucoup de monastères, d'églises gothiques et d'antiques clochers, où il trouvoit un asile tel qu'il convient à ses mœurs solitaires.

Dans les mammifères, je ne vois que la genette, *viverra genetta*, dont je puisse ici mentionner l'existence, comme remarquable dans nos contrées. Elle n'y est point commune.

Je borne ici cet aperçu, beaucoup trop long peut-être, des productions naturelles rares ou inédites du département. Si la Société accorde quelque intérêt à mes recherches en ce genre, je me ferai un devoir de les continuer, et de lui soumettre, quand l'occasion s'en présentera, les résultats de mes observations. L'avantage de les déposer dans son sein, est le plus grand motif d'encouragement qui puisse m'être offert dans mes travaux, et bien certainement leur plus douce récompense.

Digitized by Google

RAPPORT

Sur un mémoire de M.r Villeneuve, *sous-préfet de Nérac, relatif à des fouilles faites dans la ville et sur le territoire de* Fréjus, *en Floréal an XI, par ordre du Préfet du* Var;

PAR M. R.d NOUBEL.

Séance du 23 Germinal.

Les ruines dont la ville de *Fréjus* est illustrée, rappellent de grands souvenirs : située dans cette province de l'ancienne Gaule dont le séjour plaisoit tant aux Romains, parce qu'avec une température plus douce ils y trouvoient toutes leurs jouissances de l'Italie ; cette cité dut sa restauration au premier des Césars, qui lui donna son nom (*forum Julii*) : *Auguste* acheva de creuser son port, il en fit un des arsenaux de sa marine, et y cantonna une de ses légions victorieuses.

Digitized by Google

Dans les autres lieux où se sont conservés les vestiges du séjour des Romains, on admire des cirques, des amphithéâtres, des arcs de triomphe; monumens empreints du sceau de la magnificence et de l'orgueil, plutôt que de celui de l'utilité publique : à *Fréjus*, on trouve non-seulement des ruines de chacun des édifices de ce genre, mais encore celles qui signalent des établissemens essentiels à l'État, et auxquels la métropole attachoit la plus grande importance. Auprès de ces derniers monumens, l'admiration et le savoir peuvent, en effet, ne point être stériles; et, sans doute, le principal motif qui a porté le chef de l'administration du Var à les faire interroger de nouveau, c'est l'espérance de trouver parmi leurs débris quelques élémens de gloire et de puissance pour notre République, dont le génie est seul digne d'entrer en alliance avec celui de l'ancien Peuple Romain.

Le choix que fit le Préfet du Var, de M. *Villeneuve*, pour diriger des travaux de cette importance, celui du Gouvernement, qui lui assigne une place distinguée dans l'administration de notre département, attestent suffisamment les connoissances variées que ces fonctions réclament du citoyen qui les exerce; mais M. *Villeneuve* vous rend aujourd'hui plus intimement les juges de son mérite et des avantages que vous vous êtes promis de son association à vos travaux.

Digitized by Google

Quoique les monumens qu'il étoit chargé d'examiner, eussent été déjà décrits par des historiens qui s'étoient attachés à cette partie de la France, M. *Villeneuve* a voulu consacrer par une description nouvelle les sensations qu'il a éprouvées à la vue de tant de vestiges du génie et de la puissance du premier Peuple de l'univers ; il a voulu d'ailleurs constater rigoureusement l'état des choses au moment où il a commencé ses travaux.

C'est avec cette résolution et dans une entière indépendance des opinions déjà reçues, qu'il visite les nombreux monumens que la main du temps a défigurés ou ensevelis dans le territoire de *Fréjus ;* il les recompose, et les force, pour ainsi dire, de se relever à sa voix.

J'aurois désiré que les bornes de ce rapport m'eussent permis de vous faire suivre pas-à-pas M. *Villeneuve* dans ses recherches et ses observations : vous le verriez, avec intérêt, développer, en présence de chacun des monumens qui l'arrêtent, des connoissances positives, ou des conjectures qu'il puise dans une étude approfondie de l'histoire de son pays et de celle des Romains. Entr'autres débris vénérables, un cirque, quatre portes, des redoutes, un édifice ayant la forme d'un panthéon, le port principalement, et un aqueduc qui versoit dans *Fréjus* les eaux d'une source éloignée de sept lieues, fournissent tour-à-

Digitized by Google

tour une ample matière au talent descriptif et à la sagacité ingénieuse de M. *Villeneuve*.

Après avoir soigneusement décrit et étudié toutes ces ruines, sur lesquelles la faux du temps a quelquefois frappé moins rigoureusement que la main impie de l'homme, M. *Villeneuve* les recommande aux soins vigilans de l'administration ; il s'élève contre l'insouciance coupable qui a souffert que l'arène du cirque devînt le réservoir d'une eau croupissante et pestilentielle ; il gémit sur la fatalité qui a changé en un marais infect ce port qui reçut dans son sein les galères humiliées d'*Antoine*; il déplore l'inutilité des tentatives qui ont été faites pour le rendre à sa première destination : et, s'il est vrai que cette restauration, qui rétabliroit *Fréjus* dans son ancienne splendeur, soit devenue impossible, il réclame pour que, du moins, l'on pourvoie à la salubrité de l'air qu'on y respire, en desséchant le marais, et donnant à la culture le terrain sur lequel il est répandu.

Après avoir émis ces vœux d'un cœur citoyen, l'auteur du mémoire désigne, en observateur judicieux, quelles sont les ruines qui doivent être fouillées de préférence et avec plus de fruit ; et il se livre à ce travail avec l'espoir du succès. Il attaque d'abord l'une des redoutes, et met bientôt au jour un édifice souterrain de forme quarrée, divisé en galeries voûtées, et qu'il croit, au premier

Digitized by Google

premier aspect, avoir été une conserve d'eau pour les besoins du port et de la ville ; mais un examen plus réfléchi le décide à croire que ce fut un magasin destiné à mettre en sûreté les agrès des galères romaines, ou même à servir de cazemates.

De-là il se transporte sur les ruines d'un édifice que les historiens du pays ont tous désigné comme ayant été un panthéon ; il en examine scrupuleusement les constructions et les formes ; il compare à ce qu'il voit, la description détaillée que *Pline* nous a laissée de sa maison de campagne ; et il décide, avec toute vraisemblance, que ce qui fut pris jusqu'à ce jour pour un panthéon, étoit la salle des bains d'un citoyen opulent, assortie de toutes les commodités accessoires.

Il fouille avec la même avidité et le même discernement, le monument connu sous le nom de *Tourrache*, qui s'élève hors des murs de *Fréjus*; et il s'assure que ce fut un *sacellum* que la piété fit construire, et qui étoit destiné à la sépulture de quelque famille.

Il fait passer enfin ses ouvriers sur l'emplacement dont les ruines ont reçu le nom de *Demi-cirque :* ses travaux et ses observations dans cet endroit, ont un résultat moins certain : il conjecture cependant, d'après la richesse des débris et la nature des fondations qu'il découvre, que ce fut un *forum*,

Digitized by Google

ou tout autre lieu public, qu'environnoient des édifices élégamment construits.

« On se convaincra facilement, dit ici M. *Villeneuve*, » de la satisfaction que j'éprouvois au milieu » de tant de choses intéressantes, et dans un lieu » peuplé de si grands souvenirs. Chaque jour me » procuroit de nouvelles jouissances ; et, quoique » mes succès ne fussent pas très-brillans, ils étoient » solides : un coup de pioche pouvoit réaliser, » en effet, l'espoir flatteur qui sourioit à mon » imagination ».

Il crut toucher à ce moment désiré, lorsqu'on vint lui annoncer qu'il existoit dans une propriété, à deux lieues de la ville, un bas-relief bien conservé: il a bientôt franchi cet espace. On lui présente, en effet, une grande pierre de grès, sur laquelle étoit sculptée en très-bon style une tête de taureau, plus grande que le naturel, dont le front et les cornes étoient ornés de guirlandes. Il l'achète au propriétaire, et se dispose à la faire transporter dans un lieu convenable : c'étoit un samedi. Il crut devoir laisser aux ouvriers le jour du repos. Mais, ô douleur ! ce monument n'existoit plus au lundi matin ; une main criminelle l'avoit complettement mutilé : les coups de ciseau dirigés sur les traits les plus saillans, déceloient la main d'un ouvrier et l'intention du crime. Les auteurs n'en purent être connus : on apprit seulement que des gens du pays

Digitized by Google

avoient commis cet attentat, parce qu'ils voyoient avec dépit, que l'on transportât à Draguignan les monumens les plus curieux que l'on découvroit successivement à Fréjus. Déplorable effet d'un sentiment qui paroît être naturel aux individus et même aux sociétés, et dont la raison n'obtient le sacrifice qu'avec peine !

Cette aventure décourageante et les chaleurs de l'été mirent fin, pour cette année, aux recherches de M. *Villeneuve :* il se proposoit de les reprendre au retour de la belle saison, lorsque la confiance du Gouvernement l'a investi de la magistrature honorable qu'il est venu exercer au sein de ce département.

Vous avez pu facilement remarquer, MM., dans cette analyse rapide du travail de M. *Villeneuve*, que les qualités éminentes de son esprit et de son cœur, sont la sagacité, l'activité, la constance et une sensibilité éclairée. Quel précieux augure de bonheur pour cette portion de nos concitoyens destinée à vivre sous son administration ! Quelle satisfaction pour notre société, d'avoir admis dans son sein, le magistrat, l'homme de lettres qui peut produire des titres aussi recommandables !

En parcourant, avec M. *Villeneuve*, cette terre féconde en ruines éloquentes, j'ai cru entendre la voix de la patrie nommer *Agricola* ; j'ai cru voir ce personnage auguste se soulever dans

Digitized by Google

la tombe, pour assister encore à l'humiliation prochaine de ces Bretons dont il réduisit les ancêtres, et pour applaudir à la juste vengeance que prépare contr'eux un héros, illustré, comme lui, par la victoire et la vertu.

Julius Agricola naquit à Fréjus : je n'ai pu voir remuer la poussière de cette antique cité, sans songer à cet homme célèbre que *Tacite* nous représente comme un modèle des vertus publiques et privées : et, dans les circonstances où nous sommes, quel est le citoyen Français qui ne se plaise à rendre hommage à la mémoire du général habile, qui le premier soumit entièrement à ses armes et contint par des lois justes le peuple Breton, que l'on appeloit alors barbare ; mais qui l'auroit été bien moins que le Breton d'aujourd'hui, si ce peuple ne désavoue avec horreur le crime et la perfidie d'un Gouvernement qui le déshonore.

La disgression que je viens de me permettre n'est point étrangère au travail de M. *Villeneuve ;* elle l'est moins encore à ses sentimens. Le patriotisme est héréditaire dans sa famille, dont plusieurs membres figurent avec éclat dans les fastes de l'honneur français ; et dont, en ce moment même, un des descendans se distingue dans les premiers rangs de la marine nationale, et commande l'une des flottes dirigées contre notre perfide ennemi. Aussi, quoique la mission de M. *Villeneuve* parût être exclu-

Digitized by Google

sivement bornée à la recherche et à la description des monumens de l'antiquité, n'a-t-il pu s'empêcher de confondre avec eux, et de saluer avec les mêmes sentimens de respect et d'admiration, celui qui s'élève par les soins du Préfet du Var, non loin de Fréjus, dans les lieux mêmes où vint aborder, presque miraculeusement, *Bonaparte*, appelé par nos malheurs et chargé de nos destinées.

Le mémoire rédigé par M. *Villeneuve*, a achevé de nous révéler son goût pour les beaux arts, et les talens distingués par lesquels il peut leur être utile: espérons, M.M., qu'il leur consacrera les instans que ne réclamera point le service de son administration, et qu'il aimera sur-tout à exercer ses connoissances sur les restes d'antiquité qui sont propres à notre département. Nous foulons une terre où se trouvent ensevelis plus profondément qu'ailleurs, les titres de l'origine de nos ancêtres, et les traces de la domination des Romains sur ces contrées. L'expérience et le zèle de M. *Villeneuve* pourront nous être infiniment utiles pour les mettre au jour, et pour interpréter sagement leur langage muet.

Placé dans sa sous-préfecture de *Nérac*, auprès de ruines * plus modernes, mais non moins intéres-

* Le château des rois de Navarre, dont les restes se voient encore à l'extrémité de la ville de Nérac, du côté du sud : on y montroit, peu d'années avant la révolution, *la chambre de Henri IV*.

Digitized by Google

santes, peut-être même M. *Villeneuve* voudra-t-il d'abord les interroger; peut-être que bientôt, s'animant à sa voix, ces ruines confidentes des secrets et des plaisirs d'une Cour galante et guerrière, nous révéleront de nouvelles historiettes de la spirituelle *Marguerite*, et des traits ignorés sur l'héroïsme et les foiblesses du bon *Henri*.

Digitized by Google

EXTRAIT

D'UN RECUEIL DE LETTRES

SUR L'ANGLETERRE,

PAR M. SAINT-AMANS.

Séance du 14 Ventôse.

LETTRE IX.

Salisbury, 20 Juillet 1802.

Vieux Sarum. Paysans anglais. Amesbury-House. Couvent de Religieuses.

En allant au Stonehenge, mon cher *Eugène*, nous nous arrêterons aujourd'hui quelques instans au vieux Sarum. Vous savez qu'il fut le berceau de

Digitized by Google

Salisbury, long-temps prononcé Sarisbury, et, par fois encore, désigné sous le nom de nouveau Sarum. Si cette origine, assez récente, a dû vous inspirer peu d'intérêt, il n'en sera peut-être pas tout-à-fait ainsi des ruines dont je vais vous entretenir. Leur indubitable antiquité les recommande à l'étranger curieux qui visite cette contrée.

Le soleil commençoit à se montrer sur l'horizon ; lorsqu'après un déjeûné *anglo-français*, miss *Anna*, mon compagnon de voyage et moi, montions dans un cabriolet que nous devions diriger nous-mêmes, jusqu'à la petite ville d'Amesbury, voisine du Stonehenge. Nos premiers pas furent laborieux : ils sont toujours les plus difficiles. Peut-être un peu rétifs, ou guidés par des mains trop incertaines, nos chevaux refusèrent d'abord de prendre la vraie route ; cependant, après une dispute dont je supprime les détails, nous traversames la grande place du marché, puis une longue rue vers le nord, nous mena dans la campagne. L'air étoit pur et tranquille ; c'eût été un beau jour de printemps dans nos climats. Les premiers rayons du soleil, à demi-voilés par des nuages, laissoient à la campagne tous ses attraits, à la verdure toute sa fraîcheur. Les objets éloignés se perdoient encore dans la vapeur légère ; les couleurs se confondoient en demi-teintes harmonieuses, et l'alouette commençoit son chant matinal. Nous marchions le cœur rempli

Digitized by Google

d'émotions délicieuses : mais, à un mille environ de Salisbury, une colline isolée, en pain-de-sucre, s'élève au milieu de la vallée. Adieu les scènes rurales; adieu les inspirations poétiques : c'est sur le sommet de cette colline qu'étoit situé le vieux Sarum. Encore dix pas, nous laissons la voiture sur la route; un quart-d'heure après, nous gagnons le sommet : nous avons sous les yeux les trois retranchemens, disposés comme autant d'échellons qui défendoient la forteresse. Bien conservés, recouverts de cette pelouse fine, particulière aux pays crétacés, et qui produit un si bon pâturage, ils n'ont encore éprouvé qu'une seule dégradation notable du côté de l'ouest. Nous ne parlerons pas de la ville ; elle a complétement disparu : *nunc seges ubi Troja fuit*; c'est tout vous dire. Le plateau où elle étoit bâtie, est actuellement occupé par de mauvaises terres labourables, par des arbres forestiers, et de tristes taillis qui croissent sur ses bords : il peut avoir mille pas de diamètre. Le centre et la partie de l'est, offrent des espaces vacans où paissent les troupeaux, et sont encombrés par des ruines. Deux restes de construction solide sont cependant encore debout : l'un se voit vers l'ouest, dans le retranchement supérieur; l'autre est à l'est, où l'on dit qu'étoit situé le château, jadis regardé comme imprenable. Ces murs sont composés, à l'intérieur, de rognons de silex dans un bain de mortier ou de

Digitized by Google

ciment; à l'extérieur, ils sont revêtus de pierres de grès siliceux du pays, et n'offrent rien de remarquable.

Il est à présumer, mon cher *Eugène*, que le vieux Sarum fut d'abord un poste breton, et que, lors de l'invasion des Romains, ces derniers s'y établirent; puisqu'on y a trouvé des médailles de plusieurs empereurs : cependant la première notion historique, sur cette ville, ne date que de l'an 968. *Brompton* rapporte que le roi *Edgar* y convoqua, cette même année, un parlement, pour aviser aux moyens de pourvoir à la sûreté du Northumberland, menacé par les Danois. Le vieux Sarum étoit alors une place importante. Ce qui le prouve, c'est qu'après la conquête, *Guillaume* ayant ordonné que les siéges épiscopaux seroient transférés dans les villes principales des diocèses, l'évêque de Sherborn vint s'y établir, et y fit bâtir une cathédrale. La ville dut s'accroître et s'embellir à cette époque. Selon les historiens du temps, le clergé s'y montroit fort habile, sur-tout dans la copie des manuscrits, ce qu'on appeloit alors cultiver les lettres avec succès. Sous l'influence ecclésiastique, elle alloit devenir peut-être aussi célèbre qu'aucune autre ville de l'Angleterre, lorsque le zèle d'un de ses évêques, nommé *Roger*, qui, dans un meilleur siècle, eût bien mérité du gouvernement, fut la première cause de sa ruine. *Roger*, ayant réparé

Digitized by Google

les châteaux de Sherborn, de Devizes et de Sarum, fut accusé, par le roi *Étienne*, de trahison, et de préparer des places de sûreté au parti de *Mathilde*, qui lui disputoit le trône. Vous jugez bien que la confiscation et le pillage des châteaux suivirent de près l'allégation d'un pareil crime : le bon évêque en mourut de chagrin. Bientôt après le roi, de plus en plus allarmé de la puissance du clergé, surtout jaloux des forteresses qu'il possédoit, les lui enleva, et les conféra à des laïques, sur l'obéissance desquels il comptoit davantage. Sarum devint alors l'apanage de *Patrice Devereux*, fils de *Walter*, comte de Rosmar en Normandie ; et fut ensuite dévolu, par un mariage, à *Guillaume Longue-Epée*, fils d'*Henri II*, et de la belle *Rosamonde*, dont vous connoissez la touchante aventure. Il paroît que la prospérité de cette ville commença dès-lors à décroître ; quelques années après, du moins en 1160, *Pierre-de-Blois*, archidiacre de Londres, s'exprimoit déjà sur son compte en ces termes, où l'on a trouvé le caractère d'une sinistre prédiction.

« Le vieux Sarum, dit-il, est une place exposée » à tous les vents, stérile, aride et solitaire : il » y a une tour, comme celle de Siloam, qui » retient les habitans dans l'esclavage. L'église de » Sarum est une captive sur la montagne. Faisons-la » descendre, au nom de Dieu, dans la plaine, où » l'on recueille d'abondantes moissons, et tous » les fruits d'un sol riche et fertile ».

Digitized by Google

Dans moins de soixante ans, ce vœu, ou cette espèce de prophétie, en effet s'accomplit. Le comte ne pouvant supporter un égal, ni l'évêque un rival en autorité, de fréquentes contestations s'ensuivirent entr'eux, et finirent par une séparation nécessaire : la bulle obtenue pour la translation de l'église, est de 1219.

Après cette époque, on ne trouve plus rien dans l'histoire sur le vieux Sarum, jusqu'en l'année 1447. Selon *Dugdale*, cette ville fut alors donnée à un lord *Stourton*, trésorier de la maison de *Henri VI*, avec les vacans, les fossés, les murailles, les jardins, sous la modique rente annuelle de 3 sols 4 deniers ; ce qui, malgré la différence dans la valeur des monnoies, peut faire présumer un état d'abandon bien voisin de la ruine. Elle revint cependant à la couronne, sous le règne de la catholique *Marie*, par la condamnation, que vous remarquerez sans doute, de Charles *Stourton*, pour avoir tué un protestant, à une époque où on ne les épargnoit guère. Au temps de *Jacques I.er*, le vieux Sarum étoit possédé par sir *Robert Cecil*, second fils de lord *Burleigh*, comte de *Salisbury*, et fut vendu par ses héritiers au gouverneur *Pitt* pour 1500 livres sterling. Le célèbre comte de *Chatam*, neveu du gouverneur, naquit dans ce domaine, qui appartient aujourd'hui à Thomas *Pitt*, lord *Camelford*, son fils. En voilà, je crois, suffisamment sur le vieux Sarum et son histoire.

Digitized by Google

Croiriez-vous, mon cher *Eugène*, que, par une bizarrerie dont on trouve cependant d'autres exemples en Angleterre, ces ruines, qui bientôt n'existeront même plus comme telles, envoient deux députés au parlement impérial ! L'élection des honorables membres se fait par les propriétaires de certaines terres adjacentes, sous un noyer qu'on voit à l'ouest au pied de la colline, et où l'on élève, à cet effet, un bâtiment temporaire. Les intrigans, les ambitieux, qui fourmillent ici, comme chez nous, viennent s'y faire élire plus aisément que dans les villes, où leur mérite n'a séduit personne, et où les suffrages sont à plus haut prix. Ainsi se maintient ce droit ridicule de nommer des représentans qui ne doivent représenter personne.

En quittant ce lieu désolé, je descendis quelques pas dans un conduit souterrain découvert à l'est de la colline en janvier 1795, et après une fonte de neige. Cette issue s'ouvre un peu plus bas que le sommet, et se prolonge sans doute jusqu'au niveau de la plaine. Sa voûte taillée dans la craie solide, paroît avoir été plus exhaussée, et plonge sur un plan très-incliné. C'étoit une échapatoire commode en temps de siége. Les traces d'un autre passage analogue s'aperçoivent au côté opposé du château, dans le retranchement qui forme la première enceinte.

Après avoir abandonné le vieux Sarum, dont les traces, comme vous le voyez, mon cher *Eugène*,

Digitized by Google

sont presque effacées, nous nous dirigeâmes vers le *Stonehenge*, monument bien plus ancien, et qui, malgré les siècles et les hommes, est encore imposant dans sa décrépitude. Nous prîmes à travers la campagne, par de petits chemins qui circulent dans les prairies et les champs cultivés. On fauchoit, on fanoit, on transportoit le foin, qui remplissoit l'air de son odeur balsamique. L'activité, l'industrie et l'aisance du cultivateur frappoient partout les regards. Je ne pouvois rassasier mes yeux d'un pareil spectacle. Les femmes, qui représentoient là nos païsannes, étoient en chapeaux de taffetas noir, avoient des rubans, étoient proprement vêtues. Les hommes, pour la plupart, étoient en bottes, en bons habits de drap. Également occupés de leur tâche laborieuse, ils ne faisoient point éclater les transports d'une joie bruyante, mais sembloient tous jouir de la satisfaction et du calme, qui suivent le bonheur. C'est un bon peuple que le païsan anglais, bien affable, bien affectueux dans ses manières ; on ne peut voyager ici, sans s'en apercevoir et sans en recueillir les preuves. Un accident survenu à notre frêle voiture nécessitoit des réparations pressantes. Mon camarade fut obligé de la conduire à Voodforbrige avec un païsan de ce village que nous avions rencontré par hasard. Ils nous dévancèrent. Miss *Anna* et moi suivîmes à pied. Nous marchâmes environ

Digitized by Google

trois ou quatre milles, tantôt demandant la route, tantôt nous asseyant à l'ombre des peupliers dont elle est ombragée. Par-tout nous rencontrâmes le meilleur accueil ; par-tout on nous prodigua les meilleurs procédés, les réponses les plus gracieuses, l'intérêt le plus naïf et le plus libéral. Quelquefois ces bonnes gens, je me le rappelle avec un plaisir extrême, s'avançoient, s'asseyoient avec nous, satisfaisoient à nos questions avec un empressement, avec une aménité, et des égards dont, en pareille occasion, j'ai vu chez nous peu d'exemples. Puis ils nous questionnoient à leur tour, se répétoient mutuellement nos réponses, et nous écoutoient comme ils nous avoient questionnés ; avec la même bonté, avec la même obligeance. Apprenoit-on que j'étois étranger ? l'attention redoubloit, la curiosité des femmes surtout. On se pressoit alors autour de moi. Vous devez vous représenter ces scènes ; elles étoient délicieuses. On peut avoir plus d'esprit que ces braves gens, mais certainement on n'est pas plus affable. Nous continuâmes ainsi notre route, ou plutôt notre promenade. Le Wiltshire passe pour l'une des provinces les moins fertiles de l'Angleterre. Cela est vrai de ses parties montueuses, où l'on voit peu d'habitations et beaucoup de tristes pâturages ; mais ses vallons offrent une belle verdure, et sont d'un bon rapport. J'ai remarqué,

Digitized by Google

comme une chose assez singulière ; qu'on n'y emploie pas la coignée pour abattre les arbres, et qu'on ne les arrache point. On les scie horisontalement raz de terre. Cette pratique, au reste, qui seroit en France très-mauvaise, peut être ici tolérée, en ce qu'elle est plus expéditive, et que le charbon de terre est le seul combustible en usage dans tous les foyers. Arrivés à Woodforbrige, en cotoyant presque toujours une petite rivière, nous entrâmes chez le païsan dont je vous ai déjà parlé. Sa femme et sa fille, qui travailloient près de là, nous accueillirent avec une grâce singulière ; car c'est avoir de la grâce, que d'exercer l'hospitalité avec empressement et dëlicatesse. Cette famille, pauvre dans son pays peut-être, seroit riche chez nous. Des ustensiles pour le thé, des tasses de porcelaine, des livres de prières, et je ne sais combien de petits meubles que la seule aisance procure, annonçoient une espèce de luxe totalement inconnue aux habitans de nos campagnes. On se rappelle toujours avec plaisir d'avoir été bien reçu sous un toit rustique ; on aime là, plus qu'ailleurs, l'accueil de la tendre hospitalité. Il me seroit impossible, mon cher *Eugène*, d'oublier jamais les soins empressés de nos hôtes de Woodforbrige. Tandis que le mari s'occupoit de nos chevaux, de notre voiture, qu'il se multiplioit pour nous être utile, sa femme, sa fille, au teint

blanc,

Digitized by Google

blanc, au regard doux, comme toutes les Anglaises, épuisoient les ressources de leur zèle, pour nous rendre agréables les courts instans de notre séjour; elles y réussirent. Ce n'étoit point l'activité de l'intérêt sordide, c'étoit le pur mouvement d'un cœur honnête qui les animoit. Nous leur étions cependant tous inconnus, tous étrangers, moi sur-tout qui venois de plus de 900 milles. Bonnes gens! que ne puis-je espérer, quand je serai revenu dans ma patrie, de rendre à quelqu'un d'entre vous, ou qui vous soit cher, une partie des procédés dont vous me comblez sans mesure! Je ne sais, mon cher *Eugène*, jusqu'à quel point nous portâmes cette disposition à la reconnoissance. Elle ne fut pas stérile sans doute, mais elle fut loin, à coup sûr, d'égaler l'affabilité qui l'avoit excitée. Vous allez en juger par un dernier trait. Le surlendemain, qui étoit un dimanche, l'homme de Woodforbrige, *John Stoks* (je veux que vous sachiez son nom), arrive à Salisbury. Il vient s'informer de nos nouvelles, avec tout l'intérêt d'un vieil ami, et nous porte en présent, trois superbes anguilles qu'il avoit pêchées la veille. Cette attention pour des inconnus, pour des gens qu'on a vus pour la première et pour la dernière fois, ne justifie-t-elle pas tout ce que je vous ai dit de l'honnêteté des païsans de cette partie de l'Angleterre?

Après ces petits épisodes, qui vous associent à

Digitized by Google

mon voyage, et qui vous font partager l'une des plus douces sensations qu'il m'ait procurées, je vous conduirai à Amesbury, où nous devons prendre une voiture à quatre roues, pour achever aujourd'hui notre course.

La ville d'Amesbury, ou, comme d'autres le prononcent et l'écrivent, d'Ambresbury, tire son nom, dit le docteur *Stukely*, du voisinage du Stonehenge, d'abord appelé *ambres* ou *main ambres*, pierres sacrées. On a aussi prétendu qu'elle fut nommée et bâtie par *Ambrosius*, roi breton. Ceux qui admettent cette origine ajoutent, que le roi y fonda un monastère de 300 moines, qui devoient prier pour les ames des nobles bretons massacrés en ce lieu par la trahison de *Hengist*, chef des saxons. Je n'approfondirai point ces discussions aussi obscures qu'inutiles : ce qu'il y a de certain, c'est que la petite ville est bien située, et joliment bâtie, dans un vallon très-riant, sur le bord de l'Avon. Près d'elle est le château nommé *Amesbury-House*. Ce château, placé au milieu des bois et des prairies, a une très-agréable apparence : on le voit de la route, à travers une belle grille en fer dans le goût français. Commencé par le célèbre architecte *Inigo Jones*, il a été terminé par *Webb*, son gendre et l'un de ses meilleurs élèves. Les jardins sont beaux ; et l'Avon, qui les parcourt en se repliant plusieurs fois sur lui-même,

Digitized by Google

ajoute autant à leur agrément ; qu'il répand de richesse et de fraîcheur dans l'ensemble du paysage. Un pont de pierre de Portland est jeté sur la rivière, et soutient un charmant salon, où le goût chinois étale tous les caprices qui le caractérisent. Beaucoup de peupliers et de saules pleureurs embellissent les alentours.

C'est dans cette délicieuse retraite que le feu duc et la duchesse de *Queensbury* passèrent doucement leur vie, dans le calme et dans l'éloignement des affaires, où l'on trouve la vraie félicité. Tandis que les intrigans sollicitoient des places, qu'ils mendioient les faveurs d'un peuple ingrat, ou d'une cour perfide, le vertueux duc et son épouse répandoient sur les malheureux tous les secours de l'humanité la plus active, et rivalisoient dans l'exercice de leur rare bienfaisance. Ce couple illustre protégea le modeste *Gay*, et lui fit élever un mausolée, lorsqu'il eut terminé des jours écoulés dans l'indifférence et l'abandon. *Pope* a dit, à ce sujet, avec son élégance ordinaire :

Of all thy blamless life the sole return
My verse, and *Queensbury* weeping on thy urn.

Ta vie entière exempte de blâme ne reçut d'autre récompense que mes vers, et les pleurs que Queensbury *versa sur ton urne.*

Vous serez assurément surpris autant que moi, mon cher *Eugène*, de trouver aujourd'hui cette maison occupée par une société de religieuses

Digitized by Google

catholiques. Ces récluses, fuyant les ravages de la révolution française, sont venues de Louvain s'établir ici, m'a-t-on dit, depuis huit ans. Elles y sont vêtues de l'habit de leur ordre, dont elles pratiquent librement les devoirs et la règle. Mais, ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que ce même lieu d'*Amesbury-House* est bâti dans un local où avoit existé jadis un couvent de filles, et que ce local se trouve ainsi rendu, malgré la réforme anglicane, à son ancienne destination. Ces premières religieuses avoient été fondées par la reine *Elfrida*, après le meurtre de son gendre *Édouard* le martyr. Dans ce siècle, par l'effet d'un bizarre mélange de barbarie et de foiblesse, on commettoit les crimes les plus atroces, et l'on croyoit les expier en établissant à gros frais des monastères. Celui de Layrac près d'Agen, et mille autres que je pourrois citer, n'avoient pas d'autre origine. Quoi qu'il en soit, on diroit qu'Amesbury ne peut se passer de religieuses. Les premières, fondées en 980, n'ayant pas toujours prié pour *Édouard*, furent expulsées, sous le règne d'*Henri II*, pour cause de galanterie un peu trop notoire. Bientôt après, d'autres arrivèrent de Fontevrault. Celles-ci firent fortune. La reine *Éléonore* s'engagea dans leur ordre. *Marie*, fille d'*Édouard I.er*, en fit autant, et prit ici le voile, avec treize filles des plus nobles maisons d'Angleterre, le jour de l'As-

Digitized by Google

somption en 1285. Ce couvent, richement doté, exista d'une manière florissante jusqu'à l'époque de la réformation. Il subit alors la destinée de tous ceux du royaume, et se rétablit aujourd'hui par l'effet de notre révolution, qui produit chez nous des résultats si contraires.

En tournant le parc de cet élégant monastère, nous montâmes sur la haute plaine où est situé le Stonehenge, que nous abordâmes avec un saint respect. Mais il est déjà tard ; j'ai tant de choses à vous dire de ce vénérable monument, que je dois en faire l'objet d'une lettre séparée. Adieu.

Digitized by Google

Séance du 28 Ventôse.

LETTRE X.

Salisbury, 21 Juillet 1802.

Problème historique. Fables absurdes. Les barrows ou les tombeaux.

Le *Stonehenge* paroît, mon cher *Eugène*, l'un des plus anciens monumens qui soient sortis de la main des hommes. Son origine se dérobe aux siècles de l'histoire, échappe même à ceux de la tradition; et tout ce qu'on en a dit jusqu'ici, se réduit à des conjectures. Je vais d'abord tâcher de vous décrire ce singulier édifice, en général assez peu connu sur le continent. Votre goût pour l'antiquité, m'a porté à l'examiner avec plus de détail que je ne l'aurois fait, à beaucoup près, pour mon propre compte.

Situé à 8 milles au nord de Salisbury, le Stonehenge est construit sur une plaine haute, inculte,

Digitized by Google

stérile, dont il n'occupe pas le lieu le plus élevé, près duquel il est cependant placé dans une légère pente orientale. Il étoit environné par un grand fossé, encore visible, quand on est prévenu de son existence, et qui paroît avoir eu 30 pieds de large. Dans la circonférence de ce fossé, on remarque trois endroits où la dépression du terrain est moins apparente; c'étoit, dit-on, trois entrées principales. La plus considérable est au nord-est : directement nord-sud du monument, et juste dans le fond du fossé, on voit les traces presque effacées de deux puits circulaires : on a conjecturé qu'ils pouvoient avoir servi à marquer une méridienne, ou à des ablutions religieuses. Après avoir traversé la tranchée ou le fossé d'enceinte, en arrivant comme nous d'Amesbury, c'est-à-dire par le nord-est, on monte doucement l'espace, dit-on, de 104 pieds (je ne l'ai point mesuré), et l'on parvient au Stonehenge.

Il n'est pas douteux qu'on ne puisse assimiler, au premier coup-d'œil, cet édifice à ceux que *Cicéron* a désignés sous le nom d'*insanas substructiones* : il en a tous les caractères. Mais on ne peut s'empêcher de convenir qu'à la distance même d'un demi-mille, il ne s'annonce déjà sous un aspect imposant; on ne peut nier que lorsqu'on en approche, en montant par une pente insensible, la grandeur de ses dimensions ne remplisse, peu-à-peu, l'œil de l'observateur, et n'excite son admiration,

Digitized by Google

j'ajouterai sa surprise, de trouver autant de majesté dans un amas de pierres aussi bizarre. Comme les pyramides d'Egypte, cette antique structure est encore debout au milieu de ses débris accumulés par les siècles : elle atteste l'existence d'un peuple qui ne laissa peut-être, sur la terre, d'autre trace de son passage. Mais je ne dois rien omettre pour vous donner une juste idée de ce monument. Replaçons-nous sur la route qui nous y a conduits, et procédons avec méthode.

Avant de parvenir, par le nord-est, à la tranchée, on trouve une grande pierre à plus de 200 pieds de l'édifice ; on l'appelle le *talon du moine :* dénomination ridicule, tirée d'un conte populaire, sur lequel je n'arrêterai pas, du moins encore, votre attention. La forme de cette pierre est pyramidale ; elle est longue de 16 pieds 4 pouces : sa circonférence est de 25 pieds environ. Située dans le milieu de l'avenue, elle est en face de l'entrée principale, et s'incline vers le monument. Cent pieds plus loin, et dans la même direction, on rencontre une autre pierre au-delà de la tranchée : celle-ci a 21 pieds 4 pouces de long, 7 pieds de large, et 3 pieds d'épaisseur. Les bergers, les enfans, ou même les lapins, en creusant sous cette pierre, peuvent avoir occasionné sa chute ; car elle étoit jadis dans une situation verticale, selon d'anciens rapports : elle est environ à 85 pieds de l'édifice. Sur la gauche,

Digitized by Google

à l'est, et à la même distance à-peu-près, on voit une autre pierre qui a 10 pieds et demi de long, et 13 pieds de circonférence ; sa forme est pyramidale : elle penche beaucoup vers la tranchée. Directement à l'opposé de cette troisième pierre, on en remarque une quatrième à l'ouest, qui a 4 pieds de haut, 11 pieds 9 pouces de circonférence, et qui est à la même distance du monument.

Telles sont les masses détachées du corps du Stonehenge, et leur véritable situation à l'égard de cette extraordinaire construction, dans laquelle je vais maintenant essayer de vous introduire.

Le Stonehenge étoit composé de quatre rangs, à-peu-près circulaires, de pierres énormes, tout-à-fait brutes, et posées debout sur la terre, où elles s'enfoncent profondément sans doute. *Stukely* dit que, de ces quatre enceintes, il y en a deux circulaires, et deux ovales ou elliptiques. D'autres ont aussi prétendu que les cercles intérieurs étoient hexagones ou heptagones : mais on voit tout ce qu'on veut, à-peu-près, dans ce tas de ruines ; et je crois impossible de déterminer aujourd'hui la figure de ces quatre enceintes. Il y a plus : si l'on en jugeoit par la rudesse de la construction totale, on seroit tenté de croire qu'elles peuvent n'avoir jamais eu de forme régulière. Je me bornerai donc à les regarder comme à-peu-près circulaires : c'est tout ce dont je puis convenir, d'après le témoignage

Digitized by Google

de mes yeux, et pour prendre un *mezzo termine*; dans une question qui ne peut être résolue.

On a porté, mon cher *Eugène*, à 104 et à 110 pieds le diamètre de l'enceinte extérieure. Considérée comme la périphérie d'un cercle, elle devoit être manifestement composée de 30 piliers, ou pierres verticales; parce que celles qui restent en place et les intervalles qui les séparent répondent à cette division : ces pierres ont de 14 à 16 pieds de haut, 7 pieds de large, et 3 pieds et demi d'épaisseur. La seconde enceinte, considérée pareillement comme la périphérie d'un cercle concentrique au premier, semble aussi avoir été composée de 29 pierres; puisque celles qui existent encore correspondent à cette division, si l'on en croit l'assertion de *Wood*: les pierres dont cette enceinte est formée, ont à-peu-près les mêmes dimensions que celles de la première. Enfin, la troisième et la quatrième, selon les mêmes calculs, étoient composées : la troisième, de dix pierres de 8 pieds de haut, sur 2 pieds 6 pouces de large, et 1 pied et demi d'épaisseur; et la quatrième, de dix-neuf pierres de 6 pieds de haut, et d'un pied et demi de large, sur une épaisseur d'un pied à 14 pouces. Dans la première enceinte, la distance d'un pilier à l'autre est d'environ 3 pieds 5 pouces. Ceux qui formoient les entrées principales étoient plus éloignés; ils sont aussi plus élevés: on leur donne jusqu'à 21 pieds de hauteur. Au

Digitized by Google

surplus, je vous rapporte ici les mesures prises par les architectes *Inigo Jones* en 1658, et *Wood* en 1747, que je n'ai pas toujours vérifiées.

Quoiqu'il en soit, mon cher *Eugène*, de l'exactitude de ces mesures de détail, qui peut n'être pas très-rigoureuse, la disposition générale ci-dessus bien reconnue, doit vous donner le plan de l'édifice. Revenons à la première enceinte, dont vous allez achever de prendre l'idée. Chacune des pierres qui la composoient, portoit deux tenons ovales à son sommet. Ces tenons entroient dans les mortoises arrondies et correspondantes d'une autre pierre qui reposoit horizontalement sur ce sommet, et qui se joignoit à celles que portoient les piliers voisins dans le milieu de l'espace qui les séparoit. Ainsi, chaque pilier ayant deux tenons mortoisés dans la pierre transversale, et les extrémités de ces pierres se réunissant dans le milieu des intervalles, afin que leur poids fût également distribué, il est aisé d'en conclure que cette enceinte formoit une suite de portiques composés de trois pierres, deux debout et une en travers ; ce que rend fort bien le mot *trilithon*, tiré du grec, et par lequel on a désigné ces portiques : il n'en étoit pas de même pour la seconde enceinte, qu'*Inigo Jones* regardoit comme hexagonale. Les grandes pierres de cette enceinte n'ayant qu'un seul tenon à leur extrémité, il est probable que les pierres horizontales portoient

Digitized by Google

seulement sur le sommet des deux piliers voisins ; laissant au moins, de deux en deux de ces piliers, un espace dénué de couverture. En effet, si la plate-bande, que nous appelerons si l'on veut architrave, avoit régné tout-au-tour sans interruption, on verroit deux tenons sur chacun des piliers, ou pierres verticales de cette seconde enceinte, comme sur ceux de la première : un de ces portiques isolés, encore debout, justifie suffisamment cette hypothèse. La troisième enceinte étoit construite de pierres pyramidales, ainsi que la quatrième : ces deux dernières sont dénuées de plates-bandes, et semblent n'en avoir jamais supporté. L'on peut donc considérer l'entier monument, dans son état de perfection, comme composé de quatre cercles concentriques. Le premier, de 30 pierres verticales ou piliers, formant une suite de portiques contigus ; le second, de 29 pierres, ne présentant que des portiques isolés, et alternant avec des espaces à ciel ouvert ; le troisième, de 10 pierres seulement très-éloignées, et sans plates-bandes ou architraves ; le quatrième, de 19 pierres plus petites, également sans architraves. Les pierres qui composoient la première et la seconde enceinte, malgré le combat qu'elles soutiennent depuis si long-temps contre les élémens et les siècles, sont pour la plupart encore debout, quoique, par l'exhaussement du sol, elles n'aient pas toutes conservé leur première éléva-

Digitized by Google

tion. Celles des cercles intérieurs étant de moindres dimensions, et ayant été non-seulement exposées, comme les premières, au torrent des âges, mais encore aux dégradations des hommes, leur chute en a été plus accélérée. Il est en effet aisé d'imaginer que leurs masses étant beaucoup moindres, elles peuvent avoir été plus facilement fouillées, abattues, ou brisées même par les curieux qui venoient visiter le monument : et moi aussi, car il faut que je m'en accuse, mon cher *Eugène*, je me suis rendu, dans ce lieu sacré, l'auxiliaire du temps destructeur, et l'ai secondé dans la dispersion de ces ruines. Non satisfait, je ne sais pourquoi, des échantillons de grosseur moyenne que je pouvois emporter, je me chargeai, dans l'ardeur de mes recherches, d'un tenon tout entier détaché de l'un des piliers du monument. Je le mis dans la voiture jusqu'à Salisbury, où, dans l'embarras que me causoit ce fragment d'un volume et d'un poids considérable, je le laissai à *Isaac Young*, aubergiste du *red Lion*, chez lequel, sans doute, il restera long-temps. Mais revenons. J'ai tâché de vous représenter le Stonehenge tel qu'il étoit jadis ; le voici dans son état actuel : vous aurez peine à le reconnoître.

La première enceinte a perdu, en grande partie, son couronnement : celui de la seconde existe à peine ; et les pierres qui composoient les deux der-

Digitized by Google

nières, la plupart inclinées ou renversées, sont maintenant dans un état de désordre et de confusion, où l'œil de l'observateur retrouve difficilement le dessin primitif de l'antique structure. D'après l'idée que le Stonehenge étoit un temple, on a donné le nom d'autel à une grande pierre isolée, placée, selon *Stukely*, au foyer d'une ellipse formée par l'une des enceintes : je n'ai point d'avis à cet égard. Il m'a semblé reconnoître cette pierre, aujourd'hui presque en entier recouverte de gazon et de ruines : on lui donne 4 pieds d'épaisseur et 16 de longueur. Il ne m'appartient pas non plus de contester ces dimensions : mais il m'est impossible de convenir qu'elle soit d'*une sorte de marbre bleu grossier, semblable à celui du Derbishire*, ainsi que l'assure *Stukely*. Certainement il n'est aucune pierre dans le Stonehenge, qui ne soit de grès, de pur grès, très-scintillant sous le choc de l'acier, et ne faisant aucune effervescence avec les acides : vous pourrez vous en convaincre par les échantillons que j'en ai rapportés. Ces pierres, dont la couleur est d'un gris sale, quelquefois veiné ou taché de brun, par l'oxidation du fer qu'elles contiennent, sont d'ailleurs tout-à-fait brutes, et visiblement employées telles qu'elles furent extraites de la carrière. Les seules traces de travail qu'elles paroissent offrir, sont les tenons, les mortoises, dont j'ai parlé, et ce qu'il a fallu retrancher de l'extrémité

Digitized by Google

des traverses, pour les ajuster à la disposition circulaire de l'édifice. On a fait monter à 140 le nombre de ces pierres extraordinaires, soit piliers, soit impostes ; quelques-unes sont encore en place, et surprennent la vue par leurs dimensions colossales, en même temps que l'esprit s'exerce sur leur destination primitive : mais plusieurs gissent sur le sol, empilées ou isolées, entières ou fracturées. Il seroit trop long d'entrer, à cet égard, dans le détail du désordre amené par les siècles et le hazard. Le dessin fidelle que je vous envoie, suffira pour vous donner l'idée de cette espèce de cahos : il offre le monument tel qu'il est aujourd'hui, et tel qu'il se présente lorsqu'on l'aborde du côté du nord-est. J'ajouterai seulement, que les pierres de l'enceinte extérieure ont de 14 à 16 pieds d'élévation du côté du nord ; tandis que, vers le sud, elles n'ont guère que de 13 à 15 pieds de haut. Cette différence paroît résulter de l'inégalité du terrein plus élevé vers le sud : l'intention des constructeurs de l'édifice ayant été sans doute de conserver le niveau des impostes, afin qu'ils formassent un cercle parallèle à l'horizon, sous l'œil de l'observateur placé dans le centre. La plus considérable des pierres se trouve actuellement dans le cercle intérieur : elle a 22 pieds de haut, et s'appuye sur un des petits piliers de la troisième enceinte. Si le Stonehenge fut un temple, cette pierre n'en étoit-

Digitized by Google

elle pas le véritable autel? Je le croirois volontiers. Cependant personne, que je sache, n'ayant encore émis cette opinion, je n'y tiens point, et je vous l'abandonne. Or, voici ce qu'on a dit de l'autre pierre, jusqu'ici prise pour l'autel; car je ne veux rien omettre. Quand on est debout près de lui, assure-t-on, et qu'on fixe la pierre appelée le *talon du moine*, on voit le sommet de cette pierre coïncider exactement avec celui de la colline de *Durrington*. En s'élevant au-dessus de cette colline; le soleil, ajoute-t-on, frapperoit de ses premiers rayons le haut de la pierre, dans le plus long jour de l'année, si la précession des équinoxes n'y avoit apporté un tel dérangement, qu'*il a fallu* 70000 *ans pour le produire*. Ceci commence a vous prouver, mon cher ami, jusqu'à quel point on a fait des contes sur le Stonehenge, depuis le *talon du moine* jusqu'à nos jours : mais, puisque nous revenons sans cesse sur ce *talon*, vous saurez son histoire. En fait de travaux, en fait d'édifices, tout ce qui sembloit merveilleux, ou trop au-dessus des forces humaines, étoit jadis regardé comme l'ouvrage des puissances infernales. Au grand préjudice des intelligences célestes, le Diable donc, puisqu'il faut le nommer, étoit l'auteur présumé des choses les plus extraordinaires, et souvent des plus utiles. C'étoit lui qui creusoit, et qui gardoit les mines des métaux les plus précieux; c'étoit lui qui bâtissoit,

dans

Digitized by Google

dans l'espace d'une nuit, les ponts les plus audacieux dans les hautes montagnes ; c'est encore lui, vous le devinez bien, qui a construit le Stonehenge : le fait est garanti par d'anciennes traditions, dont il n'est presque pas permis de douter. Le diable donc, ayant terminé son ouvrage avant le jour, se vantoit tout haut de ce qu'on ne pourroit jamais savoir ni d'où le Stonehenge étoit venu, ni le nom de son architecte : il se trompoit. Un moine (car c'étoit aussi le temps des moines), caché près de là, osa sortir de sa retraite, et lui donner un démenti formel. Surpris et furieux, Satan lança dans sa colère un pilier de l'édifice à l'indiscret ; mais celui-ci, très-léger à la course, avoit pris la fuite, et ne fut atteint qu'au talon. C'est un fait certain : l'empreinte du talon est encore imprimée sur la pierre. Après cette histoire, je pourrois vous en conter bien d'autres ; mais il vaut mieux récapituler les principales dimensions de ce monument diabolique.

Largeur du fossé	30 pieds.
Du bord intérieur du fossé à l'édifice .	104
De la première enceinte jusqu'au centre de l'édifice	46
Diamètre de l'édifice	92
Du fossé au centre de l'édifice . . .	150
Distance d'un fossé à l'autre par le centre de l'édifice ou diamètre, total. .	300

Digitized by Google

Wood évalue un peu plus haut ces dimensions, et donne au diamètre total 312 pieds. Il est, au reste, assez difficile d'apporter dans ces mesures une justesse rigoureuse. J'y ai procédé d'ailleurs très-à-la-hâte, en comptant mes pas, que je fais assez exactement de deux pieds. Il se pourroit que le diamètre du monument égalât la distance du fossé à l'édifice ; alors *Wood* auroit raison.

Quant aux distances respectives des enceintes circulaires, si l'on cherche à les déterminer dans le désordre actuel, elles paroissent avoir été assez inégalement espacées. Les deux premières semblent à quelques pas seulement l'une de l'autre. L'intervalle qui séparoit la seconde de la troisième étoit plus considérable, et celle-ci n'existoit pas loin de la quatrième. Ensorte que les deux dernières étoient, au moins, aussi rapprochées entr'elles, que les deux premières. On a vu que l'autel prétendu n'étoit point au centre. Ce seroit peut-être une raison pour nier l'existence de cet autel ; cependant il se peut aussi qu'il fût placé là convenablement aux cérémonies d'un culte dont nous ignorons complettement les rites ; et je me soumets toujours en matière de religion.

Dans l'état, à-peu-près, où je viens de vous montrer le Stonehenge, il paroissoit n'avoir point éprouvé d'altération depuis plusieurs siècles, lorsque, le 3 janvier 1797, deux des plus hauts piliers

Digitized by Google

et leur imposte ; se renversant tout-à-coup avec fracas, ébranlèrent la terre jusqu'à près d'un demi-mille aux environs. Ce portique, déjà incliné du côté de l'ouest, tomba dans cette direction. La partie inférieure des piliers ayant resté dans le sol, on ne peut mettre à profit cet évènement pour connoître la longueur totale des pierres. On voit dans la terre, autour d'elles, d'assez gros fragmens du même grès qui les compose, et des masses de craie compacte destinées à les assujettir dans leur situation verticale. Quant à l'imposte, de forme parallélipipède, il étoit long de 16 pieds, large de 4 pieds 6 pouces, épais de deux pieds et demi. Il formoit une saillie d'environ deux pieds sur la face latérale extérieure de chaque pilier. On évalue à onze tonneaux ou vingt-deux milliers la pesanteur de ces trois pierres démesurées, d'après celle d'un pouce cube du grès qui les compose. La platebande de ce portique renversé produisit dans sa chute une dépression de 7 à 8 pouces sur le terrain solide et recouvert d'un épais gazon. Les piliers ne s'enfoncèrent pas autant ; l'un d'eux tomba sur une pierre de la seconde enceinte.

Tel est, mon cher *Eugène*, l'état actuel de cet édifice inconcevable, qui brave les siècles au milieu de ses débris, et dont chaque fragment est une ruine toute entière. Son histoire offre un cahos d'un autre genre, où l'on ne peut également se

Digitized by Google

retrouver. Ce n'est qu'un ramas de conjectures, de contes populaires, de fables absurdes, que, pour ne point lasser votre patience, depuis long-temps à l'épreuve, je vais beaucoup abréger. Mais, puisque ma lettre devient une dissertation, je vous donne une heure pour vous reposer : j'en ai besoin pour me reconnoître.

Je continue.

Il paroît, mon cher *Eugène*, que le Stonehenge porta d'abord le nom de *main . ambres*, pierres sacrées, dans la langue celtique. Ayant ensuite reçu le nom breton de *choir gawr*, cette dénomination fut traduite par les moines, en *chorea gigantum :* ils l'appelèrent aussi *chorea nobilis*, et *chorea magna*. Mais, si l'on en croit certains érudits, les noms de *Stonage* et de *Stonehengest*, d'où dérive celui que cet édifice porte encore, doivent tirer leur origine ou d'un combat sanglant, ou d'un affreux massacre. Stonage paroît à quelques-uns signifier *Stonebatle*, à cause de sa dernière syllabe, qu'ils croient venir du grec αγω. Ce que les autres disent de Stonehengest, paroît, au premier coup-d'œil, plus probable. D'après leur opinion, le Stonehenge auroit été construit par *Ambrosius*, roi de Bretagne, pour perpétuer

Digitized by Google

le souvenir de la trahison d'*Hengist* ou d'*Hengest*, prince saxon, qui fit périr dans ce lieu les chefs de la nation bretone, après les avoir invités à un banquet fraternel. En effet, pour peu qu'on en croie des historiens qui, à la vérité, sont des moines, il n'est guère permis de douter que l'évènement dont il s'agit, ne se soit effectué sur le local même ou dans les environs du Stonehenge. Alors il seroit assez naturel de voir dans cet édifice un monument élevé par *Ambrosius*, à la mémoire de ses compatriotes victimes d'une atroce trahison; et le nom de Stonehenge y gagneroit une origine plausible : mais on ne peut malheureusement se dissimuler que les historiens n'atténuent eux-mêmes l'authenticité du fait qu'ils rapportent. Ils disent que les bretons massacrés étoient chrétiens et martyrs; ce qui est incontestable. Or, non-seulement, on n'a jamais vu au Stonehenge aucune des inscriptions, aucun des signes qui distinguent les tombeaux des chrétiens; mais on y a trouvé, au contraire, des cendres, des ossemens d'hommes et d'animaux à demi-brûlés, qui annonçoient des pratiques usitées dans les obsèques des païens; et que le christianisme a fait disparoître. Cette étymologie ne vous conviendra donc point. Celle qui fait dériver la même dénomination de *hanging stones*, pierres suspendues, vous paroîtra, sans doute, aussi peu admissible. Enfin, celle qu'on

Digitized by Google

a voulu trouver dans *stonedge*, et qui désigneroit des pierres posées sur leur côté tranchant ou pointu, vaut encore moins ; elle est ridicule. Ainsi, dans les divers noms qu'a portés le Stonehenge, si vous en exceptez le premier, il n'en est aucun qui puisse offrir, je ne dis pas, une étymologie tant soit peu certaine, mais seulement raisonnable.

Serons-nous plus heureux, s'il est question de nous fixer sur l'objet de cette construction, et sur l'époque où elle fut érigée ? Non, mon cher *Eugène ;* je vous l'ai déjà dit : à cet égard, l'histoire est muette, et même la tradition. Des écrivains bretons, qui datent de plus de mille ans, mentionnent le Stonehenge ; mais ni *Suétone*, ni *Dion*, qui parle tant des druides de la Grande-Bretagne, ni *Tacite*, ni *Ptolomée*, ni *César* lui-même n'en disent mot. Il n'est cependant pas possible que les Romains ne l'aient connu. Une de leurs routes, encore praticable, emporte dans son alignement partie d'un des barrows ou tombeaux qui l'environnent, et qui sont évidemment ses accessoires et ses contemporains. Un de leurs camps, qui pouvoit contenir dix mille hommes, se voit encore à Yarnbury-Castle, à la distance de cinq milles. Les Romains doivent donc avoir connu ce monument. S'ils n'en ont point parlé, leur silence ne peut être attribué qu'à l'injuste

Digitized by Google

mépris qu'ils avoient pour l'architecture des autres nations, et qui leur fit ruiner, sans remords, les beaux édifices de Corinthe et d'Athènes. Quoi qu'il en soit, nous ne trouvons absolument que des doutes, que des incertitudes, ou des fables, dans tous les auteurs qui ont traité de l'origine du Stonehenge. Tandis qu'elle est attribuée par les uns à un peuple de géans, que d'autres en font honneur au négromant *Merlin*, d'autres soutiennent qu'il fut immergé dans l'océan, à 12 milles de profondeur; d'autres enfin prétendent savoir, d'après la précession des équinoxes, qu'il date de 70000 ans: quelles folies! Ce ne seroit rien, sans doute, si des auteurs graves ne se partageoient et n'erroient pas visiblement sur le même sujet. Parmi ces derniers, les uns croient ce monument druidique, d'autres veulent qu'il ait été construit par les Bretons; il en est qui le rapportent aux Saxons, d'autres aux Danois, d'autres aux Romains. Même en élaguant les fables ridicules, vous voyez, mon cher *ami*, combien il est difficile de rien statuer de certain, de choisir même une opinion au milieu de tant d'avis divers. L'aimable et savant auteur du *Voyage dans le Finistère* nous fournit la preuve récente de l'embarras où l'on se trouve à cet égard. Après avoir parlé cent et cent fois, dans le cours de son ouvrage, des monumens analogues au Stonehenge, comme de construction druidique, il dit tout-à-

Digitized by Google

coup lui être démontré qu'ils ne sont ni des tombeaux, ni des autels ; mais des signes de traités conclus entre les peuples. Puis, quelques lignes plus bas, si je m'en souviens bien, il ajoute que le Stonehenge et les pierres de Carnac, dans la ci-devant Bretagne, étoient des espèces de tribunes où s'élevoient les chefs, et où les orateurs prononçoient des harangues. Ainsi, voilà trois opinions sur ces monumens, émises dans un seul et même ouvrage : à quelle devons-nous croire ? à quelle faut-il s'arrêter ? Au milieu de tant d'incertitudes, je vais vous présenter, en courant, le précis des principales hypothèses qu'on a publiées sur cette obscure origine. Ne soyez point surpris de tant d'érudition : je trouve ici rassemblés, sous ma main, tous les matériaux qui me sont nécessaires.

Le plus ancien des auteurs qui ont parlé du Stonehenge, est *Ninnius*. Il écrivoit vers l'an 617, par conséquent au moins 200 ans avant la conquête et l'établissement des Danois ; ce qui les exclut complétement de la liste des peuples auxquels la construction du Stonehenge fut attribuée. Le même auteur ne s'expliquant point sur l'origine de ce monument, il n'est pas vraisemblable non plus qu'il ait été élevé pour perpétuer le souvenir de la trahison de *Hengist*, qui date de 450. Au temps de *Ninnius*, elle étoit à-la-fois et trop récente pour être oubliée déjà, et trop éloignée pour qu'on n'en rap-

Digitized by Google

pellât point l'histoire, si elle avoit eu quelque rapport avec celle du monument. Parlerai-je de *Géoffroi de Monmouth*, lequel assuroit en 1130, que le Stonehenge avoit été transporté d'Afrique par des géans, dans les plaines de Kildare en Irlande ; et par *Merlin*, des plaines de Kildare dans le lieu où on le voit aujourd'hui ? La dernière partie de ce conte a été cependant répétée par *Gérald Cambrensis*, et aussi par *Rainulphe*, moine de Chester. Au nombre des autres historiens ou soi-disant tels, qui parlent du Stonehenge, se trouvent *Huntington*, duquel on ne peut attendre aucune lumière ; l'anonyme dont le manuscrit, publié par *Langtoft*, signale cet édifice comme un arc-de-triomphe élevé en l'honneur d'*Anaraith*, déesse de la guerre chez les Bretons, après la bataille gagnée par eux et les géans (toujours un peu de fables), sur le roi *Divitiacus* et ses belges ; *Polyolbion*, qui, sans balancer, nomme le Stonehenge la merveille de l'univers ; *Camden* (1600), qui croit les pierres de ce monument factices, et fabriquées sur le local même avec une sorte de ciment et du sable, tant il est surpris de voir des pierres si énormes dans un lieu qui n'en produit point ; *Inigo Jones* (1658), aux yeux duquel l'édifice informe étoit un beau temple d'ordre toscan, dédié par les Romains au dieu *Cœlum* ou *Terminus ;* le docteur *Charlton* (1660), qui réfute cette opinion, et veut prouver que l'édifice fut

Digitized by Google

bâti par les Danois, pour élire et proclamer leurs monarques ; *Webb* (1665), qui cherche à rétablir la singulière opinion d'*Inigo Jones*; *Aubrey* (1670), *Stukely* (1724), qui rapportent le Stonehenge au culte des Druides ; *Sammes*, qui le renvoie aux Phéniciens ; *Wood* (1747), qui l'attribue aux Bretons, et ne prononce rien sur son usage : enfin, M. *Smith* (1771), qui, adoptant le sentiment de *Stukely* et *Aubrey*, pense non-seulement avec eux que le Stonehenge étoit un temple des Druides, mais qu'il servoit encore à leurs observations astronomiques. Je ne sais que dire, en vérité, de cette dernière hypothèse. Son auteur prétend qu'elle seroit pleinement justifiée, si l'on venoit à découvrir la théorie qui guidoit les Druides dans le calcul des éclipses. Il ajoute que, si des Brames instruits voyoient cet édifice, ils pourroient fort bien y reconnoître les traces de son origine, et nous y faire découvrir celles d'une science aujourd'hui perdue pour nous. Tout cela sans doute est possible : mais il est à craindre que nous n'attendions long-temps encore un brame pour nous le démontrer *.

* Depuis cette lettre écrite, voici des faits qui peuvent donner à l'opinion de *Smith* plus de vraisemblance. Le fameux *Humboldt*, dont le voyage fera une si belle époque dans l'histoire de toutes les sciences, nous les fournit. Il mande à son frère, que les anciens prêtres Péruviens savoient tracer une méridienne, et observer le moment du solstice ; qu'ils réduisoient l'année lunaire à

Digitized by Google

Je vous l'avois bien dit, mon cher *Eugène!* autant d'auteurs qui se sont occupés du Stonehenge, autant à-peu-près d'avis différens. Comment se décider au milieu de toutes ces opinions, dont la plus raisonnable même est une supposition gratuite, et ne porte sur aucun fondement certain. Si cet antique monument fut élevé en l'honneur d'une divinité tutélaire, ou à la mémoire des héros, s'il fut destiné à l'élection et à l'inauguration des rois, s'il fut le symbole de la foi jurée dans les traités, s'il fut un *carnedd* ou un cimetière, un *cromlech* ou un autel, c'est donc ce qu'il est impossible d'assurer avec quelque certitude. Toutes ces hypothèses ont eu leurs avocats, et toutes ont été plus ou moins complétement réfutées. Cependant, s'il falloit prendre un parti dans le brouillard de toutes ces conjectures, et vous dire ma pensée, je me rendrois, je crois, plus volontiers à l'opinion de ceux qui voient dans ces vestiges des premiers âges de la société, le plus vaste, le plus parfait modèle des monumens druidiques de la Grande-Bretagne. Je m'appuyerois sur la ressemblance de ce monu-

---

l'année solaire, par intercalation. Il ajoute qu'il possède une *pierre heptagone*, trouvée près de Santa-Fé, *qui leur servoit pour calculer ces jours intercalaires.*

Lettre datée de Lima, 25 novembre 1802; publiée dans les annales du muséum d'histoire naturelle de Paris, tom. II, p. 333 et suivantes.

Digitized by Google

ment avec ceux du même genre, qu'on trouve aux îles du Man et d'Anglesey, sur-tout à Carnac près de Quiberon, et qu'on attribue généralement aux Druides. Voyez la description de ce dernier, dans les origines gauloises du célèbre *Latour-d'Auvergne*, page 33 ; voyez la tradition qui doit être comptée pour quelque chose, quand elle ne rêve pas des contes en l'air; celle qui parle des Druides est la dominante : voyez enfin ce que disent quelques auteurs, sur les monumens analogues situés dans l'ancienne Gaule, en Allemagne et ailleurs. Si ceux-là sont les ouvrages du druidisme, comme il n'est guère permis d'en douter, celui-ci présente avec eux tant de rapports, qu'on ne pourroit, à mon gré, lui supposer une origine plus vraisemblable. Mais c'est à vous, mon cher *Eugène*, qu'il appartient d'éclairer la discussion. Vous réfléchirez à loisir sur toutes ces conjectures que j'entasse sous vos yeux : vous les peserez ; et si jamais vous parvenez à résoudre le problème, à bâtir quelque chose de solide sur des fondemens aussi ruineux, je n'aurai que le mérite de vous avoir épargné un travail ingrat, et rendu les matériaux à pied-d'œuvre : telle doit être ici ma seule prétention.

Cependant, combien la vue du monument lui-même ne vous feroit-elle pas naître d'idées que ma description ne sauroit vous suggérer ! Avec quel intérêt, du moins, ne contempleriez-vous pas cette

Digitized by Google

antique structure ! ce monument qui dure, sans doute, depuis 20 siècles, qui, dans 20 siècles encore, peut faire éprouver aux hommes ces émotions profondes et religieuses que de vénérables ruines excitent toujours !

Si je ne vous ai point parlé d'un local pour les courses de chevaux et de chars, d'un bel hippodrome enfin, dont *Stukely* dit avoir constaté l'existence en face du Stonehenge au nord-est ; c'est que, non-seulement dans cette direction, mais de quelque côté que j'aie jeté les yeux, rien ne m'a paru confirmer cette découverte. Si *Stukely* a vu là un hippodrome de 2 milles d'étendue ; s'il y a vu le but, la place des juges, celle des chars, celle d'une multitude de spectateurs : *Stukely* n'a vu tout cela que dans son imagination ; et, pour ne pas faire travailler la vôtre inutilement, j'ai dû le passer sous silence.

Je ne puis en faire autant des *barrows*, ou monumens funéraires qui de toutes parts environnent le Stonehenge : ils lui prêtent et en reçoivent tant d'intérêt ! Ce sont des monticules de terre recouverts de gazon, élevés çà et là dans la vaste plaine, et qui cachent les restes d'antiques générations dont on ignore l'histoire. Plusieurs offrent autour d'eux de légers fossés circulaires très-exactement tracés, d'autres sont environnés de fossés plus profonds et d'un plus grand diamètre.

Digitized by Google

On peut compter à-la-fois jusqu'à 50 et davantage de ces monumens. Quelques-uns, actuellement compris dans le parc du duc de Queensbury, et plantés d'arbres toujours verts, font un bel effet lorsqu'on les contemple du Stonehenge; notamment le plus considérable, connu sous le nom *des sept rois*. C'est le soir, à l'heure où nous les avons plus particulièrement observés; c'est lorsque le soleil couchant, caché sous l'horizon, n'atteint plus que leurs sommets; c'est sur-tout alors, qu'il faut les contempler et les décrire. L'espèce de cahos qui résulte de leur diverse élévation, de leur forme, de leur situation respective, fait naître l'idée de quelque grande bataille donnée dans ce lieu, de quelque horrible massacre dont la terre couvre au loin les déplorables produits; ou bien encore, celle d'une nation qui repose là toute entière. Ce spectacle est mélancolique; mais il a quelque chose de sublime. Dans cette heure solennelle, l'ame s'y attache, et ne peut l'abandonner. On se représente les plus vastes, les plus élevés de ces tombeaux, comme ceux des rois, des grands personnages qui vécurent honorés dans une antiquité pour nous muette et sans époque. Il y a de ces monumens réunis et groupés; ceux-là renferment peut-être des familles, des tribus séparées. D'autres, dans une même enceinte, sont rapprochés deux à deux; des époux, des amis les

Digitized by Google

occupent sans doute. Celui qu'on aperçoit isolé dans le lointain, pèse sur un étranger, sur un célibataire, qu'aucun lien ne rendoit cher à la société. Ainsi la grande variété qui règne entre tous ces tombeaux, semble indiquer à la vue attristée, des différences de condition et d'état dans ceux dont ils couvrent les cendres. Quel lieu pour se livrer à la méditation profonde ! La plaine, l'immense plaine, unie et rase, n'offre aucune habitation, aucun arbre, aucun arbrisseau. C'est par-tout le silence ; c'est par-tout une verdure triste, monotone et sans bornes. Rien, rien absolument, que des tombeaux jusqu'au bout de l'horizon, et le Stonehenge en face.

P. S. J'avois quitté la plume, mon cher *Eugène*; mais je la reprends à la hâte, pour n'avoir plus à revenir sur ces lugubres *barrows* qui donnent à mes idées une teinte rembrunie dont vous devez vous ressentir. Je vais donc vous entretenir d'un seul trait des fouilles qu'on a pratiquées dans ces tombeaux, et qui vous offriront peut-être quelque résultat curieux.

En 1722, lord *Pembroke*, dans la vue de connoître leur intérieur, fit ouvrir un de ces monumens au sud du Stonehenge, près de la route qui conduit à Wilton, et à l'est de cette route. C'étoit l'un des

Digitized by Google

doubles *barrows*, c'est-à-dire, l'un de ceux qui sont renfermés par paires dans un même fossé circulaire. Le lord fit pratiquer à l'ouest une coupure du centre à la circonférence, et qui plongeoit du sommet à la base du monticule ; ensorte que sa composition intérieure étoit assez exposée au jour, et devoit être suffisamment connue. L'entier monticule se trouva formé d'une terre franche, à la réserve d'un revêtement de craie pure d'environ deux pieds d'épaisseur, et qui supportoit la couche de gazons extérieure. Il paroît donc que, pour construire ces *barrows*, on traçoit par un fossé circulaire la base que devoit avoir le monument, et qu'on entassoit ensuite la terre jusqu'à ce qu'il eût acquis la hauteur projetée ; qu'alors on répandoit sur cette élévation la craie qui se trouve ici par-tout, et que l'excavation du fossé fournissoit en abondance. Le gazon y croissoit avec le temps. Au centre, vers le sommet, à-peu-près à trois pieds de profondeur, on trouva un squelette presque entier, d'une taille ordinaire, la tête tournée vers le Stonehenge, c'est-à-dire, vers le nord.

L'année suivante, *Stukely* fit ouvrir un autre *barrow* du côté opposé. C'étoit encore un double *barrow* ; le plus oriental et le moins élevé des deux. Une large tranchée fut creusée au sommet, et dirigée de l'est à l'ouest. Après avoir enlevé le gazon, on rencontra la craie, puis une terre

que

Digitized by Google

que *Stukély* compare à du terreau de jardin ; dans laquelle on trouva une urne de terre brune tirant sur le rougeâtre, et brisée en plusieurs pièces. Cette urne, d'un travail assez grossier, offroit des espèces de moulures près de ses bords, et quelques cercles accompagnés de dentelures tracées avec la pointe d'un outil. Elle renfermoit des ossemens qui paroissoient ceux d'une fille d'environ 14 ans. Ils étoient confondus avec quantité de petits morceaux de verre, d'ambre et de terre cuite, de diverses formes, et la plupart colorés. Quelques-uns sembloient avoir été recouverts de métal, et l'un d'eux offroit une légère couche d'or pur. Tous ces objets avoient évidemment servi à la parure de la jeune personne, et portoient l'empreinte de l'action du feu. Les plus altérés, pressés sous le doigt, tomboient en poussière, et la plus grande partie des fragmens d'ambre étoient à demi-brûlés. La tête d'une javeline en bronze, trouvée parmi ces débris, sembloit indiquer que la personne dont il s'agit, avoit aimé la chasse ou la guerre.

Un second *barrow*, fouillé par *Stukely*, du nombre de ceux qu'on nomme ordinairement *barrows des Druides*, et qui sont plus petits, quoique renfermés dans un fossé d'un plus grand diamètre, ne lui offrit qu'un creux contenant des ossemens humains, sans urne funéraire. D'autres encore ayant été ouverts par le même observateur, il y trouva des

Digitized by Google

squelettes d'homme mêlés avec des os de cheval, de chien même, à ce qu'il lui sembla, des os de lièvre, d'ours, de cerf, de chèvres et d'oiseaux, qui présentoient tous des traces de combustion fort apparente.

On a aussi parlé de quelques armes de bronze, et d'une plaque d'étain, trouvées en 1540 dans ces tombeaux, ou dans les environs du Stonehenge. La plaque offroit, dit-on, des caractères inconnus: il est fâcheux qu'elle se soit perdue. Quant aux armes, elles consistoient en une grande épée, et une hache du poids de 20 livres, qui furent envoyées à Oxford: on ne sait pareillement ce qu'elles sont devenues. Un autre outil tranchant, aussi de bronze, connu sous le nom de *celt*, et qui servoit peut-être aux Druides pour couper le gui sacré, fut retiré du grand *barrow* vulgairement regardé comme celui d'un archidruide. Cette espèce de serpe est maintenant déposée au museum britannique, où elle a passé avec la collection de *Hans Sloane*: elle a 13 pouces de long. On doit observer, que tous les squelettes entiers qu'on a trouvés dans ces tombeaux, étoient placés nord et sud, et qu'ils avoient tous la tête vers le nord.

Pour le coup, nous finirons, mon cher *Eugène*, et sur le compte du Stonehenge, et sur celui des *barrows* qui l'environnent. Je vous ramènerai à Salisbury, où je n'arrivai qu'à la nuit close, et

Digitized by Google

d'où je repartirai demain pour Weymouth. De-là je gagnerai Bath et Bristol, en repassant par Salisbury. J'attendrai peut-être mon retour dans cette ville, pour vous donner de mes nouvelles. Adieu.

Digitized by Google

DES ASSURANCES

CONTRE

LA GRÊLE,

PAR M. LAFONT FILS.

Séance du 23 Germinal.

Le contrat d'assurance est une convention par laquelle on se charge, moyennant un prix modique, des risques de tous les cas fortuits auxquels une propriété quelconque peut être exposée.

Les premières assurances ont été établies par les Juifs, à leur exclusion de France, sous le règne de *Philippe-Auguste* *. Ils s'en servirent pour assurer le transport de leurs effets : ils en renouvellèrent l'usage, lorsqu'ils en furent encore chassés, sous le règne de *Philippe-le-Long* **.

* An 1182. ** An 1321.

Digitized by Google

Aujourd'hui la théorie des assurances marche rapidement, si non vers sa perfection, du moins vers son amélioration.

Il n'est personne qui ne connoisse le système d'assurance établi dans nos ports de mer. L'armateur repose en paix, lorsqu'il a fait assurer ses cargaisons et ses vaisseaux.

C'est en Angleterre que le système des assurances a pris un caractère d'existence bien déterminé.

En Angleterre tout s'assure.

Il existe des assurances contre l'incendie; des assurances contre les dangers de transport par eau et par terre; des assurances contre l'inclémence des saisons : on assure jusqu'à la vie de l'homme. Le marin qui, s'embarquant sur un vaisseau, emporte avec lui l'espoir de sa famille, assigne à son existence une valeur proportionnée à l'utilité dont elle est pour sa femme et pour ses enfans.

Libre de la crainte que sa mort plongeroit sa famille dans le besoin et l'infortune, rassuré sur leur existence, même quelquefois sur leur bien-être, il se livre, avec sécurité, aux travaux pénibles et dangereux de son état.

Depuis que l'esprit de spéculation d'une part, de l'autre l'esprit de prévoyance, ont essayé de soumettre au calcul toutes les probabilités, on a

Digitized by Google

long-temps cherché à faire entrer les récoltes parmi les objets garantis par des assurances.

Ce seroit sans doute un grand bienfait pour les campagnes, que d'établir à cet égard une théorie équitable; de débarrasser ainsi le cultivateur, le propriétaire, des appréhensions fréquentes qui le tourmentent; de prévenir la détresse qu'il éprouve quelquefois, par la perte totale du fruit de ses travaux; et de lui garantir un revenu moyen, mais toujours constant.

Nous devons avouer que ce projet renferme des difficultés.

Sans doute, il seroit difficile d'assujétir à une théorie équitable, toutes les probabilités qui résultent de l'intempérie des saisons. Combien de fléaux naturels menacent nos récoltes, depuis leurs semences jusqu'à leur moisson!

Comment calculer d'une manière exacte, le mal réel, la perte fixe que la sécheresse, la pluie, le vent, le brouillard, les gélées ont apporté à nos diverses récoltes?

Comment déterminer pour chaque saison, et pour chaque genre de récoltes, les accidens et leur probabilité?

Comment calculer jusqu'à quel point le succès d'un genre de récolte peut compenser les pertes d'une autre?

Comment calculer si les pertes éprouvées sont

Digitized by Google

dues en entier au fléau naturel, ou à l'imprévoyance du cultivateur ?

Nous ne pensons donc pas que l'on puisse jamais soumettre, avec équité, les récoltes à la théorie générale des assurances.

Mais, en s'éloignant de cette théorie, une sage prévoyance peut néanmoins prémunir les propriétaires contre les suites funestes d'un fléau dévastateur, et réparer en grande partie, et souvent en entier, les pertes qu'ils auroient éprouvées.

Le système des assurances semble prendre quelque faveur en France : déjà il s'est formé, dans quelques départemens, des sociétés d'assurance contre la grêle. On a senti avec raison, que le Gouvernement le plus riche, le plus juste et le mieux intentionné, ne sauroit suffire à réparer les maux que le fléau le plus funeste à l'agriculture peut produire dans un moment.

Quel spectacle plus affligeant que celui d'un pays que la grêle vient de dévaster ? Les malheureux effets de ce fléau ne sont que trop connus.

Qui n'a pas été témoin du découragement qui suit le ravage, des larmes qu'il fait répandre, de la consternation qui l'accompagne, du désespoir qui le suit ?

Qui n'a pas vu de brillantes moissons, qui la veille faisoient l'espoir du propriétaire et du labou-

Digitized by Google

reur, hachées, renversées, englouties, en quelque sorte, dans les sillons qui les avoient nourries ?

Qui n'a pas vu des coteaux couverts de vignobles et de fruitiers, dépouillés des raisins, des fruits et même de la verdure qui les paroit n'a-guère ?

Qui n'a pas vu le fruit des travaux d'une année perdu en quelques minutes, le plus riche cultivateur privé de son revenu et même de sa subsistance ?

Qui n'a pas vu le laboureur étranger ruiné par ce fléau, venir réclamer une pitié souvent stérile, quelquefois humiliante ?

Si ce tableau est effrayant, il n'est pas impossible de remédier aux maux qu'il nous présente.

C'est dans cet espoir que s'est formée à Toulouse une société sous le titre d'*assurance*, et qui est bien plutôt une caisse d'épargnes ou de prévoyance.

« Ce n'est pas une compagnie d'assureurs telles » qu'elles existent pour le commerce, et dont » les membres étrangers à l'agriculture feroient de » leur entreprise un projet de spéculation. Une » telle association auroit difficilement la confiance » des propriétaires.

» L'association formée à Toulouse est plutôt une » association fraternelle, où les cultivateurs sont » eux-mêmes les assureurs et les assurés. Les » associés n'ont aucun but de spéculation parti- » culière ; ils désirent seulement s'assurer respec-

Digitized by Google

» tivement un dédommagement relatif à leurs » pertes ».

Je vais analyser le plan réglémentaire adopté à Toulouse.

L'établissement fondé dans cette ville, sous le nom de *société d'assurances réciproques pour les récoltes en grains et en vins*, consiste en une association libre et fraternelle, dont les membres se garantissent réciproquement une indemnité en cas de grêle.

La masse commune d'où sont prises ces indemnités, se forme au moyen de mises calculées à raison de trois pour cent, sur l'évaluation que les associés donnent eux-mêmes à leurs récoltes, sans aucune sorte de solidarité ou de responsabilité de leur part.

La consignation des mises se fait, un quart comptant; et, quant aux trois autres quarts, en un billet.

Ainsi, pour mettre à couvert des grains et des vins pour 1,000 fr., on ne dépose que 7 fr. 50 c.; et l'on fait une obligation de 22 fr. 50 c., payables (s'il le faut) après la moisson, ou après les vendanges, selon qu'il s'agit de grains, ou de vins.

Tous les frais de gestion, direction et administration, se réduisent à 90 c. pour chaque 1,000 fr. de récoltes assurées.

Le rayon embrassé par la Société, avoit d'abord

Digitized by Google

été fixé à 4 myriamètres ou 8 lieues ; ensuite à 5 myriamètres ou 10 lieues, et s'étend maintenant à 10 myriamètres ou 20 lieues, tout-autour de Toulouse, point central.

Il y a, tous les ans, trois assemblées générales, de droit : au 15 germinal, pour la nomination ou réélection des officiers ; au 15 fructidor, pour la comptabilité des grains ; au 30 frimaire, pour la comptabilité des vins et pour les affaires générales.

Tous les associés y ont voix délibérative.

La Société a une commission administrative, composée d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un adjoint au trésorier et de sept commissaires.

La Société a des experts prêts à se transporter chez les actionnaires que la grêle a atteints, et qui en réclament le transport dans le délai fixé.

L'expertise doit être faite dans les dix jours qui suivent la chute de la grêle. Un seul expert suffit. Sur son rapport, les dédommagemens sont payés en numéraire par le trésorier ; savoir : pour les grains, le 16 fructidor ; pour les vins, le 1.er nivôse.

La Société dégagée de toute idée de spéculation personnelle, ce qui reste en caisse après le payement fait des indemnités, est réparti au marc le franc et remboursé à tous les associés indistinctement. Si nul n'a été grêlé, la masse n'ayant rien perdu, les mises sont rendues en entier.

Digitized by Google

Il y a lieu à indemnité, toutes les fois que la grêle a emporté, au moins, un dixième de la récolte assurée.

Les frais d'expertise sont à la charge de la caisse commune, excepté dans le cas où la perte ne se porteroit pas au dixième de ladite récolte.

La Société ne reçoit pas de mise au-dessous de 30 fr.

Plusieurs propriétaires, dont les propriétés sont limitrophes ou voisines, peuvent se réunir pour faire assurer collectivement leurs récoltes ; pourvu qu'un seul paroisse pour tous, et assume sur lui toutes les conditions de l'assurance.

L'association de Toulouse étoit d'abord formée de 114 associés, qui avoient fait assurer une masse de récolte de 520,558 fr. Aucun des associés n'a éprouvé de grêle la première année ; et la caisse des frais communs s'est trouvée intacte.

La seconde année, trois actionnaires seuls ont été grêlés sur les grains ; et huit, sur les vins. Tous ont été complètement dédommagés, et il est rentré les 11 douzièmes des mises sur les grains à chaque intéressé.

La confiance et le nombre des associés augmentent chaque jour. Cette association est aujourd'hui composée de 140 actionnaires, et la masse des récoltes assurées est de 750,000 fr.

Digitized by Google

Tels sont, *Messieurs*, les fondemens et les résultats de cette association.

Le genre de culture et de récolte étant à-peu-près le même dans notre département, que dans la Haute-Garonne, une association fondée sur les mêmes bases et, en quelque manière, modifiée, conviendroit parfaitement à notre département.

Qu'il me soit permis de citer quelques exemples hypothétiques des résultats qu'un pareil établissement peut fournir.

Cent propriétaires ont fait assurer pour 300,000 fr. de récoltes. Le montant de leurs mises est 9,000 fr. Le quart à consigner en réalité, est 2,250 fr., et 6,750 fr. en obligations.

Trois propriétaires ont été grêlés, ils perdent 2,250 fr. Il ne reste donc rien sur les mises en réalité, mais toutes les obligations restent intactes. Il en coûte donc 2,250 fr. à cent propriétaires, pour dédommager trois d'entr'eux dont les propriétés ont été atteintes.

Celui qui auroit assuré pour 3,000 fr. de revenu n'auroit dans ce cas que 22 fr. 50 c. à payer.

J'avoue qu'il pourroit se trouver des années si désastreuses, que la caisse se trouveroit entièrement absorbée. Alors celui qui auroit fait assurer pour 3,000 fr. de récoltes perdroit 90 fr.

Mais il peut se trouver aussi plusieurs années, où la masse des mises resteroit entièrement intacte.

Digitized by Google

En considérant les divers degrés d'utilité dont une semblable institution peut être susceptible, on doit placer sur la première ligne la possibilité où l'on mettra le cultivateur, de recommencer ses semences, de continuer ses travaux : car la misère du colon est elle-même un fléau pour la terre qu'il cultive. Une partie est exposée à demeurer inculte, quand il ne reste au malheureux agriculteur, des ressources ni pour réparer, ni pour reproduire; les champs se couvriroient de ronces et de plantes inutiles, attendant en vain une main laborieuse pour les féconder.

L'agriculteur, trouvant une ressource après le ravage; moins atterré par ses disgrâces; se livrant avec plus d'ardeur, plus de sécurité, plus de constance, à l'amélioration de ses terres, concourra ainsi à l'accroissement des richesses nationales. Ce projet d'assurance doit donc être regardé comme une des plus saines vues d'économie politique.

Envisagée, d'un autre côté, par rapport au cultivateur seul, et sous le rapport de l'humanité, combien est utile et appréciable une institution qui, en assurant au cultivateur un dédommagement des pertes qu'il pourroit essuyer, fait régner la sécurité dans son ame, et l'empêche d'être tourmenté de craintes et d'alarmes continuelles ! Il jouit en paix des espérances que de

Digitized by Google

belles moissons lui promettent ; et, tranquille sur les effets du fléau le plus destructeur, il est certain de passer des jours heureux, que le regret et la misère ne viendront pas troubler.

La Société d'agriculture, sciences et arts de la ville d'Agen, pénétrée de l'utilité d'un semblable établissement, toujours animée du désir de concourir au bonheur de ses concitoyens, A DÉLIBÉRÉ qu'il sera dressé incessamment un plan d'association d'assurance contre la grêle, basé sur celui adopté dans le département de la Haute-Garonne, et modifié ainsi que les intérêts des habitans de ce département le nécessiteront.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

LA PROSODIE MUSICALE,

PAR M. LAMOUROUX.

Séances des 6 Floréal et 4 Prairial.

L'AUTEUR de ce mémoire est dans l'opinion que les poëtes et les musiciens ont eu, jusqu'à présent, des idées confuses sur le rhythme musical et sur le rhythme poëtique. C'est dans l'intention d'éclairer, à cet égard, les jeunes-gens qui se destinent à la composition, que l'auteur a fait son ouvrage. Le musicien y trouvera le moyen d'imaginer, de conserver un rhythme qui s'accorde avec les paroles, pendant toute la durée d'un air; et le poëte y verra la nécessité de faire d'avance les vers de ses couplets, de manière que la quantité syllabique des mots qu'il

Digitized by Google

emploîra, ne contrarie jamais le rhythme adopté par le musicien.

Sous ce rapport, le poëte et le musicien sont censés dépendre l'un de l'autre; mais, s'ils conviennent préalablement de la marche que chacun d'eux a à suivre; s'ils admettent les principes avancés par l'auteur, ils n'auront plus besoin de communiquer ensemble. Le poëte indiquera, par la seule forme des vers, le rhythme musical au musicien; et celui-ci, à la seule lecture des vers, en trouvera le rhythme, et peut-être encore le chant. De là naîtra, pour l'auditeur, la faculté d'entendre distinctement l'air et les paroles, et la facilité de les retenir.

Tel est le but que M. *Lamouroux* se propose.

Son mémoire est divisé en trois parties : la première traite du rhythme musical; la seconde de la prosodie et de la versification françaises; la troisième de la prosodie latine.

Mais écoutons l'auteur lui-même dans sa première partie, qui paroît être l'avant-propos de l'ouvrage.

« La prosodie musicale consiste dans l'accord du chant avec les paroles; c'est-à-dire, dans la correspondance analogue des *temps* musicaux, *forts* ou *foibles*, avec la valeur des syllabes de chaque mot ».

« La prosodie musicale n'est donc régulière, qu'autant

Digitized by Google

qu'autant que les deux *quantités* vocale et lyrique, se trouvent intimement liées ensemble ».

« Le poëte est chargé des vers ; le musicien du chant. L'embarras du dernier est d'imaginer un rhythme qui convienne, dans toutes ses parties, aux paroles fournies par le poëte ».

« Le rhythme dont il est question, est un assemblage de plusieurs *temps*, qui gardent entr'eux certain ordre, certaines proportions. Chacun de ces *temps* a son accent particulier ; l'un fort, l'autre foible. Ces accens sont alternatifs : s'ils n'étoient pas tels, l'oreille n'auroit aucun guide pour partager une suite de sons en *nombres* égaux, ou en *mesures* égales » (*).

« Le rhythme n'est pas seulement ce qu'on appelle la *mesure* ou le mouvement d'un air ; il doit encore présenter l'égalité la plus parfaite dans ses quarts de phrase et ses demi-phrases, en observant de faire coïncider ses repos avec ceux des vers, et toujours dans le même rapport ».

« La loi de l'égalité de durée pour les divers membres de la période musicale, est de rigueur,

(*) Si l'on désiroit de plus grands développemens sur le rhythme, on n'auroit qu'à consulter l'une ou l'autre des deux Encyclopédies, aux mots *Rhythme* et *Mesure* ; articles qui ont été extraits de la Théorie générale des beaux-arts, ouvrage allemand, de *Sultzer*.

Digitized by Google

quand bien même la période vocale serait composée de vers inégaux entr'eux ».

« Lorsque le musicien se trouve dans ce cas, il use alors de son droit. Comme les proportions des temps peuvent être augmentées ou diminuées à son gré, il remplit une mesure entière avec une seule syllabe ; ou bien il la compose de plusieurs, s'il le juge convenable ».

« L'intelligence de la *quantité syllabique* ne consiste donc en général, pour le musicien qu'à placer à-propos des temps *forts* sur des syllabes *longues*, et des temps *foibles* sur des syllabes *brèves* » (*).

« Le premier temps d'une mesure à deux temps, est toujours *un temps fort ;* le second, *un temps foible.* C'est le *frappé* et le *levé* ».

« Dans la mesure à quatre temps, les premier et troisième sont forts ; les second et quatrième, foibles ».

« Dans celle à trois temps, le premier est fort ; les deux autres *foibles* ».

« Au reste, un *temps*, fort ou foible, ne se borne pas à la valeur d'une noire, qu'on appelle un temps dans les mesures de deux et quatre temps :

(*) *Bethysi*, dans sa Théorie de la musique, appelle les temps forts, les *temps bons* ; et les temps foibles, les *temps mauvais.*

Digitized by Google

les *forts* ou les *foibles* ont un sens plus étendu. Si une mesure de quatre temps se trouve formée de deux *blanches*, la première sera nécessairement le *fort;* la seconde, le *foible* : tout comme si cette mesure est composée de huit *croches*, les 1.re, 3.e, 5.e et 7.e seront les *forts;* les 2.e, 4.e, 6.e et 8.e, les *foibles*. De plus, si quelqu'un de ces temps est formé de quatre *doubles-croches*, les 1.re et 3.e seront les *forts;* les 2.e et 4.e, les *foibles* ».

« Ce n'est pas tout : les *forts* et les *foibles* sont à tel point relatifs les uns aux autres, et leur durée peut si bien être augmentée ou diminuée au gré du musicien, que, dans une phrase musicale, le *foible* peut absolument se trouver sur une *ronde;* mais, à la vérité, sous la condition que cette *ronde* sera précédée ou suivie d'une autre qui fera l'office du *fort* ».

« Ainsi le compositeur a toute la latitude nécessaire pour accorder les lois du rhythme avec la prosodie des paroles ».

« *Chabanon* (*) attribue le sentiment que nous avons du rhythme, à notre organisation. Le poumon, dit-il, s'élève et s'abaisse uniformément ; le cœur et l'artère donnent des pulsations égales. Ainsi le *levé* et le *frappé* de la mesure, signes du mouve-

(*) De la musique considérée dans ses rapports avec les langues et la prosodie.

Digitized by Google

ment, emblèmes de la vie dans la musique, se retrouvent dans notre organisation animale ; et l'homme, considéré sous ce rapport, est une machine musicale, qui se meut et respire en cadence».

« Il résulte de l'observation de *Chabanon*, que la mesure de 2 ou de 4 temps est donnée par la nature ; et qu'au contraire, le trois-temps est purement l'ouvrage de l'art».

« Or, si le mouvement lyrique, le plus naturel, est celui du frappé et du levé alternatifs ; comme il est impossible de ne pas remarquer une certaine analogie entre les temps forts de la musique et les *accens* des mots, entre les sons chantés et les sons parlés, pourquoi n'en tirerions-nous pas cette conséquence, que l'alternat est le premier principe prosodique de toute langue ? »

L'auteur répond à cette question dans sa seconde partie : il se borne à la langue française ; et c'est ainsi qu'il entre en matière :

« On entend, en général, par *quantité* ou *prosodie*, le plus ou moins de temps qu'exige la prononciation de certaines syllabes relativement à d'autres».

« En style de grammairien, la *quantité* n'est elle-même qu'une partie de la *prosodie* : cette dernière comprend encore l'*accent*, l'*aspiration*, etc.»

« L'accent *prosodique* est l'accent des mots ; l'accent oratoire, celui des phrases».

Digitized by Google

« L'accent *prosodique* est, dans le discours, ce que les temps forts et foibles sont dans la mesure; l'accent oratoire, ce que la cadence est à la fin d'un membre de période musicale ».

« L'accent prosodique est *aigu*, *grave*, ou *circonflexe*. Les syllabes dont les voyelles sont couronnées de l'un de ces trois accens, sont plus ou moins longues; plus longues avec le *circonflexe*, moins longues avec le *grave*, douteuses avec l'*aigu* ».

« Cependant, comme il est préférable de donner aux phrases, plutôt qu'aux mots, du nombre et de l'harmonie, il s'ensuit que l'*accent prosodique* disparoît souvent pour faire place à l'*accent oratoire*. L'*accent prosodique* souffre donc quelques exceptions dans la prononciation. La même syllabe qu'on élève ou qu'on prolonge dans une phrase, peut, en effet, être baissée ou abrégée dans une autre. Suivant la place qu'elle occupe, elle se trouve assujettie à l'*accent oratoire* ».

« L'accent oratoire est l'appui qu'on donne à toute syllabe qui fait *repos*, *demi-repos*, ou *quart de repos*; c'est-à-dire, qui termine dans le discours un membre de période, ou une phrase. Ainsi, pour prononcer régulièrement un *homme honnête*, ou bien un *honnête homme*, *je suis votre serviteur*, ou bien *je suis le vôtre*, l'appui, dans le premier cas, doit être placé sur la seconde

Digitized by Google

syllabe d'*honnête ;* dans le second, sur la première d'*homme ;* dans le troisième, sur la dernière de *serviteur ;* dans le quatrième, sur la première de *vôtre* » (*).

« Les vers français sont principalement du ressort de l'accent oratoire. L'appui est toujours réservé pour leur dernière syllabe ; et même on le fait sentir à la fin des premiers hémistiches des grands vers. Il est, sans doute, inutile de faire remarquer que les syllabes muettes ne sont pas comptées lorsqu'elles terminent les vers féminins ».

« Quels que soient les égards dus à l'*accent oratoire*, il ne s'ensuit pas qu'on ne doive commencer par connoître l'*accent prosodique*, d'autant qu'il y a des syllabes qui ne peuvent cesser d'être longues ou brèves, quelle que soit leur place dans le discours ».

« Mais ce n'est pas une petite difficulté de fixer, d'après nos grammairiens, la quantité française. Lisez, si vous en avez le courage, les *Dolivet*, *Durand*, *Restaut*, *Wailly*, *Lebatteux ; Marmontel* dans sa poétique, *Chabanon* dans son

(*) On est naturellement porté (dit *Chabanon*, page 432) à prolonger la syllabe sur laquelle on élève la voix. Aussi, ajoute-t-il, selon *Quintilien*, *Théodore de Beze* et généralement tous les grammairiens, toute syllabe aigüe est longue..... (Et plus bas) : Toutes les fois que l'accent oratoire fait monter la voix, la syllabe sur laquelle elle s'élève, doit s'allonger.

Digitized by Google

ouvrage sur la musique, *Gretry* dans ses mémoires, *etc.* Vous ne trouverez dans tous ces auteurs, que du vague et de l'incertitude ».

« Quelques-uns, cependant, semblent avoir pressenti que l'alternat étoit le principe de notre quantité ; mais leur attachement aux anciennes idées les a tenus constamment éloignés de la vérité : ils l'auroient saisie, s'ils avoient connu le rhythme musical, sa nature, ses apparentes variétés, et la rigueur avec laquelle il suit la loi de l'alternat dans chacun de ses mouvemens ».

« Eh! ne suivons-nous pas cette même loi dans le langage ordinaire, à l'égard de la plupart des mots ? Ne disons-nous pas, *appeler-j'appelle; rejeter-rejette ; promener-promène ; semer-sème ; recéler-recèle ; chancelier-chancellerie; chapelain-chapelle ; chandelier-chandelle ; puissé-je* au lieu de *puisse-je; dussé-je* ou lieu de *dusse-je*, etc. etc.? Il est donc vrai que le sens de l'oreille nous force insensiblement de nous rapprocher de l'alternat ».

« Sans entrer dans des détails qui n'appartiennent qu'aux véritables grammairiens, cherchons à déterminer d'une manière générale les syllabes *longues*, les *brèves* et les *douteuses* ».

« Les syllabes armées de l'accent circonflexe, celles dont l'usage n'a point altéré l'accent, telles que *fête*, *gîte*, *tâche*, *lâcher*, *prêter*, etc., tiennent formellement le premier rang parmi les *longues*.

Digitized by Google

Quant à celles qui sont composées de plusieurs consonnes sonores, telles que *frayeur*, *grandeur*, *transport*, *transformer*, *contraindre*, etc. ; et que nos grammairiens mettent également dans la classe des *longues*, on se convaincra bientôt, si on en fait l'essai, que les syllabes de ce genre deviennent *brèves*, comme beaucoup d'autres, lorsque l'*accent oratoire* le commande».

L'auteur ne reconnoît donc, jusqu'à présent, pour vraiment longues, que les syllabes armées de l'accent circonflexe; encore en est-il quelques-unes que l'accent oratoire abrège quelquefois : comme *honnête* et *vôtre*.

Il parle ailleurs des monosyllabes-substantifs ; et il convient, ainsi que nous le verrons plus bas, que les monosyllabes de ce genre sont nécessairement longs.

Voilà les seules syllabes qui, à son avis, composent la classe des longues, et qui doivent invariablement demeurer telles, indépendamment de l'accent oratoire.

Quant aux brèves, l'auteur n'en admet également qu'un bien petit nombre.

Sans s'arrêter à celles dont l'E muet enclavé dans un mot, forme seul une syllabe (comme dans je *jouerai*, j'*avouerai*, *dévouement*), et qu'on a soustrait du langage, ainsi que de la poésie écrite, M. *Lamouroux* passe aux mots de trois syllabes

Digitized by Google

dont les dernières sont masculines ; et il observe, que, si les pénultièmes de ces mots sont simples, c'est-à-dire, composées d'une seule consonne et d'une voyelle, ces pénultièmes sont toujours brèves, notamment lorsque l'E muet en est la voyelle : comme dans *atelier*, *matelot*, *je brillerois*, etc.

C'est à ces sortes de syllabes que M. *Lamouroux* borne la classe des brèves.

Selon lui, les monosyllabes sourds ou muets, tels que *le*, *de*, *me*, *ne*, *ce*, quoique littéralement brefs, peuvent être prolongés au gré de l'accent oratoire ; tout comme il est permis d'abréger, suivant l'occasion, les monosyllabes sonores longs, tels que *les*, *des*, *quand*, *mais*, *pour*, etc. *Rousseau* n'a pas craint, dit-il, de faire, dans plusieurs de ses vers lyriques, *des* bref ; et, au contraire, *de* long, comme dans ce vers du devin du village :

Si dĕs gālăns dē lă vīlle.....

« Au reste, ajoute l'auteur, un monosyllabe-substantif est toujours long, et conséquemment il nécessite l'abbréviation de la syllabe du *pronom* ou de l'*adjectif* qui précède. Exemples : *sūr cĕs bŏrds... sī mă fille..... ā cĕt ŏrdre..... dignĕ sāng.....* ».

« Lorsque le monosyllabe *substantif* commence la phrase, la syllabe qui suit, devient brève. Exemples : *tĕmps heŭreŭx*, au lieu d'*heŭreŭx*

Digitized by Google

temps..... homme honnête, au lieu d'*honnête homme.....*»

« Ce principe est fondé : comme le substantif est le mot principal qui donne le sens à la phrase, il est juste que l'oreille ait le temps de le saisir».

C'est ainsi, qu'après avoir arrêté, d'une manière précise, le petit nombre de ses brèves et de ses longues, M. *Lamouroux* renvoie indifféremment dans la classe des douteuses toutes les autres syllabes de nos mots. Ce n'est pas qu'il ne sente que sa division seroit susceptible de quelque modification, de quelque tempérament ; mais *Durand* n'a-t-il pas dit que *les syllabes simples ne sont ni longues, ni fortes ? Marmontel*, que, *plus il y a dans une langue de ces syllabes dociles au mouvement qu'on leur imprime, plus la langue elle-même obéit aisément à l'oreille qui la conduit ?* Et *Chabanon*, que, *si les musiciens avoient le droit de se faire une langue, ils ne donneroient à cette langue aucune prosodie déterminée?*

Encouragé par ces autorités ; mais affligé de l'abus qui règne à cet égard, l'auteur du mémoire a pris un juste milieu : c'est en reconnoissant quelques longues et quelques brèves, les seules que l'usage ait consacrées telles d'une manière invariable. Sa prosodie étant ainsi déterminée, il passe aux règles de la versification.

Sa théorie est simple, fondée sur deux principes :

Digitized by Google

l'un oratoire, l'autre musical. Le premier est, que nos vers français n'ont d'appui que sur leur syllabe finale, ou sur celle qui termine les hémistiches des grands vers ; le second est le *frappé* et le *levé* de la mesure, cet alternat du temps *fort* et *foible*, ou *foible* et *fort* ; sans lequel alternat, il n'est point de rhythme.

« Sous ces deux rapports, il paroît évident, dit l'auteur, que notre poésie est purement iambique. Tous nos vers n'ayant d'autre appui ou repos que sur la syllabe qui les termine, c'est de-là qu'il faut partir pour les déclamer ou les scander. Or, si vous admettez le principe de l'alternat, comme vous ne pouvez absolument vous y refuser, puisqu'il est dans la nature ; il s'ensuivra que, la finale masculine de nos vers étant longue, leur pénultième étant brève, et ainsi alternativement en reculant, vous vous trouverez naturellement forcé de ne scander par-tout que des iambes ».

« Si telle est, poursuit l'auteur, la marche naturelle des vers français ; si l'iambe constitue, en effet, le caractère de notre langue, il faut en conclure, »

« 1.° Que les vers qui contiennent un nombre pair de syllabes sont totalement iambiques ; »

« 2.° Que ceux en nombre impair le sont également, à l'exception qu'ils commencent par un

Digitized by Google

amphimacre, ou, ce qui est la même chose, par un *pied* d'une seule longue, suivi d'un ïambe».

VERS DE LA PREMIÈRE CLASSE.

Hexamètre. *Grănd Dieū! | tĕs jū | gĕmĕns || sŏnt rĕm | plis d'ē | q̆ūitē ||...*

Pentamètre. *Jĕ sūis | Lĭndŏr, | mă nāis | săncē est | cŏmmū || ne ...*

Quadrimètre. *ăh! qūe | jĕ fŭs | biĕn ĭns | pĭrē || e ....*

Trimètre. *Jĕ nē | lĕ dĭs | qŭ'à voūs || .....*

Dimètre. *Dăns nō | trĕ āsi || le....*

VERS DE LA SECONDE CLASSE.

Long-trimètre. *J'āi | pĕrdū | mŏn ēu | rĭdĭ || ce .....*

Long-Dimètre. *Dū | mŏment | qŭ'on āi || me....*

Long-monomètre. *ā | lă fē | te .....*

« Tel sera le rhythme de notre poésie dont l'ïambe-métrique formera l'essence».

«Lorsqu'on présentera de pareils vers à un musicien, il verra de suite, que tous ceux de la première classe doivent incontestablement commencer par un temps *foible*; et tous ceux de la seconde, par un temps *fort*».

« Si le couplet est régulier, je veux dire, composé de vers de même grandeur, soit de la première, soit de la seconde classe, le musicien aura la facilité nécessaire pour conserver l'égalité de son rhythme,

Digitized by Google

et en faire correspondre les différentes parties les unes avec les autres».

« Si le couplet est irrégulier, et cependant composé de vers d'une seule classe, en ce cas la correspondance de toutes les parties du rhythme musical ne sera pas aussi parfaite ; mais ce léger défaut pourra être avantageusement compensé par la variété mélodique ».

« Si, au contraire, le couplet se trouve mêlé de vers des deux classes, malheur à l'artiste qui en entreprendra le chant. Il sera fréquemment forcé de faire violence au rhythme qu'il aura choisi ; les paroles ne se prêtant point aux retours périodiques de ce rhythme, le chant perdra son unité, sa facilité, sa grâce».

« Mais c'est encore pis lorsque la *quantité* que nous avons précédemment fixée, se trouve violée trop sensiblement ; et c'est ce qui arrive toutes les fois qu'une syllabe vraiment longue tient la place d'une brève ; et *vice versâ*. Le rhythme poétique étant alors rompu, il semble nécessaire que le rhythme musical le soit de même. C'est en vain que le compositeur se tourmentera pour les faire marcher de concert ; son travail respirera par-tout la gêne ; et il éprouvera douloureusement, que, si les chants de cette nature ont été pénibles pour lui, ils ne sont pas plus faciles à être retenus par le peuple-auditeur ».

Digitized by Google

Pour faire ensuite l'application de ses principes, et pour les rendre plus sensibles, M. *Lamoureux* a rapporté deux exemples tirés d'un ouvrage d'un de nos plus fameux artistes ; mais il a soin de dire, qu'en prenant la hardiesse de proposer quelques corrections, il ne perd pas de vue la foiblesse de ses moyens, ni le respect dû à un grand maître. Il déclare même, d'avance, que, s'il a placé un changement au-dessous du texte, toutes les fois que le rhythme lui a paru interrompu, c'est moins dans l'idée de corriger *Gluck*, que pour montrer à un élève le moyen de continuer le rhythme jusqu'à la fin de l'air.

Les bornes de ce recueil ne nous permettant pas de transcrire les exemples dont il s'agit, ni tant d'autres cités dans l'ouvrage, il nous suffit de dire que toute cette partie du mémoire est relative à l'obligation et à la manière d'allier ensemble les deux rhythmes, le poëtique et le musical ; et, de plus, que les lois nouvelles que l'auteur impose pour la versification, s'étendent seulement à la forme des vers destinés à un air de mouvement ou de caractère : encore l'auteur permet-il des licences vers le milieu de ces airs, ne fût-ce que pour donner au musicien l'occasion de mettre quelque variété dans son rhythme. A plus forte raison, ne défend-il pas ces licences dans le récitatif, et moins encore dans la poësie non-chantée, laquelle,

Digitized by Google

dit-il, ne s'occupe qu'à compter les syllabes, sans égard à leur poids.

« M. *Lamouroux*, au reste, ne dissimule pas que, si, dans son système, les syllabes longues doivent être placées sous des temps *forts*, et les brèves sous des temps *foibles*, cette règle n'est pas sans modification. Une syllabe longue peut, en effet, se faire d'abord entendre sous un temps foible, pourvu qu'elle syncope sous le temps fort suivant; une syllabe brève peut également paroître sous la moitié d'un temps fort, pourvu qu'elle se prolonge sur la totalité du temps foible qui suit ».

« Ce n'est pas tout : dans la mesure à trois temps, la syllabe brève peut occuper la place des deux temps foibles, comme dans le verset *Cujus animam* du *Stabat* de *Pergolèze* ».

« Ces exceptions ne contrarient point le principe qui veut que le temps fort prolonge, et que le temps foible abrège. Elles prouvent seulement, que le temps fort ne cesse pas, quoiqu'il soit altéré, de conserver à une syllabe longue le caractère qui lui est propre, celui de la longueur; et que celui de la brièveté demeure néanmoins à la syllabe brève, quoique la durée de son temps foible semble, pour ainsi dire, être augmentée de moitié. Dans les cas dont il s'agit, l'articulation du langage paroît tout au plus être gênée par un excès de sensibilité; il n'est pas rare, en effet, de voir bégayer lorsque l'ame est vivement émue ».

Digitized by Google

Enfin l'auteur résume en ces mots son système sur la prosodie française :

« 1.° Les mouvemens du poumon, du cœur et de l'artère dans l'organisation animale, ont dû donner, de bonne heure, à l'homme le sentiment du mouvement musical. Ce dernier mouvement s'est montré à lui, soit dans le chant, soit dans la danse, divisé nécessairement en deux temps, le *frappé* et le *levé*. Il s'est ensuite convaincu que, le levé n'étant que la suspension du frappé, ce dernier étoit bien plus marqué, bien plus accentué que l'autre. De-là les deux temps *fort* et *foible* alternatifs ; de-là le rhythme musical ».

« 2.° L'homme ne tarda point à ajouter des paroles à son chant ; et il fut naturellement forcé de leur en donner le caractère, celui des temps *forts* ou *foibles*. De-là la distinction des syllabes *longues*, des *brèves*, des *douteuses* ; de-là l'accent prosodique et la versification ».

« 3.° L'art de la versification a pu se ressentir, sous tous les climats, des différences ou des variations des mœurs des peuples ; mais, s'il eût été possible de faire dans tous les temps le voyage musical du monde, je ne doute pas qu'on ne se fût convaincu que l'alternat est dans la nature, et que l'accent prosodique de toutes les langues a dû s'y conformer. Ne pouvant nous procurer des objets de comparaison, nous nous sommes bornés à notre propre

Digitized by Google

propre langue ; et, trouvant, en effet, que son principe prosodique est l'alternat, nous en avons tiré la conséquence naturelle et juste, que notre poësie étoit essentiellement iambique ».

« 4.° L'iambe-métrique adopté nous a fourni le moyen de tracer sommairement la quantité et les règles de notre versification. En ne reconnoissant qu'un très-petit nombre de syllabes vraiment longues et autant à-peu-près de brèves, il nous a resté une classe immense de douteuses, que nous avons assujetties à l'accent oratoire, ou, ce qui est la même chose, au rhythme poëtique. Ainsi la *quantité* du vers s'est trouvée fixée ; et, quant aux licences, nous ne les avons permises, dans les airs mesurés, que vers le milieu des couplets ».

« 5.° Enfin nous convenons que cette méthode rendra la versification, qu'on destine au chant, un peu plus difficultueuse : mais nous n'avions jamais entendu que la structure des bons vers lyriques fût sans difficulté. Ce n'est, au reste, qu'en procédant de cette manière, que nous ménagerons un moyen sûr de marier, ensuite et sans aucun effort, le rhythme poëtique avec le musical ; et que nous pourrons conserver entre les deux rhythmes, malgré toutes les variétés de la mélodie, ce rapport, cette unité, cet ensemble, qui, en faisant entendre plus distinctement les paroles, en rendront en même temps le chant plus facile et plus gracieux ».

Digitized by Google

Après avoir ainsi terminé sa prosodie musicale-française, M. *Lamouroux* passe immédiatement à la prosodie musicale-latine. Si l'on a trouvé quelque singularité dans ses premières opinions, il est à craindre que nos latinistes français n'en trouvent pas moins dans celles-ci : mais laissons parler l'auteur lui-même :

« Nous n'ignorons pas que la versification des Romains étoit d'une nature à les obliger d'avoir une quantité fixe et particulière pour chaque mot de leur langue : c'est une vérité sur laquelle la lecture de leurs poëtes nous défend d'élever le moindre doute. Mais s'ensuit-il que l'accent oratoire n'eût point d'influence sur leur langage ? Et cet alternat musical, qu'ils n'ont pu ignorer, puisqu'il est dans la nature, est-il bien certain qu'il n'eût aucun pouvoir sur la quantité syllabique qu'ils avoient établie ? Enfin, dans le discours ordinaire, donnoient-ils à chaque mot sa quantité positive ? ou bien se bornoient-ils à ne scander que leurs vers, suivant cette même quantité ? Je crois qu'il seroit difficile de résoudre parfaitement ces questions ».

« Il paroît, d'après quelques passages de *Quintilien* (*), liv. 1, chap. 6, que les Romains de son temps faisoient usage de l'alternat dans la pro-

(*) Institution de l'orateur. Édition latine de Paris, 1542.

Digitized by Google

nonciation du latin. Cet auteur dit expressément, que tout mot a une syllabe longue : *est autem in omni voce utique acuta.* Il ajoute : *sed nunquam plus unâ*, mais jamais plus d'une ; ce qui semble décider la question en faveur de l'alternat ».

« Il ajoute encore : *nec ultima unquam*, jamais la dernière ».

« En parlant des mots de trois syllabes, il n'indique également, pour celle à prolonger, que la pénultième ou l'anté-pénultième : *aut proxima extremæ, aut ab eâ tertia* ».

« Il en fait de même lorsqu'il parle des mots de deux syllabes : *Ideòque in dissyllabis prior :* que la première, dit-il, soit prolongée ; et il nous laisse ignorer comment on traitoit la dernière ».

« Puisque cet auteur, en parlant, dans ces différentes occasions, des syllabes longues, semble ne faire aucun cas de celles qui terminent les mots, n'est-il pas raisonnable d'en conclure, qu'il entendoit laisser celles-ci à la disposition de l'accent oratoire, d'autant qu'en général elles devenoient brèves, lorsque le mot suivant commençoit par une voyelle (*) ? »

(*) « *Quintilien*, sentant peut-être la justesse du principe de l'alternat, crut inutile de s'expliquer davantage sur le caractère des finales des mots latins ; d'autant que, d'après ce principe, si la pénultième est brève, la finale doit conséquemment être longue ; et, si la pénultième est longue, la finale doit être brève ».

Digitized by Google

« Ce qui paroît donc, jusqu'à présent, démontré, c'est que les beaux parleurs de Rome s'écartoient souvent, dans le langage, de la quantité syllabique établie par leurs poëtes ».

« Selon l'auteur cité, les dernières syllabes des mots latins n'avoient point d'accent déterminé ; et au contraire, nous, français, avons principalement égard à la dernière syllabe. C'est précisément notre point de départ, lequel nous sert à fixer ensuite, en rétrogradant, la valeur de celles qui précèdent ».

« D'où viendroit cette différence d'usage entre les Romains et nous » ?

« Seroit-ce parce que leurs *noms*, privés d'articles, ont un prolongement de syllabes qui désigne leurs différens cas, comme *mens*, *mentis*, *mentes*, *mentium*; au lieu qu'à la faveur de l'article, et quels que soient leurs cas, nos *noms* français conservent toujours le même nombre de syllabes » ?

« Et, en effet, l'usage des anciens Romains paroît fondé, en ce que, pour prononcer *mentis*, *gentis*, *dentis*, de manière à être entendus, il falloit bien qu'ils appuyassent sur *men*, *gen* ou *den*, comme étant l'unique son qui pût donner l'idée de la chose nominative. S'ils avoient, au contraire, donné l'appui, comme nous, à la seconde des dissyllabes, de préférence à la première, tous leurs *noms* ainsi que leurs *verbes* ayant des crémens, et à-peu-près d'égales terminaisons, il en eût résulté

Digitized by Google

nécessairement que leur langage eût été sans nuance, sans articulation distincte, sans clarté, et qu'à plusieurs égards, il n'eût pas différé de l'argot ».

« C'est pourquoi, lorsque le crément étoit de deux syllabes, comme *mentibus*, *gentibus*, après avoir appuyé fortement sur la première, ils abrégeoient la seconde, et traitoient la dernière comme douteuse; ainsi il ne restoit qu'une longue, conformément au précepte de Quintilien : *In omni voce utique acuta; sed nunquam plus unâ* ».

« On dira peut-être qu'il n'est pas surprenant que les Romains prolongeassent les premières syllabes de *mentis*, *causa*, *ignis*, *virtus*, parce qu'en effet elles sont longues dans tous ces mots : mais l'on demandera s'ils prolongeoient également les premières de *mihi*, *tibi*, *Deus*, *pecus*, quoique littéralement brèves. Je crois pouvoir répondre avec *Quintilien*, qu'ils faisoient longues ces sortes de syllabes; puisque cet auteur dit en termes formels : *In omni voce utique acuta.... nec ultima unquam; ideòque in dissyllabis prior.* « En tout mot il faut nécessairement une longue...., jamais la dernière; et c'est pourquoi la première des dissyllabes doit être longue ». Il ne fait aucune exception des syllabes brèves qui pouvoient se trouver à la tête de ces mots : d'où il résulte évidemment que les Romains prolongeoient, dans le discours ordinaire, les premières syllabes de *mihi*, *tibi*, *Deus*; et sans doute,

Digitized by Google

par la même raison, qu'ils appuyoient sur les premières de *mentis*, *gentis*, etc. ».

« Au reste, puisque, dans un mot de trois syllabes, ils ne devoient exprimer qu'une longue, soit la première, soit la seconde, *aut proxima extremæ*, *aut ab eâ tertia*, à laquelle des deux donnoient-ils la préférence» ?

« Si la première étoit littéralement longue et la seconde brève, comme dans *prō-sĕquor*, *frā-xĭnus*, *căn-tĭcum*, nul doute qu'ils ne donnassent à chacun de ces mots sa propre quantité; tout comme il y a toute apparence qu'ils la donnoient également aux trissyllabes dont la première étoit brève et la seconde longue : tels que *mă-nis*, *căchĭ-nnus*, *sŏnŏ-ra*; d'autant qu'en procédant ainsi, ils avoient le double avantage de se conformer à l'accent prosodique, et en même temps de ne faire éclater qu'une seule longue : *Nunquam plus unâ* ».

« Mais, lorsque les deux premières du trissyllabe se trouvoient toutes les deux longues, ou toutes les deux brèves, la question est de savoir qu'elle est celle des deux qu'ils faisoient longue ».

« Le caractère principal de ces deux genres de trissyllabes étant la longueur dans le premier cas, la brieveté dans le second; et le siége de ce caractère se trouvant naturellement placé au milieu du mot plutôt qu'à ses extrémités, il est à présumer que, pour conserver ce caractère, les Romains

Digitized by Google

appliquoient la longue, savoir, à la seconde syllabe du premier genre, comme dans *Lăudā-te*; et à la première du second genre, comme dans *Dŏ-mĭnum*».

« S'ils avoient agi différemment, et qu'ils eussent prononcé *Dŏmī-num* comme *sŏnŏ-ra*, ou *lāu-dăte* comme *cān-tĭcum*, on sent aisément que le caractère prosodique de ces deux genres de mots eût été altéré; et que cette altération eût introduit dans le discours une confusion barbare ».

« Les Romains, d'ailleurs, nous l'avons déjà dit, avoient principalement égard aux pénultièmes; et ils y étoient en quelque sorte obligés, parce que tous leurs *noms* et tous leurs *verbes* présentoient une infinité de désinences, le plus souvent identiques, dont l'expression trop appuyée auroit nui à la clarté de leur langage : c'étoit donc pour eux un devoir indispensable de conserver l'accent prosodique des pénultièmes de tous leurs mots » (*).

« Il y a grande apparence qu'ils soumettoient au même principe leurs quadrissyllabes, et que même ils prononçoient *dŏlŏ-rŏ-sa*, ou *prŏphē-tā-rum*,

(*) S'il est vrai, comme on le prétend, que les langues primitives étoient généralement monosyllabiques, et que tous les peuples en ont conservé plus ou moins de traces, il ne seroit pas invraisemblable que ce fût de là que vint l'usage des Romains de prolonger la première de leurs dissyllabes, comme dans *Deus*, *aurum*, *annum*, *mensis*, *panis*, *terra*, tous mots qui, dans le principe, étoient sans doute monosyllabiques, et qui sont encore tels, même dans notre *français*.

Digitized by Google

comme si ces deux mots avoient eu réellement la quantité qui suit : *dŏ-lōrō-sa*, *prō-phĕtā-rum*. La raison en est simple : c'est qu'en prononçant de cette manière, ils faisoient entendre la pénultième *longue*, comme elle l'est en effet; et, en outre, ils suivoient, en rétrogradant, l'ordre de l'alternat, le seul qui puisse donner aux inflexions de la voix, de la facilité, de la grâce ».

« De tous les compositeurs modernes, qui ont mis en chant des paroles latines, les Français sont peut-être les seuls qui aient cru devoir se soumettre à la quantité prosodique ; et encore le font-ils tant bien que mal ».

« Et, au contraire, les Italiens et les Allemands ne reconnoissent absolument que la quantité oratoire, celle dont *Quintilien* a tracé les règles ».

« Si l'on considère que les Italiens et les Allemands sont plus près que nous des Romains, qu'ils ont parlé plus tard la langue latine, que les anciens usages ont dû se perpétuer chez eux plus qu'ailleurs, on ne sera plus étonné qu'ils aient conservé l'antique prosodie, celle de *Quintilien*, celle qui nous

---

De là dut venir également l'usage des Romains de n'appuyer que sur la seconde des trissyllabes, de préférence à la première, quoique toutes deux longues; et de prolonger la pénultième dans *argentum*, *metallum*, *Bellona*, *peccator*, *thesaurus*, que nous prononçons nous-mêmes *argent*, *métal*, *Bellone*, *pêcheur*, *trésor*, en appuyant sur la dernière plutôt que sur la première.

Digitized by Google

paroît à nous se prêter plus facilement au rhythme musical, en rendant en même temps les paroles plus sensibles à l'oreille. Si nos conjectures ne sont pas concluantes, on conviendra du moins que la présomption est en leur faveur ».

D'après ces considérations, M. *Lamouroux* ne balance point à inviter les musiciens français qui voudront travailler sur des paroles latines, à suivre désormais la prosodie de *Quintilien*. Il en rappelle en conséquence les règles; et, pour les rendre plus sensibles, il les appuye chacune par divers exemples tirés du *stabat* de *Pergolèze* et de celui de *Haydn*, chefs-d'œuvre, l'un et l'autre, des deux artistes les plus célèbres qu'aient produits l'Italie et l'Allemagne.

« 1.° Tout monosyllabe est *ad libitum*, c'est-à-dire long ou bref, quelle que soit d'ailleurs sa véritable quantité poëtique. Il peut donc être placé indifféremment sous le temps *fort*, ou sous le temps *foible* de la mesure ».

« 2.° Dans tout dissyllabe, mot composé de deux syllabes, la première fût-elle brève en poësie, est toujours censée longue en musique ».

« 3.° Dans un trissyllabe, mot formé de trois syllabes, si la première et la seconde sont réellement longues, la première sera par le musicien considérée comme brève ».

Digitized by Google

« Si, au contraire, les deux premières syllabes sont poëtiquement brèves, le musicien doit traiter la première comme longue ».

« 4.° Dans tout autre mot contenant plus de trois syllabes, c'est à l'avant-dernière qu'il faut avoir égard. Si cette pénultième syllabe se trouve *positivement* longue, en ce cas, et supposant le mot composé de quatre syllabes, la seconde sera brève, et la première longue ».

« Cette loi est de rigueur, quand bien même la seconde syllabe se trouveroit longue, et la première brève ».

« Si, au contraire, la pénultième est réellement brève, la seconde alors sera nécessairement longue, et la première brève ».

« 5.° Il en est de même des mots composés de cinq syllabes. C'est toujours la quantité positive de l'avant-dernière qui détermine la quantité relative des précédentes, en suivant pour celles-ci l'ordre de l'alternat ».

« 6.° Enfin il est permis de faire d'abord entendre sous un temps foible une syllabe destinée pour un temps fort; pourvu, toutefois, qu'elle syncope sur ce dernier temps. Il en est de même d'une syllabe brève, qui peut paroître sous la moitié d'un temps fort, pourvu qu'elle coule, en se prolongeant, sur le temps foible qui suit ».

Digitized by Google

« Telles sont les règles de la prosodie latine que suivent les Italiens et les Allemands, et qui sont entièrement conformes aux principes de *Quintilien*».

« Il est cependant bien douteux que cet auteur ait été connu de *Haydn* et de *Pergolèze*, et que son *institution de l'orateur* soit un livre classique des conservatoires d'Italie».

« On est bien plus fondé à croire que la méthode usitée par les Allemands et les Italiens, a une origine antique ; qu'elle fait partie de l'héritage de leurs ancêtres ; qu'ils se la transmettent successivement ; et qu'enfin, leur manière actuelle d'appliquer, soit dans le chant, soit dans le discours, les longues et les brèves, aux paroles latines, est encore la même que celle des anciens Romains».

« Si vous comparez les deux méthodes, la française et l'italienne, vous ne tarderez pas à vous convaincre que la première rend la langue latine maigre, obscure et sourde ; tandis que, par l'effet de la seconde, cette langue devient sur-le-champ claire, pleine, nombreuse et sonore. Lisez même des vers latins, non avec leur quantité prosodique, mais avec celle de *Quintilien* ; et vous jugerez bientôt en faveur de la dernière : vous la goûteriez encore mieux, si, abandonnant une coutume barbare, vous aviez le courage de prononcer *u* comme *ou*, et la diphtongue *au* comme *aou*».

Digitized by Google

« Il seroit bien temps de suivre, à cet égard, l'exemple de nos rivaux en musique, et de cesser de donner lieu aux reproches, aux plaisanteries qu'ils nous font depuis dix siècles, en nous accusant de ne savoir encore ni parler ni chanter le latin. (Voyez Dict. de *Rousseau*, au mot *plain-chant*) ».

Digitized by Google

RÉFLEXIONS

SUR

L'ACCENT PROSODIQUE,

PAR M. GODAILH.

Séance du 5 Thermidor.

LES Latins donnoient le nom d'*accent* à ce que nous appelons prosodie : *Quibus legibus syllabas moderemur*, dit Jules-César Scaliger, *accentiones, accentus, accentiunculas Latini vocarunt, Græcos imitati, qui eadem causâ προσῳδίας nominabant.* En effet, ces deux mots sont étymologiquement synonymes, et symétriquement composés d'une préposition et d'un nom, qui se correspondent pour la place comme pour le sens. Cependant les Romains prirent aussi le mot *accent* dans le sens particulier que

Digitized by Google

nous lui donnons le plus souvent en français, où il ne constitue qu'une divison de la prosodie.

J.-J. Rousseau, dans son dictionnaire de musique, distingue « trois sortes d'accens : l'*accent* » *grammatical*, par lequel le ton des syllabes est » grave ou aigu ; l'*accent logique* ou *rationnel*, » qui indique la connexion plus ou moins grande » que les propositions et les idées ont entr'elles, et » qui se marque en partie par la ponctuation ; enfin » l'*accent oratoire*, qui, par diverses inflexions de » voix, exprime les sentimens dont celui qui parle est » agité, et les communique à ceux qui l'écoutent ».

Il ne s'agit ici que de l'accent grammatical. On en compte trois : l'accent *aigu*, l'accent *grave*, et l'accent *circonflèxe*. Le premier élève la voix sur une syllabe ; le second produit un effet contraire ; le dernier, formé de la réunion des deux autres, fait que la voix s'élève, et tombe ensuite dans la même syllabe. Voici comment *Cicéron* s'exprime sur l'accent grammatical, dans son traité de l'orateur : *Mira est enim quædam natura vocis, cujus quidem è tribus omninò sonis, inflexo, acuto, gravi, tanta sit et tam suavis varietas.*

Les accens écrits dont nous nous servons en français, n'étant destinés qu'à indiquer la prononciation ouverte ou fermée des *e*, ou à indiquer la nature de certains mots, ou à indiquer la suppression de quelques lettres, sans déterminer aucune intonation,

Digitized by Google

il n'est nullement question ici de ces accens, auxquels, pour éviter toute équivoque, on auroit dû donner une autre dénomination.

Mon but n'est pas d'analyser les règles que les grammairiens ont données sur les accens, mais d'en rappeler ce qui sera nécessaire pour détruire une erreur que certains auteurs paroissent accréditer.

De l'accent en latin et en grec.

M. *Chabanon* dit, dans les *Considérations sur les langues*, qu'il a mises à la suite de son *Traité sur la musique*, pag. 432 : Selon *Quintilien*, *Théodore de Bèze* et généralement tous les grammairiens, *toute syllabe aigüe est longue.*

J'entreprends de prouver, 1.° qu'il s'ensuit des principes très-formels de *Quintilien*, que l'accent aigu se met souvent en latin sur des syllabes brèves; 2.° que *Théodore de Bèze* ne parle que de la langue française, et que des auteurs recommandables ont même modifié sa règle; 3.° enfin, que les principaux grammairiens disent expressément, qu'il faut bien distinguer entre accent et quantité.

Voici les règles de *Quintilien* concernant l'accent, résumées et traduites par M. *Chabanon* lui-même. Le soin qu'il a pris de les rapporter toutes dans son livre, rend beaucoup plus frappantes les contradictions où il est tombé. Nous les ferons suivre de quelques-unes de ses réflexions.

1.° « L'accent aigu doit se trouver dans chaque » mot, ne s'y trouver qu'une seule fois, jamais

Digitized by Google

» sur la dernière syllabe ; et, en s'éloignant de la » dernière, il ne peut jamais remonter au-delà de » l'antipénultième.

2.° » Dans les mots de trois syllabes, celle du » milieu, si elle est longue, est accentuée aigüe » ou circonflexe ; si cette syllabe du milieu est » brève, elle est accentuée grave, et par consé- » quent rend aigüe celle qui la précède.

3.° » Dans les mots de deux syllabes, la première » porte l'accent aigu.

4.° » Jamais l'aigu et le circonflexe ne peuvent » se trouver ensemble : car, le circonflexe étant » composé de l'aigu et du grave, ce seroit deux » fois élever la voix dans le même mot ; ce qui ne » doit jamais arriver.

5°. » Les monosyllabes sont accentués de l'aigu » ou du circonflexe ; car il ne doit pas y avoir un » seul mot dans la langue, où l'inflexion élevée ne » se fasse entendre ».

« Il n'y aura peut-être personne, ajoute M. *Chabanon*, » qui ne croie aisée la pratique de ce petit » nombre de préceptes ; voyons, sur ce point, ce » qu'il faut en croire, et sur un seul vers de » *Virgile :*

Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris.

» Suivant les préceptes ci-dessus énoncés, on » élèvera d'abord la voix sur la première syllabe » de

Digitized by Google

» de *arma* ; ensuite sur quelle syllabe l'élèverez-
» vous ? sur la première du mot *virum ?* Cette syl-
» labe est brève ; et toute syllabe aigüe doit être
» longue. (Voy. le précepte 2). Sera-ce sur la
» dernière ? la dernière ne reçoit point l'accent
» aigu. Que faire du *que*, qui, comme mono-
» syllabe, appelle l'aigu, et comme bref le rejette?
» La fin du vers n'est pas moins embarrassante.
» Cependant *Quintilien* donne quelques facilités
» pour en déterminer la prononciation ; il nous
» avertit qu'on prononce *Trojæ qui primus ab oris*,
» comme si ce n'étoit qu'un seul mot. L'avis est
» bon : qui de nous s'en fût douté (*)? Voici
» comment je conçois la prononciation du vers
» entier :

árma vírumque cano Trójae qui primus ab óris.

(*) Personne au monde ne se fût douté d'un avis absurde et qui n'existe point. Voy. les expressions de Quintilien : *Et cum dico* circùm litora *tanquam unum enuntio, dissimulatâ distinctione : itaque, tanquam in unâ voce, una est acuta : quod idem accidit in illo,*

Trojæ qui primus ab oris.

Qui ne voit que *Quintilien* ne parle que dès deux mots *ab oris ?* qu'il faut accentuer comme un trissyllabe *abóris*. M. *Prévost*, professeur de philosophie à Genève, traducteur des Essais Philosophiques d'*Adam Smith*, adopte la même erreur, et dit expressément qu'un hémistiche entier de *Virgile* n'avoit quelquefois qu'une seule syllabe frappée de l'accent aigu.

Digitized by Google

» Dans le vers ainsi accentué, il ne se trouve » que trois syllabes qui portent l'accent (*). » Ainsi, les cinq derniers mots du vers se consi- » dèrent, pour l'accent, comme n'étant qu'un » seul mot ; et dans les premiers mots je ne place » point d'accent, faute de le pouvoir placer sans » violer un des préceptes de *Quintilien :* encore en » reste-t-il un violé ; c'est celui-ci, *il n'est pas* » *un mot de la langue, où l'inflexion aigüe ne* » *doive se faire entendre.*

» Ce que je viens de dire, n'est qu'une conjec- » ture très-incertaine ; mais je doute qu'on y » oppose autre chose qu'une conjecture : et de ces » doutes contradictoires, il résultera que, sur » l'harmonie des langues anciennes, il est plus » convenable de douter que d'affirmer. (p. 426-28).

» Il y a, je pense, une relation intime entre » l'accent prosodique et la quantité : on est natu- » rellement porté à prolonger la syllabe sur laquelle » on élève la voix..... La prononciation des Ita- » liens et des Espagnols se conforme à cette règle, » qui, si elle est aussi invariable que je le présume, » forme un *principe accidentel* de quantité, auquel » je ne vois pas qu'on ait fait attention ».

(*) Si M. *Chabanon* eût été conséquent, il n'eût mis que deux accens sur tout ce vers : car, si *Trojæ qui primus ab oris* ne fait qu'un mot, ce mot ne doit avoir qu'un seul accent.

Digitized by Google

Voilà l'auteur bien triomphant de sa découverte ; essayons de prouver qu'on peut lui opposer autre chose que des conjectures. Et, d'abord, où a-t-il pris la règle que *toute syllabe aiguë doit être longue ?* Est-ce dans le deuxième précepte qu'il désigne ? Mais, de ce que, dans un mot de trois syllabes, l'accent (*) doit être sur la pénultième, si elle est longue, s'ensuit-il qu'on ne puisse le placer sur une syllabe brève ? Peut-on le conclure, lorsque le même précepte ajoute que, si l'avant-dernière syllabe est brève, l'accent se place sur l'antépénultième ? Et il suit des règles exposées, que cela doit être ainsi, quoique l'antépénultième soit brève elle-même : car, en vertu du premier précepte, tout mot doit avoir son accent ; et cet accent ne peut se trouver sur la dernière syllabe, ni remonter au-delà de l'antépénultième. Peut-on se persuader que *Quintilien* eût omis de mentionner une exception qui se présenteroit très-fréquemment, lui qui a bien exprimé celle qui consiste à placer l'accent sur l'antépénultième, si la pénultième se trouve brève ; et ce cas n'étant guère plus fréquent que celui qui offre des antépénultièmes brèves aussi ?

Nous aurions encore le même reproche à faire à

(*) Pour abréger, lorsque nous disons simplement l'*accent*, nous entendons parler de l'accent aigu.

Digitized by Google

Cicéron, qui donne aussi, et sans restriction, sa règle sur l'accent; elle est ainsi conçue : *Natura, quasi modularetur hominum orationem, in omni verbo posuit acutam vocem, nec unâ plus, nec à postremâ syllabâ citra tertiam.* (Orat. 18).

Je suis surpris que le précepte, que M. *Chabanon* a mis sous le n.° 3, ne l'ait pas fait revenir de son erreur : il dit formellement, *in dissyllabis prior* : dans les mots de deux syllabes, l'accent doit toujours être sur la première. Auroit-il oublié de dire ici, *à moins qu'elle ne soit brève*, comme il l'a fait pour les mots de trois syllabes? Mais, dans ceux-ci, l'accent trouve sa place sur l'antépénultième; tandis que, dans les mots de deux syllabes, on est forcé de le placer sur la première dans *Dĕus* comme dans *mĕntis*, parce que l'accent n'est jamais sur la dernière syllabe, à moins qu'il n'y en ait qu'une seule; parce que la première, la plus importante de toutes les règles, c'est que chaque mot ait son accent : *Ne sit aliqua vox sine acutâ.*

Suivons l'accentuation du vers de *Virgile :* la particule *que* se trouvant réunie au mot *virum*, suivant la règle des enclitiques, elle en fait un mot de trois syllabes, qui, d'après le précepte second, doit être accentué ainsi : *Virúmque.*

Que faire du QUE, dit M. Chabanon, *qui, comme monosyllabe, appelle l'aigu, et comme bref, le rejette?* Si vous le séparez du mot qui précède, qui

Digitized by Google

a pu vous autoriser à dire que, comme bref, il rejette l'accent? *Ea verò quæ sunt syllabæ unius erunt acuta aut flexa, ne sit aliqua vox sine acutâ.* Ce précepte n'est-il pas formel et sans exception?

M. *Chabanon* ne met que trois accens sur tout le vers; tandis que, selon *Quintilien* même, il devoit en mettre au moins sept, ainsi qu'il suit:

árma virúmque cáno Trójae qui primus ab óris.

Il me paroît que les Latins, comme la plupart des autres peuples, ont senti que l'élévation de la voix ne devoit pas trop s'éloigner de la fin des mots, afin que la chute n'en fût pas trop traînante, et ne devînt pas insensible; et que cette élévation ne devoit pas être non plus tout-à-fait à la fin, lorsque cela est possible, sans violer la règle qui veut que chaque mot ait son accent (*).

L'usage, selon *Quintilien* et d'autres grammairiens, avoit apporté quelques exceptions aux règles des Latins sur l'accent: mais l'explication qu'on en donne justifie les règles.

« C'est ainsi, dit *Vossius* (de art. grammat., » lib. II, cap. X), d'après *Priscien*, que, si *facio*

(*) Les Grecs, dit *Juste Lipse* (de rectâ pronuntiatione latinæ linguæ, cap. XX, pag. 103), accentuoient quelquefois la dernière syllabe.

Digitized by Google

» et *fio* restent intacts, et sont précédés d'un » autre mot, ils conservent leur signification, leur » conjugaison et leur accent. Exemples : *calefácis*, » *calefácit* conservent l'accent sur l'avant-der- » nière, quoiqu'elle soit brève; *tepefís*, *tepefít* ont » l'accent sur la finale, comme *fís* et *fít*. La même » chose est arrivée dans les vocatifs *Mercúri*, » *Virgíli*, *Valéri* et autres.

» Les modernes abrégeant ces mots par la sup- » pression de la dernière syllabe qu'ils allongèrent, » ils dirent pour *Virgilie*, *Virgili*, etc., et con- » servèrent à ces mots abrégés, l'accent du vocatif » parfait : car, s'il n'y avoit pas d'abréviation, les » vocatifs en *i*, qui ont la pénultième brève, de- » vroient avoir l'accent sur l'antépénultième.

» Au contraire, on accentuoit l'antépénultième » d'*éxinde*, *síquando*, quoique la suivante soit » longue.

» Je ne vois rien, dit cet auteur, qui excuse ceux » qui, dans *deinceps* et quelques autres, accen- » tuent aussi l'antépénultième ; ils n'ont pas les » mêmes raisons que les autres, car *deinceps* a aussi » la dernière syllabe longue ; et *ni le grec ni le* » *latin ne permet d'accentuer l'antépénultième*, » *lorsque les deux dernières sont longues* ».

Juste Lipse (de recta pronuntiatione latinæ linguæ) remarque que les anciens Latins distin-

Digitized by Google

guoient les voyelles longues des brèves, et par la nature du son (indépendamment de sa durée), et par l'écriture. Ils écrivirent d'abord doubles les voyelles longues ; puis ils les écrivirent simples, et se contentèrent de mettre au-dessus une barre (*apicem*). Et enfin, ils ne distinguèrent plus par ce signe, que les voyelles longues placées dans des mots que la quantité seule différencioit d'autres mots formés de lettres semblables : comme *mālus*, pommier ; *pŏpulus*, peuplier ; *vĕnit*, prétérit ; *lĕgit*, prétérit. *Apices*, dit *Terentianus Scaurus* (voy. *Juste Lipse*, liv. VIII, pag. 32), *ibi poni debent, ubi eisdem litteris alia atque alia res significatur.*

Dans les développemens que *Juste Lipse* donne aux règles de *Quintilien* sur l'accentuation (règles que, pour le dire en passant, il interprète bien autrement que M. *Chabanon*), il dit que toute voyelle longue par nature, porte l'accent circonflexe, lorsque la syllabe est l'avant-dernière, à moins que la dernière ne soit longue aussi : dans ce cas, la pénultième ne reçoit que l'accent aigu, parce que, dit-il (pag. 101), le circonflexe allonge trop la syllabe ; ce qu'on ne peut faire, lorsqu'elle est suivie d'une autre longue, sans trop abréger celle-ci.

Quant aux monosyllabes, lorsqu'ils sont brefs, dit-il, ils ont l'accent aigu, comme *fár, sál ;* lors-

Digitized by Google

qu'ils sont longs par position *, ils ont aussi l'accent aigu, comme *páx*, *núx*, *fáx*; enfin, lorsqu'ils sont longs par nature, ils ont l'accent circonflexe, comme *mós rês*, *lûx*. (pag. 103).

Si vous consultez *Jules-César Scaliger*, il vous dira : *Non potest fieri quod quidam professi sunt accentum esse modum quantitatis syllabarum.*

Vossius, parlant de quelques grammairiens qui partageoient l'opinion que nous combattons, s'exprime en ces termes (de art. gramm., lib. 2, cap. x) : Eos in errorem hunc impulit *quòd non distinguerent inter accentum et quantitatem*, quasi idem sit *acui* et *produci*, et non *pietas*, *homínibus*, multaque hujusmodi *amant* tertiam à fine, et nihilominus *corripiant*.

Érasme étoit du même avis : *Accentus*, dit-il, *incertus est index spatii syllabici.*

« Les Romains, dit *Rollin* (cours d'études, » tom. 1, pag. 224), distinguoient l'accent de » la quantité, et il savoient fort bien relever une » syllabe, sans la faire longue ».

Il est hors de doute cependant, d'après ce que nous avons rapporté de *Juste Lipse*, que l'accent

---

(*) Les voyelles brèves deviennent *longues par position*, lorsqu'elles sont suivies de deux consonnes : dans les exemples cités, l'*x* produit cet effet, comme lettre double ; leurs cas obliques qui perdent l'*x*, ont la première syllabe brève, *nŭcis*, *făcis*,

Digitized by Google

circonflexe tenant lieu de deux autres accens réunis, et supposant une voyelle répétée et prononcée successivement en élevant et en abaissant la voix, cette voyelle, quoiqu'elle soit maintenant exprimée par une seule lettre, ne peut manquer d'être longue. Ceci dérive, non de la nature des accens, qui n'ont rien de commun avec la quantité, mais de la réunion en un seul signe, de deux accens opposés, et de la suppression de l'une des voyelles sur lesquelles ils devoient porter. Il n'existe, à proprement parler, que deux accens, l'aigu et le grave; encore celui-ci n'existe-t-il que par comparaison avec le premier, et est supposé, par-tout où l'autre ne se trouve point.

La langue grecque n'est pas plus favorable au système de M. *Chabanon*, que la langue latine. En effet, on trouve dans la grammaire grecque de *Port-Royal*, la distinction de deux voyelles brèves ε et ο; de deux longues η et ω; et de trois communes α, ι et υ. On y trouve dans les vers techniques qui exposent les règles générales de l'accentuation :

> L'aigu peut en trois lieux passer;
> Sur brève ou longue se placer, etc.
>
> (*Page* 22).

Dans le chapitre VI du IX.e livre, pag. 549, elle s'exprime aussi très-formellement : « Mais la chose » où d'ordinaire on se trompe le plus dans la pro-

Digitized by Google

» nonciation, 'est de confondre les accens avec la
» quantité, qui sont deux choses bien différentes...
» car la quantité est pour marquer la longueur ou
» brèveté des syllabes, et le temps qu'elles doivent
» durer, au lieu que l'accent n'en marque que
» l'élévation ou la dépression. Or, comme dans la
» musique, il se voit que des notes basses ont sou-
» vent plusieurs mesures, au lieu que de plus hau-
» tes n'en ont qu'une ou moins d'une; que celles-ci
» passent souvent très-vîte, et les autres très-lente-
» ment : de même il est facile, dans la prononcia-
» tion, d'élever une syllabe et de la faire passer
» légèrement, s'il est besoin; comme, au contraire,
» d'en rabaisser une autre et la faire durer plus
» long-temps, s'il est nécessaire. Ainsi dans
» τετυφαμεν, l'antépénultième syllabe sera élevée,
» mais brèvement; et la pénultième rabaissée,
» quoique tenue plus longue et plus pleine qu'au-
« cune des autres de ce mot, parce qu'elle est telle
» de sa nature ».

Après ces développemens et ces autorités, je demande, 1.° si l'on peut croire que *Quintilien* n'eût pas dit expressément quelque chose de la nécessité de faire longue toute syllabe accentuée, dans le cas où c'eût été l'usage chez les Latins; 2.° s'il nous est permis, en interprétant arbitrairement ce que cet auteur dit, de supposer ce qu'il ne dit pas, sur-tout lorsque cette supposition contrarie les conséquences immé-

Digitized by Google

diates de ses préceptes; 3.° si, en supposant même ce que M. *Chabanon* fait dire à *Quintilien*, on peut en tirer cette conséquence, que *syllabe longue ou syllabe accentuée sont synonymes* (*) ; car, quand même tout accent supposeroit une syllabe longue, toute syllabe longue ne supposeroit pas l'accent ; 4.° si l'alternat (**) se trouve explicitement ou

---

(*) Ce ne sont pas les propres expressions de M. *Lamouroux ;* mais il traduit toujours *acuta* par longue. Dans un mot de trois syllabes, dit-il, les Romains ne devoient exprimer qu'une longue. Il demande, lorsque les deux dernières du trissyllabe étoient longues, ou toutes les deux brèves, quelle est celle des deux qu'ils faisoient longue. Il dit que *Quintilien* a eu tort d'exiger qu'*il n'y eût qu'une syllabe longue dans un mot*, et qu'il a oublié de parler des quadrissyllabes. Est-ce oublier les quadrissyllabes, que de dire : *In omni voce acuta intra numerum trium syllabarum continetur, sive hæ sint in verbo solæ, sive ultimæ ?* L'accent aigu ne se pose que sur une des trois syllabes, soit qu'elles se trouvent seules dans le mot, ou bien *que ce soient les dernières.* (Voyez ci-dessus l'extrait du mémoire de M. *Lamouroux*, sur la Prosodie musicale).

(**) M. *Lamouroux* a pour but dans son mémoire, de prouver, 1.° d'après *Quintilien* et *Chabanon*, que les Latins avoient adopté dans l'usage, une quantité alternante, qui faisoit constamment succéder une longue à une brève, ou une brève à une longue ; 2.° d'après *Sulzer* (art. Rhythme et Mesure du supplément à l'ancienne Encyclopédie), et en changeant la doctrine des temps *forts* et *foibles* en celle des temps *longs* et *brefs*, que la musique ne peut admettre d'autre prosodie que cet alternat. Il prétend confirmer cette doctrine par des exemples pris pour le latin, chez les musiciens étrangers les plus renommés.

Digitized by Google

implicitement établi dans la langue latine, par M. *Chabanon* et par *Quintilien*; 5.° comment *Cicéron* et *Quintilien* se seroient-ils donné tant de peine pour fixer les nombres ou les pieds qui doivent terminer et même remplir leurs périodes, si, contre toutes les lois de la prosodie, le plus beau des nombres, le seul nombre eût été l'alternat ?

Il seroit superflu de citer de nouvelles autorités; mais on peut affirmer que, bien loin que, comme l'assure M. *Chabanon*, *généralement tous les grammairiens aient fait longue toute syllabe aiguë*, presque tous, au contraire, expriment, quant aux langues anciennes, une opinion contraire : tels sont ceux que nous avons cités, auxquels on peut joindre *Capella*, *Aulugelle*, *Port-Royal*, etc.

De l'accent en français (*).

Théodore de Bèze et M. l'*abbé Batteux* ont traité de l'accent dans la langue française; et c'est d'une décision du premier qu'on abuse, pour soutenir que, dans toute langue, les syllabes accentuées sont longues : mais, en premier lieu, *Théodore de Bèze* dit positivement, *les Grecs mettent l'accent aigu sur les longues et sur les brèves* (Batteux, t. v, pag. 327). Voilà donc cette règle générale infirmée

(*) Plusieurs auteurs, tels que *Condillac* et *Marmontel*, prétendent que la langue française n'a point d'accent prosodique; *Dolivet* a varié dans ses différentes éditions, et finit par n'oser prononcer. (Voy. pag. 388 de la dernière édition).

Digitized by Google

par celui qu'on veut en faire l'auteur. D'ailleurs, même par rapport à la langue française, l'*abbé Batteux* et l'usage modifient le principe de *Théodore de Bèze*. « En effet, dit l'*abbé Batteux*, dans un exemple qu'il cite, « si je réunis *je* avec *viens*, je » prononce *je* comme dans un mot de deux syl- » labes, élevant la première, et abaissant la der- » nière. J'élève la voix dans la première de *selon*, » si je fais sentir l'*e* muet ».

Selon le même, la règle de *Théodore de Bèze* doit se réduire à ceci : *dans tout polisyllabe français, la syllabe qui porte l'accent est sensiblement la plus longue ou la moins brève qu'il y ait dans un mot* (pag. 330) (*). Je modifierois encore cette observation, en ce que, s'il est nécessaire qu'une syllabe sur laquelle on élève la voix, ne soit point excessivement brève, il ne s'ensuit nullement que, s'il y a plusieurs longues dans le mot, la syllabe accentuée soit plus longue que les autres. On voit même dans l'exemple cité ci-dessus, qu'en accentuant la première de *selon*, il est impossible de la faire plus longue que la seconde; il suffit *que l'*e *muet se fasse sentir*.

M. *l'abbé Batteux* prétend établir aussi, que,

(*) *Dolivet* dit (pag. 387) que la prétendue règle de *Théodore de Bèze* est visiblement fausse, à la prendre sans restriction.

Digitized by Google

« quoique l'accent soit *virtuellement* dans tout mot » qui en est susceptible, c'est-à-dire, qui se pro- » nonce en plusieurs temps, il n'est *réel* et *effectif* » que quand le repos vient après ce même mot » (pag. 313). Je n'examine point si l'on doit contester ce principe, restreint à la langue française; mais M. *Batteux* semble vouloir aussi en faire un principe général. Il en fait au moins l'application au latin; et c'est, sans doute, pour avoir oublié ce passage de *Cicéron* qu'il avoit cité lui-même trois pages avant : *natura in omni verbo posuit acutam vocem.* Et *Cicéron*, dans son orateur, n'a certainement point voulu parler des mots pris séparément. Il n'eût d'ailleurs pas manqué d'établir la distinction du *virtuel* et de l'*effectif*, s'il y avoit eu lieu.

Relevons encore une méprise de *l'abbé Batteux.* Il dit, dans sa règle concernant les dissyllabes français (pag. 321) : *s'il y a une brève et une longue, la longue sera un peu allongée par ceux qui mettront l'accent sur le premier temps de la seconde syllabe.* Exemples : *hasard, amour, progrès.* Qui ne voit que, dans ce cas, ce seroit un véritable accent circonflexe, et non un accent aigu ? Et qui ne sait que cet accent choqueroit dans *hasârd, amôur,* etc.

J'ai saisi d'autant plus volontiers l'occasion de faire connoître l'erreur dans laquelle me paroissent être tombés des auteurs estimables, qu'il semble

Digitized by Google

que, quoique *l'abbé Batteux* n'adopte pas dans toute son étendue le principe de *Théodore de Béze*, il a néanmoins du penchant à regarder comme longue toute syllabe accentuée ; que cette opinion a fait des progrès d'après l'autorité de quelques écrivains modernes ; qu'elle ne peut être soutenue, pour les langues anciennes, par aucune apparence de raison ni d'autorité contemporaine ; et qu'il seroit à souhaiter que, pour sentir les beautés d'harmonie de ces langues, nous nous conformassions à ce qui nous a été transmis de certain sur la manière dont elles étoient prononcées.

Digitized by Google

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE

INTITULÉ

RÉFLEXIONS

SUR CETTE QUESTION:

Le climat doit-il agir d'une manière puissante sur la forme du Gouvernement?

PAR M. LAFONT FILS.

Montesquieu établit en principe, que le climat agit d'une manière puissante sur la forme du gouvernement. *Mably* établit une opinion toute contraire. M. *Lafont* pense comme *Mably*, et s'attache à la réfutation du principe émis par *Montesquieu*; et il réfute, avec *Mably*, le principe mis souvent en avant, *que le despotisme convient aux pays chauds, la barbarie aux pays froids, et la bonne police aux régions intermédiaires.*

Ce

Digitized by Google

Ce n'est pas les hommes influencés par ce climat, qui déterminent la forme du gouvernement : ce sont les gouvernemens qui font par-tout les hommes ce qu'ils sont.

Ne voit-on pas régner le despotisme dans les régions les plus froides, dans les régions les plus chaudes, et dans les régions tempérées ?

N'a-t-on pas vu d'un côté dans le nord de l'Europe, de l'autre sur la côte d'Afrique, s'élever deux républiques, toutes les deux commerçantes et libres ; la Hollande s'affranchir du joug de l'Espagne, Carthage rivaliser avec Rome ?

Brutus n'a-t-il pas fait succéder le gouvernement de plusieurs au gouvernement d'un seul ?

Auguste n'a-t-il pas fait aimer le gouvernement d'un seul là où l'on idolâtroit la république et la liberté ?

L'Arabe, dont l'indépendance est le fruit du courage, n'a-t-il pas été constamment libre depuis les temps les plus reculés, malgré les conquêtes des Grecs, des Tartares, et des Romains ? N'a-t-il pas su toujours éviter le joug sous lequel gémissent les Orientaux ?

Quand on réfléchit à ce que furent les Grecs, voit-on de nation plus avilie ? Si l'on ne voit plus chez eux des *Aristide*, des *Miltiade*, des *Thémistocle*, c'est qu'on s'est attaché à détruire l'esprit de courage et de liberté qui les rendit fameux : c'est

Digitized by Google

qu'on n'y retrouve plus les lois de *Dracon*, de *Lycurgue*, et de *Solon*.

Convenons que le gouvernement peut modifier, créer, et diriger le caractère national ; convenons que la bonne ou mauvaise influence de l'administration est toujours le grand mobile des passions.

« C'est l'impartialité des lois, dit *Mably*, l'obéissance des magistrats aux lois, des citoyens aux magistrats, le courage, la prudence, qui constituent un bon gouvernement ». Or, jamais la position topographique d'un état ne sera une cause destructive de ces principes fondamentaux.

Il ne faut qu'un grand homme pour faire un grand peuple : un jeune homme de vingt-ans, *Aratus*, en est la preuve. Chef de la ligue des Achéens, de quelques misérables bourgades éparses sur une côte pauvre, ce grand homme forme une association, crée une puissance ; et cette puissance est plus d'une fois l'arbitre des différends qui s'élevoient chez les autres peuples.

Cette vérité se fait encore sentir, lorque l'on considère la révolution qu'un seul homme, qu'un genevois, nommé *Lefort*, a préparée, et en quelque sorte opérée dans la Russie, qui étoit, il n'y a guères que cent ans, plongée dans la plus profonde barbarie.

Pierre I.er prend les rênes de l'empire : le hasard lui amène *Lefort* ; il fait à *Pierre* une peinture vraie,

Digitized by Google

brillante du monde policé ; il embrase l'ame du jeune czar ; il fait naître en lui le désir et la résolution de civiliser son pays : il voyage en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France ; il se pénètre des bonnes institutions de ces divers pays ; il ramasse les matériaux, il les met en ordre en Russie, et jette dans son pays les premiers fondemens de la civilisation. L'impulsion est donnée ; *Catherine* va plus loin : et il sembloit réservé au czar *Alexandre*, de donner à la Russie l'influence politique dont elle jouit aujourd'hui.

Si la Russie se police ; si les bonnes institutions s'y maintiennent, tous ces pays froids ne sont donc pas éternellement voués à la barbarie.

Si nous trouvons des gouvernemens semblables dans des climats différens ;

Si nous trouvons des gouvernemens différens dans des climats semblables, l'influence puissante du climat sur le gouvernement, ne peut plus être une question.

Si le philosophe recherche la cause des malheurs des peuples, il doit la voir dans leurs gouvernemens. Qu'il étudie l'histoire de ces peuples, leurs mœurs, leurs lois, il sentira qu'on pouvoit éviter, ou qu'on pouvoit remédier aux causes de leurs malheurs ; et qu'avec les vertus morales et politiques nécessaires, un législateur pourra établir dans tous les pays, une bonne forme de gouvernement.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR

QUELQUES MONNOIES ANCIENNES

Trouvées dans la Commune de Castelculier *près d'*Agen,

PAR M. SAINT-AMANS.

Séance du 23 Germinal.

En démolissant une masure au lieu de Vitrac, commune de Castelculier, on a trouvé, maçonné dans la cheminée, un pot-de-terre fait, dit-on, comme une sorte de tronc, dans lequel étoient renfermées trente et quelques pièces d'or monnoyé. Ces pièces étoient, pour la plupart, des *Carolus* et des *Ludovicus*, qui datoient presque tous des règnes de *Charles VI*, de *Charles VII*, et de *Louis XI*.

Digitized by Google

Leur acquisition m'ayant été proposée, j'ai retenu les plus curieuses, les plus anciennes, et aussi l'une des plus récentes, pour me fixer sur l'époque de notre histoire, où ce petit trésor avoit été caché. Persuadé que la Société, qui vient d'agrandir le champ de ses travaux, ne verra point sans intérêt ces vieilles monnoies trouvées dans notre territoire, je viens les exposer à ses yeux, en lui soumettant, et les recherches qu'elles m'ont mis à même de faire, et les conjectures qu'elles m'ont donné lieu de hasarder.

La pièce n.° 1, porte pour empreinte un agneau, dont la tête est entourée d'une auréole, et qui paroît soutenir une petite croix, ornée d'une bannière à trois pointes. Sous les pieds de cet agneau, on voit les lettres suivantes, PHREX. On lit autour de cette empreinte : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.* Au revers est une croix *clechée* et *fleurie :* elle est environnée d'une bordure à quatre larges festons, au-dessus desquels on voit quatre fleurs-de-lis. Ce revers a pour légende, le *Christus vincit, regnat, imperat*, que portoient encore de nos jours, les monnoies d'or à l'effigie des rois de France, et qui fut, dit-on, le mot de ralliement, ou le cri de guerre de l'armée chrétienne, dans une bataille livrée aux Sarrasins, sous le règne de *Philippe I.*[er] *. On observe ici seule-

* Dissertations historiques sur les anciens monumens etc., et les monnoies. *Venuti*, pag. 172.

Digitized by Google

ment ; que le mot *Christus*, réduit à ces trois lettres *XPC*, ou abrégé à la manière des Grecs, est répété devant chacun des trois autres mots *vincit*, *regnat*, *imperat*.

Cette monnoie est un *aignel*, *aignelet*, ou *denier d'or à l'aignel*. Frappée d'abord sous *Saint-Louis*, il paroît qu'elle fut renouvelée par ses successeurs, à-peu-près avec le même titre et le même poids, jusqu'à *Charles-le-Bel* et *Jean II*, qui lui donnèrent une valeur plus considérable. Celle des premiers *aignels* étoit de 10 sols parisis, ou de 12 sols 6 deniers tournois, lesquels, d'*argent fin*, pesoient une drachme et quelques grains. *Charles VI* et *Charles VII* firent aussi frapper des *aignels*, mais qui ne pesoient que 2 deniers, et contenoient beaucoup d'alliage. Les aignels furent nommés moutons d'or, *mutones auri*, en latin corrompu de ce temps-là. On les distinguoit en *moutons à la grande laine* et *à la petite laine*. Ceux de *Charles VI* et de *Charles VII*, furent appelés *petits moutons*. Il y avoit des *demi-moutons* et des *quart-de-moutons*. Les lettres PHREX (*Philippus rex*), offrent les initiales du nom de *Philippe-le-Long*, au règne duquel appartient l'*aignel* que nous avons pour objet. (Voyez *Leblanc*, traité historique des monnoies de France, p. 234).

La pièce n.° 2, represente un roi de France, tenant d'une main son épée, et de l'autre *la main*

Digitized by Google

de justice. Il est debout sous une espèce de dais, ou dans une niche de construction gothique, avec la couronne ouverte sur la tête. Sa côte-d'armes est chargée de fleurs-de-lis *sans nombre*, ainsi que tout le champ de la monnoie ; elle porte pour légende : *Karolus, Dei gratiá Francorum rex.* On auroit cru devoir lire *Karolus tertius*, parce que le D et l'I semblent offrir trois I en chiffres romains : mais les deux premiers forment le D ; et, en style monétaire ancien, l'E de DEI est très-souvent supprimé, ainsi qu'on peut le voir dans *Venuti*, dissertation sur les monnoies, page 158. D'ailleurs, les Rois de la seconde race ne se distinguoient point par l'ordre numérique, mais par des sobriquets : *le Gros, le Simple, le Chauve, le Bègue*, etc. Le revers porte une croix *fleurie :* dans l'intervalle des bras de cette croix, on voit deux fleurs-de-lis, et deux couronnes opposées. Une bordure à segmens alternativement aigus et arrondis, environne le tout : elle est chargée, à ses angles rentrans, de huit petites fleurs-de-lis. Le *Christus vincit, regnat, imperat*, sert de légende, comme dans le numéro précédent.

Cette pièce a porté le nom de *fleur-de-lis d'or*, ou de *florin-d'or aux fleurs-de-lis.* Elle est de *Charles V :* créée le 5 mai 1365, elle fut la dernière des monnoies d'or frappées sous ce règne. Comme elle valoit 20 sols, on lui donna dans la

Digitized by Google

suite le nom de *franc-d'or ;* et, pour la distinguer du franc sur lequel on voyoit l'effigie du roi à cheval, on la nomma *franc-à-pied.* (Voyez *Leblanc*, pag. 281 et 282, pour la figure ; voy. aussi *Ducange*, glossaire, édit. 1733, tom. IV, pag. 924).

La pièce n.° 3, offre l'effigie de St. Jean-Baptiste, dont la tête est entourée d'une auréole. Il est vêtu d'une peau de mouton, et couvert d'un manteau qui paroît être d'étoffe. Sa main droite est étendue ; il soutient de la gauche une croix, qui s'appuye sur son épaule du même côté. A la droite de l'effigie se voit un écusson, renfermant deux dauphins adossés. Le champ de cet écusson porte, en outre, quatre petites croix, et une plus grande en chef : il est surmonté de la lettre R, un peu sur la gauche, au niveau de la tête du Saint, dont le nom latin et la lettre B forment seuls la légende. Sur le revers, on voit la fleur-de-lis de Florence, avec le mot *Florentia*, précédé d'un petit fleuron régulier, placé entre deux points.

Cette monnoie est aussi du règne de *Charles V.* Elle étoit connue sous le nom de *florin-d'or*, ou de *florence-d'or ;* parce que le type en étoit semblable à celui de Florence, qu'on avoit d'ailleurs adopté, à cette époque, dans plusieurs états de l'Europe. Ce florin ne différoit de celui qu'avoit fait frapper le roi *Jean*, en 1360, que par le B, qui, dans sa légende, suit immédiatement le nom du Saint.

Digitized by Google

Leblanc dit n'avoir jamais vu ce florin, rare sans doute, et dont il ne donne ni la figure, ni la description. Il date du 5 mai 1365, et cessa bientôt après d'être frappé en France, à cause de l'inconvenance de se servir d'un type étranger pour une monnoie nationale : sa valeur étoit de 20 sols tournois. *Charles V* fit frapper aussi, au commencement de son règne, des *florence-d'or* en Dauphiné. Les deux petits dauphins, qui paroissent dans l'écusson à la droite de l'effigie de S.t Jean sur notre florin, me font quelquefois douter s'il n'est point un de ces derniers frappés à Grenoble, en 1364 : ceux-ci valoient 12 gros *delphinas*, ou de Grenoble, et revenoient à 18 sols 9 deniers. (Voy. *Leblanc*, pag. 182 et suiv.).

La pièce n.° 4, offre à gauche l'écu de France, surmonté de la figure de la Vierge ; et à droite les armes d'Angleterre, écartelées avec celles de France, surmontées d'un ange soutenant un rouleau, sur lequel est écrit le mot *ave*. On lit dans la légende : *Henricus, Francorum et Angliæ rex*. Le revers présente une croix latine, avec une fleur-de-lis à droite, et un léopard à gauche : le tout environné d'une bordure en festons chargés de fleurs-de-lis, ou de trèfles dans l'intérieur. On voit la lettre *h* au bas de la croix : la légende est le *Christus vincit, regnat, imperat*, dans la forme ci-dessus mentionnée.

Digitized by Google

Cette monnoie, connue sous le nom de *salut*, à cause de la salutation angélique, dont elle offre l'image, est du temps de *Henri V* et de *Henri VI*, rois d'Angleterre, qui la firent frapper en 1422 et 1423. On pourroit croire peut-être qu'elle fut battue lors du couronnement de *Henri VI*, en qualité de roi de France, et pour célébrer son *joyeux avénement* (expression qui trouveroit dans le mot *ave* son étymologie), si l'on n'avoit déjà des *saluts* frappés par *Charles VI* en 1421, et d'autres encore par *Charles*, frère de *Saint-Louis*, comte de Provence et roi de Sicile. Quoiqu'il en soit, le *salut* valoit 25 sols tournois, et on en comptoit 63 au marc : il y avoit des *saluts* et des *demi-saluts*. Selon un ancien manuscrit, cité par *Leblanc*, les rois d'Angleterre firent frapper cette monnoie *d'or fin*, à plus haut titre qu'aucun de leurs voisins, pour aliéner l'amitié des Français de *Charles VII*, qui avoit été forcé d'altérer ses monnoies : on reconnoît à ce procédé la politique anglaise. (Voyez *Leblanc*, pag. 297, et pag. 298 pour la figure ; voyez aussi *Ducange*, pag. 926, avec fig.) Un autre *salut* d'or, où l'écusson d'Angleterre ne se trouve point, est gravé dans *Leblanc*, 288 *a*. Il est de *Charles VI*.

La pièce n.° 5, est encore anglaise, ou anglo-française. On y voit la figure d'un roi au milieu d'un vaisseau flottant sur les ondes. Ce roi, au-dessus

Digitized by Google

duquel la voile du vaisseau est relevée, porte une couronne ouverte, ornée de fleurs-de-lis, tient son épée, un sceptre ou *la main de justice*; et de plus porte au bras gauche l'écu écartelé de France et d'Angleterre. Ces mots composent la légende: *Henricus, Dei gratiâ rex Angliæ, Franciæ, dominus Hyberniæ.* On lit au revers : *Jesus autem transiens per medium illorum ibat;* il est chargé d'une croix environnée d'un double feston. Cette croix, accompagnée de fleurs-de-lis, de rinceaux, de couronnes et de léopards, n'est pas sans élégance, et porte dans son centre une *h* gothique, lettre initiale du nom de *Henri VI*, sous lequel cette monnoie fut frappée. Elle est désignée dans l'ouvrage de *Leblanc*, pag. 297, et figurée pag. 298. Cette gravure diffère de notre monnoie, en ce que la *main de justice* n'y paroît point, et que le roi y est revêtu de sa cuirasse. On donnoit à cette pièce le nom de *noble-d'or* : il y avoit des *demi-nobles* et des *quart-de-nobles.* Cette monnoie, battue en France, ne se distingue, selon les auteurs, du sterling d'or frappé en Angleterre, que par son revers, dont le milieu est occupé par une étoile.

La pièce n.° 6, est un sterling ou *esterlin* d'or : *Venuti,* diss., pl. 1.re, fig. 7. On y voit à la proue du vaisseau, un pavillon ou étendard, bordé de franges, et portant un E gothique, lettre initiale du nom d'*Édouard.* L'effigie royale n'y est point

Digitized by Google

munie de la *main de justice* ou du sceptre ; et le corps du vaisseau présente une rose flanquée de deux léopards, immédiatement sous la figure du roi. Ces particularités gravées, mais non mentionnées par *Venuti*, distinguent encore, comme l'on voit, cette monnoie de la précédente, dont le diamètre est d'ailleurs plus grand. Au surplus, elles sont aussi mal frappées l'une que l'autre, et n'offrent aucune proportion entre leurs effigies royales et le vaisseau qui les supporte. En 1746, on trouva dans la ville de Clairac, en réparant une vieille muraille, pour une très-grosse somme de ces sterlings : l'un d'eux servit de modèle à la figure gravée par *Venuti*, et ci-dessus citée. Les sterlings eurent long-temps un cours légal en France : on observe que, pendant 137 ans, ils y conservèrent toujours le même poids et le même titre. (Voy. *Leblanc*, pag. 183). Cette monnoie, aujourd'hui devenue fictive en Angleterre, y est très-rare dans les cabinets des curieux.

La pièce n.° 7, porte un écusson de France à trois fleurs-de-lis, surmonté d'une couronne ouverte, ayant au-dessus d'elle un soleil, dont les rayons sont contournés en flammes. Ces mots, *Ludovicus, Dei gratiâ Francorum rex*, pour légende, sont séparés entr'eux, par deux points situés l'un sur l'autre, et évidés. Cette pièce, qui porta le nom d'*écu d'or au soleil*, ou d'*écu sol*, pré-

Digitized by Google

sente une croix *fleurdelisée* au revers ; avec le *Christus vincit, regnat, imperat* ordinaire. Les *écus d'or au soleil* se retrouvent sous plusieurs rois de France ; mais les premiers datent du règne de *Louis XI*, qui les fit frapper le 2 novembre 1475. Celui que nous avons sous les yeux est de ce prince : on ne peut le confondre avec aucun de ceux de *Louis XII*, qui offrent deux fleurs-de-lis, ou deux L couronnées aux côtés de l'écusson, et toujours un revers différent. Les *écus d'or au soleil* étoient de 70 au marc, et valoient 33 sols. (Voy. *Leblanc*, pag. 305, et pag. 306 pour la fig. ; voy. aussi *Ducange*, p. 928.

La pièce n.° 8, assez difficile à décrire, porte d'un côté les mots *Conradux : rex : romano :* suivis d'un *G*, avec une croix *pâtée* au milieu, une seconde croix située dans la légende, et huit autres petites attachées au feston qui environne la première. On voit au revers *B : C : dux : janven :* puis trois X en chiffres romains, autour d'une espèce de cadre ou de chassis quarré long, surmonté d'une pièce droite portée par la traverse supérieure, et d'une sorte de compas accompagné d'accessoires qu'on ne peut définir. Le même feston, avec ses huit petites croix, entoure le cadre qui semble renfermer un globe allongé à son sommet, supporté par une *haste*, et terminé par deux grands crochets.

Il n'est pas possible de douter que cette monnoie ne soit un ducat de Gênes, d'après l'ouvrage de

Digitized by Google

Leblanc, pag. 323, et les figures qu'il donne 324 et 325 des monnoies de cette république, frappées au temps de *Louis XII*. Le *Conradux rex romanorum* s'explique par la cession que fit *Conrad II*, dit le *Salique* ou l'*Ancien*, à Gênes, alors fief de l'empire, du droit de battre monnoie, et d'exercer la justice criminelle : *Jus monetæ et gladii*. Depuis cette époque, qui date de 1039 *, les Gênois, soit qu'ils s'y fussent obligés, soit par reconnoissance, conservèrent le nom de ce prince sur leurs monnoies, et représentèrent au revers l'instrument de la peine capitale, tel qu'il étoit alors usité. D'après la forme de cet instrument, on ne peut se refuser à lui croire beaucoup d'analogie avec celui employé de nos jours pour infliger la même peine, et que l'ignorance a préconisé comme une nouvelle invention.

Louis XII, investi de la souveraineté de Gênes, l'ayant châtiée d'une révolte en 1507, ordonna que la monnoie de cette ville rebelle seroit désormais marquée de son nom et de ses armes. Ce changement fut exécuté, mais en conservant le revers à-peu-près semblable à celui que nous avons décrit, ainsi qu'on peut le voir dans *Leblanc*, à la planche citée. Le ducat qui nous occupe, dans lequel le

* Et non de 1139, ainsi qu'on le lit dans *Leblanc*, sans doute par erreur typographique. *Conrad II* mourut à Utrecht, en 1039, peu de temps après la cession dont il s'agit.

Digitized by Google

mot *Conradux* se trouve terminé par une *X*, est donc antérieur à *Louis XII*. Il est difficile de savoir le nom du doge qui paroît désigné par les lettres initiales B : C : étoit-il le trentième ?

Il paroît, au surplus, que le dépôt, dont les pièces ci-dessus faisoient partie, datoit du règne de *Louis XI*; parce que la monnoie la plus récente qu'il contenoit fut frappée sous ce prince, et que les deux tiers des pièces de ce dépôt offroient le même type. La France fut assez tranquille à cette époque. Si l'on doit néanmoins attribuer aux guerres intestines, aux dissentions civiles, la cause de ce trésor caché, on peut le rapporter au temps du siége de Lectoure, où le trop fameux comte d'*Armagnac* s'étoit retiré en 1473, et où il termina sa scandaleuse destinée. On pourroit croire aussi ce dépôt occasionné par la guerre appelée si dérisoirement *du bien public*, qui éclata vers 1464, et pendant laquelle le même comte d'*Armagnac*, qui s'y étoit engagé, auroit pu causer quelques troubles, ou quelques mouvemens dans la Guienne. Mais *Leblanc*, en établissant que les *écus d'or au soleil* furent frappés en 1475, nous oblige de renvoyer, après le siége de Lectoure, l'époque du dépôt dont il s'agit. A la suite de ce siége, long et meurtrier, ne resta-t-il pas des corps de troupes dans le pays ? N'en résulta-t-il pas pour nos pères, des vexations, des mesures oppressives, des alar-

Digitized by Google

mes, pendant lesquelles ils durent chercher à mettre leur numéraire à l'abri des événemens ? Si cet état de choses n'est pas prouvé, il doit paroître au moins très-vraisemblable. Je crois donc pouvoir supposer que les pièces d'or trouvées à Vitrac, y furent déposées dans les huit années qui s'écoulèrent depuis 1475 jusqu'à la mort de *Louis XI*, survenue, comme l'on sait, à Plessis-lès-Tours, le 30 août 1483.

Les pièces n.os 2, 4, 5, 6 et 7, sont extrêmement minces. Cette fabrication peut avoir eu plusieurs motifs pour objet : elle présente le meilleur moyen d'empêcher l'altération des monnoies, ou de la rendre très-difficile.

CORRESPONDANCE

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

Entre M.r Vigué, membre de la Société,

*Et M.r S**, Docteur en Médecine.*

La correspondance suivante a eu lieu à l'occasion d'une pièce de vers de M. *Vigué*, dans laquelle il faisoit la demande d'un baiser, en employant la plupart des mots consacrés à l'algèbre et à la géométrie.

VERS

De Monsieur S**,

A Monsieur Vigué.

Honneur soit à l'auteur galant
Qui résout si bien un problème :

Digitized by Google

Je ne suis pas aussi savant ;
Et pourtant j'eusse fait de même.
Mais, en demandant un baiser,
Du jargon algébrique évitant la rudesse,
Crainte de le voir refuser,
J'aurois d'accens plus doux animé ma tendresse.
J'estime fort *Euclide* et ses doctes leçons ;
Mais, dans l'art qu'enseignoient les *Bernards*, les *Ovides*,
Je n'entendis jamais parler d'équations :
Ce mot fait fuir l'amour et les grâces timides.
Bannissez-le de vos chansons,
Vous, des muses, amant volage ;
De leurs aimables nourrissons,
Vous le plus docte et le moins sage.
Laissez aux *Eulers*, aux *Newtons*,
Cet énigmatique langage.
La lyre de *Pétrarque* a des sons plus touchans :
Peignez-nous de *Zoé* les attraits ravissans,
Comme autrefois de *Laure* il célebra les charmes ;
Peignez ce cortége d'amans
Qui, tous à sa beauté, viennent rendre les armes :
Divinisez ces yeux charmans,
Dont il seroit si doux d'arracher quelques larmes.
Vantez moins sa raison ; elle nuit au bonheur :
C'est des folâtres jeux l'éternelle ennemie.
L'amour seul embellit la vie :
C'est quand il possédoit son cœur,
Que *Tibulle* vantoit la raison de *Délie*.
N'allez pas sur-tout l'égarer

Digitized by Google

Dans tous ces froids calculs de *cercle* et d'*hyperbole* :
De quoi sert-il de s'éclairer ?
On regrette souvent l'erreur qui nous console.
Croyez-en un homme de bien,
Qui dans de longs travaux a consumé sa vie :
La science n'est bonne à rien.
Plaire, c'est le devoir d'une femme jolie ;
Le reste n'est que songes vains :
L'arc de l'amour entre ses mains,
Vaut tous les compas d'*Uranie*.

RÉPONSE

De Monsieur VIGUÉ.

Tu l'as prescrit, je le veux bien ;
Des *Newtons*, pour toujours, j'abjure le langage :
Mais, pour charmer la beauté qui m'engage,
Mon cher docteur, enseigne-moi le tien.
Que *Tibulle* jadis, pour la tendre *Délie*,
Ait soupiré des vers touchans ;
Que *Catulle* ait chanté les attraits de *Lesbie* ;
Leurs succès n'ont jamais excité mon envie :
Ce soir, j'ai lu tes vers charmans,
Et j'ai connu la jalousie.
A *peindre de* ZOÉ *les charmes ravissans*,

Digitized by Google

A chanter ses appas, ta muse va se plaire ;
Et mon sort aujourd'hui doit être, je le sens,
De soupirer, et de me taire.
J'ai vanté sa raison ; *elle nuit au bonheur !*
Tu la peins *des plaisirs éternelle ennemie ;* . . . .
N'aurois-tu pas, charmant docteur,
Pour la raison pris la folie ?
De son penchant suivre les lois,
Ouvrir son ame à la tendresse,
Demeurer fidèle, à-la-fois,
A ses amis, sur-tout à sa maîtresse ;
Loin des affaires et des sots,
User en paix les jours que Dieu nous laisse :
Voilà, docteur, en quatre mots,
Ou ma folie, ou ma sagesse.
C'est là tout mon bonheur ; chacun poursuit le sien :
De charmer, la beauté fait son unique envie ;
Si plaire est le devoir d'une femme jolie,
De son devoir *Zoé* s'acquitte bien.
Mais, en l'aimant à la folie,
Encore mieux je fais le mien,
Et le ferai toute ma vie ;
Mais, chut, docteur, n'en dites rien !

Digitized by Google

RÉPLIQUE

De Monsieur S**.

Heureux disciple d'*Uranie*,
Libre de suivre, tour-à-tour,
Ou la raison ou la folie,
Entre les muses et l'amour,
Vous passez gaîment votre vie.
Sur la lyre de *Polymnie*
Vous savez prendre tous les tons :
Zoé sourit à vos chansons,
Et vous parlez de jalousie ?
Je sais bien qu'*Ovide* autrefois,
Fut atteint de cette manie :
Tremblant pour le cœur de *Julie*,
De jeunes Romains, je le crois,
Durent exciter son envie.
Mais c'étoit au fond des déserts,
Qu'éloigné par d'affreux revers,
De ses amis, de sa maîtresse,
Craignant peut-être sa foiblesse
Plus que le charme de leurs vers,
Il exhaloit en sons amers,
Sa vive et jalouse tendresse.

Digitized by Google

Vous, près de *Zoé* chaque soir,
Vous vous énivrez de ses charmes :
Tout plein du bonheur de la voir,
Vous venez feindre des alarmes !
Et, quand votre hommage flatteur
Peut-être a captivé son cœur,
A mes pieds vous jetez vos armes !
Ainsi, trop dangereux rival,
Vous abusez de votre empire :
Je cesse un combat inégal ;
Et, jouet d'un destin fatal,
A regret je brise ma lyre.
Dans un excès de vanité,
J'eus tort, je l'avoûrai, de vous chercher querelle,
De vous citer *Pétrarque* et sa lyre immortelle ;
Vous n'avez que trop profité
De la leçon et du modèle :
Et plus je lis vos derniers vers,
Si pleins de grâce naturelle,
Plus je crains, pardonnez ce singulier travers,
D'être trop puni de mon zèle.

Digitized by Google

SECONDE RÉPONSE

De M. VIGUÉ,

Aux vers précédens.

J'AI lu vos vers, j'en suis flatté;
Loué par vous, je suis digne d'envie :
Et j'ai connu la vanité,
Sans abjurer la jalousie.
A mes chansons *Zoé* sourit;
A vos accens elle soupire :
L'orgueil s'applaudit d'un sourire;
Mais d'un soupir, c'est le cœur qui jouit.
J'irai bientôt, ainsi qu'*Ovide*,
Loin de *Zoé*, gémir dans les déserts,
Et je crains moins, docteur perfide,
Son inconstance que vos vers.
Ah! redoutez le feu qui me dévore;
Ainsi que moi, fuyez pour votre bien :
Et puis, la voir ne mène à rien
Qu'à désirer bien plus encore.
Sur-tout gardez-vous d'obéir
Au feint dépit qui vous inspire :

Digitized by Google

Trop tard pour mon repos c'est briser votre lyre ;
Et ce seroit trop tôt pour son plaisir.
Tous deux épris d'une égale tendresse,
De *Zoé* désormais célébrons les appas :
Mais, cher docteur, je le confesse,
Si vous chantez tout haut, je chanterai tout bas.
Ma muse ne veut pas la vôtre pour rivale :
De vous j'apprends trop bien qu'endormi dans les bois,
Le rossignol, au cri de la cigale,
S'éveille quelquefois.

Digitized by Google

ÉPÎTRE

À MON AMI,

Écrite de la Fontaine de Nîmes ;

PAR M. J. PIEYRE.

Séance du 24 Thermidor.

. . . . . Ego laudo rura amœni
Rivos, et muscо circumlita saxa nemusque.
Hor., *Ep. X.*

Pour annoncer le jour, quand l'airain monotone,
En tintemens égaux au loin dans l'air résonne ;
Que l'avide joueur, de regrets consumé,
Rentre dans ses foyers le regard enflammé ;
Et qu'au sortir du bal, l'élégante coquette
Se prépare au repos par une autre toilette :
L'œil serein, l'esprit gai, le cœur calme et content,
J'aime à voir du matin le retour éclatant ;

Digitized by Google

Et, fuyant à grands pas de ma retraite obscure,
Je cours dans la campagne admirer la nature.
Quel ravissant spectacle elle offre à mes regards !
Ah ! venez, suivez-moi, vous, épris des beaux arts,
Émules de Linus, de Pindare et d'Appelle,
Pour guider vos travaux, l'aurore vous appelle.
De son brillant lever contemplez l'appareil ;
Fixez sous vos pinceaux son palais de vermeil.
Aux chants de Philomèle accordez votre lyre :
Du céleste flambeau que le feu vous inspire !
Poëtes, adorez l'astre de l'univers :
C'est le dieu des beaux jours ; c'est le dieu des beaux vers.
Tout s'émeut et s'épure à sa chaleur féconde ;
L'ame lui doit sa vie, aussi-bien que le monde.
Tous les temps ont connu son pouvoir créateur ;
Et des dons du génie heureux dispensateur,
L'immortel Apollon, en qui la fable antique
Unit de tous les arts la fable emblématique,
Le front étincelant sur la voûte des cieux,
Pour char eut du soleil le globe radieux.
Admirez avec moi le tableau qu'il anime ;
La nature, mortels, n'a rien de plus sublime.
Au cahos de la nuit, que vos yeux satisfaits
Voient du jour renaissant succéder les effets.
Qui pourroit en tracer la magie et le nombre ;
Le mélange si doux et de lumière et d'ombre ;
Cet accord séduisant des plus belles couleurs ;
Le fluide embaumé qui s'exhale des fleurs ;
Ces nuages fuyant le soleil qui les dore ;

Digitized by Google

Ces champs tout émaillés des larmes de l'aurore ;
Le ciel resplendissant du plus brillant azur ;
Cet orient couvert d'une couche d'or pur ;
Cette douce fraîcheur qui redonne la vie ;
Ce verd des prés que Flore embellit et varie ;
Cette ombre fièrement projetée à grands traits,
Qui semble sur la terre unir tous les objets ;
Des monts de l'occident la cime blanchissante ;
Du réveil des oiseaux la scène intéressante ;
Dans les plaines de l'air l'horizon s'enfonçant ;
Du vaste sein des eaux le soleil s'élançant ;
Dieu superbe, à grands pas rentrant dans la carrière,
Versant autour de lui des torrens de lumière ;
Avec magnificence élevé dans les airs,
Et de l'espace seul remplissant les déserts.
Les effets imposans dont la nature abonde,
Des plaisirs les plus doux, source à jamais féconde,
Composent au matin le plus riche tableau,
Dont mille traits encor échappent au pinceau.
D'un spectacle si grand jamais par la pensée
La sublime beauté ne peut être embrassée :
Mes vers imitateurs exprimeront du moins
Les détails dont mes yeux sont ici les témoins.
O ! vous, de qui la triste et pesante paupière,
Jusqu'au milieu du jour se ferme à la lumière,
De Morphée à ma voix secouez les pavots,
Quittez l'épaisse nuit de vos triples rideaux !
En goûtant les douceurs où le ciel vous convie,
Apprenez à jouir des bienfaits de la vie.

Digitized by Google

Du joug de la mollesse affranchis une fois,
Vous ne rentrerez plus sous ses honteuses lois.
Venez dans ces jardins * où l'art et la nature
Épanchent le cristal d'une onde toujours pure ;
Là, dans les jeux brillans que sa course produit,
Elle tombe écumante, ou s'écoule sans bruit :
Tantôt avec fracas sortant de vingt arcades,
Dans un vaste bassin se jette par cascades ;
Et, tantôt divisée en différens canaux,
Environne un bosquet de limpides ruisseaux.
Là, de cent marroniers les tiges éclatantes
Se courbent sous le poids de leurs grappes flottantes ;
Blanchissent le gazon du tribut de leurs fleurs,
Et répandent dans l'air de suaves odeurs.
Les rayons du soleil, à travers le feuillage,
En globules de feu s'entrouvrent un passage ;
Et suivant du zéphir les doux balancemens,
Offrent à l'œil charmé l'éclat des diamans.
Sous ces rians berceaux, la bergère attendrie
Ne pense pas toujours à sa brebis chérie ;
Et d'un cœur ingénu trahi par les soupirs,
Même en les ignorant dévoile ses désirs.
Là, le bruit sourd des eaux, l'ombre et la solitude
Font de la rêverie une douce habitude ;
Là, le poëte-amant rime ses madrigaux,
Et retrouve à-la-fois le Permesse et Paphos :

---

* La fontaine de Nîmes.

Digitized by Google

Là, sur-tout, Philomèle habite en souveraine;
Souvent un jour douteux éclaire encor à peine,
J'entends le peuple ailé, dans ses joyeux concerts,
Former un son confus de mille sons divers.
Le rossignol, choqué de ce bruyant ramage,
Prélude, et de sa cour vient recevoir l'hommage :
A sa voix ses sujets, soumis, respectueux,
Terminent à l'instant leurs cris tumultueux.
Lui, fier de son triomphe et de leur dépendance,
Sur vingt tons différens siffle, roule et cadence;
Puis, cessant tout-à-coup ses chants délicieux,
Sous un feuillage épais il se cache à leurs yeux.
La troupe des oiseaux, par sa fuite enhardie,
S'efforce d'imiter sa tendre mélodie :
Il écoute en secret leurs essais impuissans;
Et, sans se laisser voir, par les plus doux accens,
Du fond de sa retraite annonçant sa présence,
Pour la seconde fois il les force au silence.
Honteuse, à flots pressés la peuplade s'enfuit;
A travers ces bosquets mon regard qui la suit,
La voit se reposer sur ces voûtes antiques,
De la grandeur de Rome immortelles reliques.
A cet auguste aspect, mon esprit exalté
Aux siècles de sa gloire est soudain transporté.
Je crois voir sur leur vol un vénérable augure,
De l'avenir douteux sonder la nuit obscure;
Et, dans les champs de Mars, des milliers de soldats
Attendre impatiens le signal des combats.
Des Romains à mes yeux tout retrace l'image;

Digitized by Google

De leurs puissantes mains je vois par-tout l'ouvrage :
Ces pavés façonnés en marbres inégaux,
Que n'ont pu dégrader ni le temps ni les Gots ;
Cette massive tour qui, même en sa ruine,
Sur les plaines au loin superbement domine ;
Ce temple d'un goût pur, dont l'artiste enchanté
Admire l'élégance et la simplicité :
Dans ces bassins profonds, dans cette onde glacée,
Une jeunesse active, aux fatigues dressée,
Le front couvert de hâle et trempé de sueur,
Par d'utiles plaisirs exerçant sa vigueur.
Combien de traits frappans dans cette étroite enceinte !
Deux peuples de leurs mœurs y font sentir l'empreinte,
Des siècles entassés tout y marque les pas,
Et le ciel y paroît rassembler deux climats.
A ce brillant parterre, à ces fraîches allées
Que l'art a dessiné, que l'art a nivelées,
S'oppose un coteau sec, dont l'âpre nudité
De la nature inculte offre la majesté ;
Du paisible olivier la feuille pâlissante
Rehausse des tilleuls la verdure naissante ;
Des vases à grands frais surchargés d'ornemens,
S'élèvent à côté des plus beaux monumens :
Et par-tout mes regards observent le contraste
Du noble et du riant, de la gloire et du faste.

Du Virgile français habile imitateur,
B..... peintre savant et poëte enchanteur,
Ami de la nature, intéressant comme elle,

Digitized by Google

Ce tableau demandoit une touche immortelle :
Mille détails charmans pour ma muse perdus,
Par la tienne, avec grâce, auroient été rendus.
Ce marronier couvert d'un précoce feuillage,
Qui, long-temps à l'amour, offre seul son ombrage ;
Et parmi cent rivaux, le premier tous les ans,
Parfume de ses fleurs l'haleine du printemps :
Trahissant dans tes vers ta modestie extrême,
De ton heureux génie eût présenté l'emblème.
Cette onde, ces rochers, ce jardin, ces débris,
Animés par l'éclat d'un brillant coloris,
Auroient vu retracer leur image fidèle.
Pardonne si j'osai profaner ce modèle ;
J'ai voulu sur tes pas diriger mes essais :
Mais, loin d'avoir l'orgueil d'égaler tes succès,
J'implore tes conseils ; et j'aime à reconnaître
Dans l'ami le plus cher, et mon guide et mon maître.

Digitized by Google

VERS

À MADAME D****,

En lui envoyant la Fable suivante, dont elle m'avoit suggéré l'idée,

PAR M. PHIQUEPAL.

Séance du 23 Germinal.

Vous, qui joignez au sentiment
La raison, qui forme le sage,
Aglaé, dont le jugement
Paroît merveilleux à votre âge,
Soyez ma muse; et mes ouvrages
Braveront l'injure des ans.
Vous pouvez créer les talens,
Comme vous fixez les volages:
Un regard vous vaut mille hommages.
Daignez sourire à mon essai;

Digitized by Google

A peine à mon apprentissage
Maître passé je me croirai.
Glorieux d'un tel avantage,
Je ne craindrai plus pour mes vers :
Quand ils auront votre suffrage,
Ils devront entraîner celui de l'univers.
Dans cet essai d'un art charmant,
Qu'a si fort embelli le naïf La Fontaine,
Si je puis vous plaire un moment,
Tout sera plaisir dans ma peine :
Est-il rien que l'on n'entreprenne
Pour un si doux contentement !
Mon projet, je le crois louable ;
Le sujet, vous l'avez dicté :
Voyons si je l'aurai gâté
En l'habillant en fable ?

LA COQUETTE ET LA CHENILLE.

FABLE.

Vertumne remontoit sur son trône de fleurs ;
L'aurore dans les bois rappeloit les chasseurs ;
Le bocage discret se couvroit de verdure ;
Les prés brilloient des plus vives couleurs ;
Les champs offroient à l'œil la plus riche peinture ;

Digitized by Google

Flore avec les jeunes zéphirs
Jà s'ébatoit sous le feuillage :
L'amour, escorté des désirs,
Animoit ce beau paysage ;
Et, par un léger badinage,
Tissoit la chaîne des plaisirs.
Dans un jardin chéri de Flore,
Où mille fleurs alloient bientôt éclore,
On en voyoit une fleurir ;
C'étoit la reine : encore à demi-close,
Son jeune sein s'ouvroit aux baisers du zéphir.
Un ver sur cette belle rose,
Étoit là venu s'établir :
Ce ver, que chenille on appelle,
S'y comportoit comme un hussard,
Broutant, déchirant au hazard
La robe de la fleur nouvelle.
Mais, tandis qu'occupé de ce charmant butin,
Il faisoit son délice
De dévorer pétales et calice,
Il fut trahi par le destin.
La coquette Céphise entra dans le jardin :
Céphise, qu'on prendroit pour l'une des trois grâces
A la légéreté, à la fraîcheur du tein,
Vers le rosier se dirige soudain ;
Les folâtres amours voltigeoient sur ses traces.
La veille elle avoit vu joli bouton rougir ;
Elle calcula que la rose
Le lendemain seroit éclose :

Elle venoit pour la cueillir.
Le plaisir animoit Céphise ;
Elle ne songeoit plus qu'à la charmante fleur,
A son éclat, à son odeur :
Mais, prête à la cueillir, quelle fut sa surprise ?
Le ver se montre, elle frémit d'horreur :
Le cri qu'elle jeta le remplit de terreur.
» Espère-tu que ton audace
» A mes yeux puisse trouver grâce ?
» Tu me prives d'un bien que je croyois tenir,
» Dit la coquette au ver. Eh ! que vois-je à la place
» De cette belle fleur que tu viens de ternir,
» Un monstre que je dois punir » ?
Un monstre ! répliqua la chenille impolie :
Dur est le mot.... Je ne suis pas jolie,
Et n'ai pas la fatuité
De prendre sur ce point la moindre vanité :
Jamais je n'éprouvai cette humaine folie,
Aux femmes si commune, et qui leur plaît toujours.
Chenille, ou si tu veux monstre dès mon enfance,
Papillon je deviens au printemps de mes jours :
Rival alors des frivoles amours,
J'ai leur grâce et leur inconstance.
Si, par le sort, nous subissons
Cette heureuse métamorphose,
L'art, par ses savantes leçons,
Chez vous produit la même chose.
Comme un mauvais plaisant l'a dit :
Plus d'une adorable coquette

Digitized by Google

Est chenille en quittant le lit ;
Papillon après la toilette.
Alors se tut l'insecte ; et Céphise pâlit :
L'amour-propre blessé fut juge du délit ;
La discoureuse fut occise.

Point je n'estime les flatteurs ;
Rien ne me semble mieux qu'une aimable franchise :
Mais vis-à-vis de ceux que la force autorise
A devenir des destructeurs,
Sincérité souvent n'est pas de bonne mise.
Il faut, à mon avis, toujours
Calculer la valeur du plus simple discours :
Pour même éviter la méprise,
Le moyen le plus sûr, le parti le plus court,
C'est, avec gens de cette guise,
D'être muet, aveugle et sourd.

Digitized by Google

ÉPÎTRE

À MES ENFANS,

Sur les moyens d'être heureux.

PAR M. BERGOGNIÉ.

Séance du 3 Ventôse.

Inter utrumque vola, ventos quoque, nate, cavato.

OVID. *Metamor.*

Vous, qui goûtez encor le bonheur de l'enfance,
Du déclin de mes ans, vous, l'unique espérance;
Fruit d'un hymen si doux, mais si court; ... mes enfans,
De la voix paternelle écoutez les accens.
Non, non; ne craignez point que, précepteur sévère,
Je mêle à vos plaisirs une morale austère;
Et qu'aveugle tyran de vos timides vœux,
Je change le printemps en hiver douloureux.

Digitized by Google

Vous ne me verrez point, esclave de l'usage,
Tourmenter vos esprits par un rude langage;
Et, pliant votre langue à de frivoles sons,
Arroser de vos pleurs de stériles leçons.
L'orgueil, plus que l'amour, du savant en lisière
Délie avant le temps la langue printanière;
L'amour sera mon guide : à votre âge, sans fruit,
On dérobe au bonheur ce qu'on donne à l'esprit.
De la simple nature imitateur fidelle,
Je veux dans mes travaux être sage comme elle.
Plus léger dans sa course, a-t-on vu le printemps
De l'automne à nos yeux exposer les présens;
Et, cédant une fois à notre impatience,
Le fruit des tendres fleurs devancer la naissance?
Ce chêne dont le front, jadis l'écho des dieux,
Semble insulter les vents et défier les cieux,
Timide à son aurore, avare encor d'ombrage,
Long-temps des doux zéphirs amusa son feuillage :
Au meurtrier acier doit-il sa majesté?
A-t-il pour sa vigueur perdu sa liberté?
La nature, sans art, sans gêne et sans contrainte,
Noua son tronc nerveux, et forma son enceinte.
Mes enfans, comme lui compagnons des zéphirs,
Du papillon léger partagez les plaisirs;
Trop tôt, hélas! trop tôt, la foudre et les tempêtes
De leurs noirs tourbillons entoureront vos têtes.
C'est alors que ma voix, combattant leurs fureurs,
Sourde à vos cris plaintifs, tonnera dans vos cœurs.
La nature, pour l'homme oubliant qu'elle est mère,

Digitized by Google

D'une injuste marâtre a pris le caractère ;
Et, de notre bonheur implacable bourreau,
Sous nos pieds à toute heure elle ouvre le tombeau.
Ma voix de ses bienfaits démasquant l'artifice,
Vous saura du remords épargner le supplice :
Dans les détours nombreux d'un dédale effrayant,
Pénétrant avec vous..... Triste pressentiment !
L'ombre, d'un beau soleil fut toujours la rivale.
Peut-être, avant ce temps, que de l'urne fatale,
Le sort, l'aveugle sort faisant sortir mon nom,
Vous laissera sans guide errer à l'abandon.
Hélas ! frêles vaisseaux, sans voile et sans cordages,
Vous irez de la mer affronter les orages.
Chers enfans, je frémis ; libre encor du tombeau,
Je puis de l'avenir déchirer le bandeau.
Prêtez à mes leçons une oreille attentive.
Votre cœur, vierge encor, tranquille sur la rive,
De la mer qui vous flatte ignore le danger :
Apprenez, mes enfans, à vous en dégager.
Heureux, si dans le port, libres de la tempête,
Vous pouvez par mes soins reposer votre tête.
Promenons nos regards sur ce vaste univers ;
Tout retrace à la fois sa gloire et ses revers.
Le monde du théâtre est l'image animée.
Aujourd'hui triomphante, et demain opprimée,
La terre, tour à tour, dans ses coins différens,
A senti le ravage et les bienfaits du temps.
Sur les remparts, jadis protecteurs d'une ville,
La main du laboureur trace un sillon fertile ;

Dans un salon doré la mer roule ses flots ;
Une ville s'élève où flottoient des vaisseaux ;
Au trône renversé succède une chaumière.
L'univers a pour rois la nuit et la lumière.
Sur les rives du Nil, des princes orgueilleux,
Elevant à grands frais des palais monstrueux,
Veulent de leur grandeur étonner la mémoire :
Inutiles efforts ! oubliés et sans gloire,
Leurs noms sont ignorés malgré ces monumens :
Mais le nom de Codrus a triomphé du temps.
Où sont ces beaux jardins que vantoit Babylone ?
Quelles mains ont détruit Thèbe et Lacédémone ?
Les Grecs au Thermopile exerçant leur valeur,
Vont-ils du Perse encor abaisser la grandeur ?
Les voyons-nous, pressés aux champs de Mantinée,
De leurs vaillans ayeux rappeler la journée ?
L'injuste faux du temps, Leuctres et Marathon,
De vos champs glorieux a banni votre nom ;
Et j'entends Savary, sur les restes d'Athène,
Dire, en versant des pleurs : « Là tonnoit Démosthène ».
Du pôle à l'équateur, en sa course aveuglé,
Le temps a tout détruit, et tout renouvellé.
De l'Europe à son tour l'ignorance bannie,
De son sceptre de fer alla dompter l'Asie :
Le druide abattu, moins prêtre que brigand,
Devant un Dieu de paix vit fuir son dieu de sang :
Et sur un char de feu, l'éloquence hautaine
Vint des bords de l'Alphée, aux rives de la Seine.
En vain le politique, orgueilleux scrutateur,

Digitized by Google

Veut, d'une obscure nuit perçant la profondeur ;
Des crimes du destin rendre l'homme complice ;
Le temps mine à pas lents le plus ferme édifice.
Le ciel sur l'inconstance a bâti l'univers ;
Elle règne sur l'homme, et lui donne des fers :
Pour tourmenter nos cœurs sans cesse elle est armée :
Tantôt noble géant, tantôt foible pigmée,
Caméléon léger, et changeant comme lui,
Le despote d'hier est esclave aujourd'hui.
Denis, à Syracuse odieux sur le trône,
Dans Corinthe avili tend la main à l'aumône ;
Et le fameux vainqueur du Vandale et des Goths,
Seul avec sa vertu, se nourrit de sanglots.
De l'acteur sur la scène à toute heure l'image,
L'homme change de nom, d'habit et de visage.
J'ai vu le fier orgueil, le cœur bas, l'œil soumis,
Suivre, laquais rampant, un traitant fait marquis ;
Le grave magistrat, plus humble et moins sévère,
Du bandeau de Thémis parer une bergère ;
L'honneur, de l'infamie arborer les drapeaux,
Et sur l'autel du vice éteindre ses flambeaux.
L'avide ambition dans sa course énivrée,
Du crime et des vertus à la fois entourée,
De sa puissante main repoussant le bonheur,
Dans nos cœurs inquiets fait passer sa fureur ;
Et sans la disputer, lui cédant la victoire,
L'homme de l'univers est l'opprobre et la gloire.
Le ciel à ses faveurs donnant un libre cours,
D'Ariste, d'un or pur, avoit tissu les jours.

Digitized by Google

Les dieux de la beauté, des arts et des richesses
Avoient à son berceau prodigué leurs caresses :
Ses ayeux de son nom attestoient la grandeur :
Un bienfait lui manquoit, et c'étoit le bonheur.
L'altière ambition du repos ennemie,
De ses feux inquiets empoisonna sa vie ;
De faveur en faveur promenant ses soupirs,
Ses désirs satisfaits accroissent ses désirs ;
Marquis, bientôt du duc il regarde la place ;
Favori, de Quelus il brigue la disgrace ;
Et son cœur, déchiré par la crainte et l'espoir,
Veut enfin de son roi partager le pouvoir.
Aux pieds du trône assis, maître de la tempête,
Du peuple sous ses pieds il voit plier la tête ;
Sa langue est de la loi l'arbitre souverain,
Et la foudre est terrible en partant de sa main.
A son gré, d'un clin d'œil, il peut troubler la terre,
Arracher des enfers les torches de la guerre ;
A son gré les éteindre, arrêter ses forfaits,
Et brûler son encens sur l'autel de la Paix.
Mais bientôt la fortune inconstante et légère
Fait poursuivre à son char une route étrangère ;
La faveur sur ses yeux répand un doux sommeil,
Et la triste disgrace assiste à son réveil.
Pâles à ses côtés, de son ame ulcérée
La crainte et la douleur se disputent l'entrée.
Méprisé de son roi, rejeté de son rang,
Par la fuite à la honte il dérobe son sang :
Sans appui, sans ami, lui-même il se déteste ;

Digitized by Google

Et, pour comble de maux, la mémoire lui reste.
Telle fut de Fouquet la funeste grandeur.
Ah ! mes pauvres enfans, redoutez son bonheur !
La foudre meurtrière épargnant nos campagnes,
Sillonne de ses feux le sommet des montagnes ;
Combattus par les vents dans les airs déchaînés,
Les cèdres du Liban tombent déracinés,
Alors que des zéphirs les timides haleines
Caressent les vallons et rident les fontaines.
D'un pôle à l'autre en vain, s'agitant après lui,
L'homme pour le bonheur promène son ennui.
Qui le cherche, le fuit : dans sa bonté suprême,
Le ciel, mes chers enfans, le plaça dans nous-même.
C'est là que sans contrainte il se montre à nos yeux :
Il est de tous les rangs, il est de tous les lieux ;
La fortune avec lui quelquefois se marie,
Du pauvre sous le chaume, il embellit la vie ;
Des cieux brûlés il va rafraîchir les climats,
Et des pôles glacés réchauffer les frimats.
Le paisible désir l'appelle et le caresse ;
Le désir inquiet le repousse sans cesse.
Aimez et craignez l'homme : ennemi du repos,
Son bras industrieux a forgé tous ses maux.
Sur un sable mouvant son ame reposée,
Aux actions d'autrui toujours est opposée ;
Vous l'entendrez souvent, juge sans embarras,
Blamer tout ce qu'on fait et ce qu'on ne fait pas.
Offrez un cœur d'airain à son inquiétude :
Le sentier de la paix est difficile et rude.

Digitized by Google

Lente à se décider, mais ferme en ses projets,
La vertu le poursuit et ne change jamais.
Du ciel, en nous créant, la douce bienfaisance
Pour juges à nos cœurs donna la conscience :
Suivez ses mouvemens, et soumis à ses lois,
Entendez parler l'homme, et méprisez sa voix.
Mais n'allez point aussi, misanthrope sauvage,
En tous lieux de Timon affectant le visage,
Ourang-outan nouveau, caché dans les forêts,
Sur la foiblesse humaine exhaler vos regrets.
Du vice et des vertus la funeste alliance,
Pour régner sur nos cœurs, préside à leur naissance.
Sage dans ses desseins, toujours d'un pas égal,
Le ciel avec le bien a fait marcher le mal.
Auprès de l'aconit croît l'herbe salutaire.
L'homme, pour être heureux, à l'homme est nécessaire.
S'il s'égare ou se perd, par l'orage surpris,
Il veut votre pitié, plutôt que vos mépris.
Le temps, l'heure, les lieux décident la victoire ;
Achille sans Hélène eût végété sans gloire ;
Et peut-être, employés à d'illustres travaux,
On eût vu des Sinnis sur le char des héros.
Dans les temps fortunés de Saturne et de Rhée,
Temps où le ciel encor nous envioit Astrée,
Et que peut-être hélas ! l'homme ne verra plus !
L'amitié sur la terre amena les vertus.
De ses riches trésors la nature embellie,
Vit fuir le noir dégoût, la tristesse et l'envie.
Sa] main de tendres nœuds enchaînant les mortels,

Digitized by Google

Mit la discorde aux fers, et brisa ses autels ;
Et sa voix de Thoas trompant l'œil sanguinaire,
Sut aussi de Denis étouffer la colère.

Volez, mes chers enfans, embrasés de ses feux ;
Volez à ses autels, et vous serez heureux.
Mais craignez que séduits par un masque perfide,
Une trompeuse main vers son temple vous guide :
Et long-temps promenés de détours en détours,
Que sans voir son flambeau, vous terminiez vos jours.
Du nom de tendre ami tout le monde se pare ;
Mais le sincère ami ne fut jamais plus rare.
Entendez de Cléon les soupirs superflus.
Dans un palais doré, favori de Plutus,
Il vit long-temps d'amis une immense cohorte,
Parasites rongeurs, se presser à sa porte ;
Et d'une table vaste embrassant les contours,
Avaler à grands flots sa gloire et ses beaux jours.

Vont-ils comme autrefois, empressés à lui plaire,
Dans un triste grenier adoucir sa misère ?
Entend-il une voix sensible à la pitié,
Prononcer devant lui le nom de l'amitié ?

Au soleil nébuleux refusant son hommage,
La rose offre son cœur au soleil sans nuage.
L'hirondelle attentive aux bienfaits du printemps,
Fuit au loin de l'hiver les fougueux ouragans.
Il entend Lisimon répondre à sa prière :
« La prodigalité fit naître la misère ».
Damis tournant le dos, d'un froid inattendu,
Dit « : Cléon, je vous plains, mais je l'avois prévu ».

Digitized by Google

D'un essaim de laquais essuyant l'insolence,
Deux heures de Lindor il attend l'audience :
Enfin la porte s'ouvre, et le marquis paroît.
« Quoi, dit-il, c'est Cléon ! Comme vous voilà fait !
Avouez que le monde est une chose étrange ;
Hier dans un palais, aujourd'hui dans la fange :
Mon cœur est pénétré d'un si triste revers....
Comptez sur mon crédit.... Croyez que je vous sers...
Mais adieu, l'heure sonne, il faut que je vous laisse,
Mon char à l'opéra doit porter ma maîtresse ».
Et rejeté de tous, honteux de ses bienfaits,
Cléon dans son grenier rapporte ses regrets.
Ma muse, poursuivons. Par-tout s'offrent les vices,
De leurs mains sous nos pas creusant des précipices.
La candeur sur le front, d'un œil tranquille et doux,
Quel est ce Lycidas qui s'avance vers nous ?
Sa voix tendre et flatteuse et sa main caressante,
Sans doute, sont l'écho d'une ame bienfaisante.
Ah ! mes enfans, craignez ce dehors séducteur :
Le miel est dans sa bouche, et le fiel dans son cœur.
Sous un gazon fleuri, la perfide vipère
Nous cache de son dard la pointe meurtrière.
La basse flatterie, enfant né des enfers,
D'un venin séduisant infecte l'univers ;
Et le suc mielleux que sa bouche empoisonne,
Couvre d'un voile obscur l'éclat de la couronne.
Fuyez sur-tout, fuyez cet Ariste empressé,
Qui de ses intérêts toujours débarrassé,
Conseil sans honoraire, et juge sans épices,

Digitized by Google

De logis en logis promène ses services.
Son esprit turbulent, ennemi de la paix,
Soulève l'ouragan, pour le calmer après.
Les yeux mouillés de pleurs, vous le verrez paroître,
S'affliger avec vous sur vos maux qu'il fit naître.
Prothée ingénieux, pétri d'art et de fiel,
Sectateur de l'enfer, il parle au nom du ciel;
Et cédant sans effort au feu qui le dévore,
Il poignarde un ami lorsqu'il le baise encore.
Je pourrois, mes enfans, sans lasser mes pinceaux,
De cent vices encor vous offrir les tableaux;
L'infame hypocrisie, au col tors, à l'œil louche;
L'envie, au teint flétri; la vengeance farouche;
La perfide pitié; la haine au cœur de fer,
Monstre que le démon a vomi de l'enfer.
Mais quoi, je vous entends, ennuyés de ma muse,
Me dire : « C'est assez; votre amour vous abuse... »
Eh bien, je vais finir; et pour dernier portrait,
Je veux de l'homme heureux ébaucher quelque trait.
L'homme heureux est le sage ami de la retraite:
Son ame de son sort est toujours satisfaite;
Modeste et sans orgueil dans la prospérité,
Son front noble et serein brave l'adversité.
Rocher inébranlable au milieu des orages,
Sa vertu des tyrans ne craint pas les outrages.
Ecoutant sans murmure un arrêt odieux,
Socrate prend la coupe, et rend graces aux dieux.
Caton perce ses flancs, et ses mains défaillantes
Font rouler à ses pieds ses entrailles fumantes.

Digitized by Google

« Si pour la liberté le ciel ne combat plus ;
Caton doit ennoblir la cause des vaincus,
Dit-il ; séchez vos pleurs, cessez de me contraindre,
Amis, je meurs Romain, c'est vous seuls qu'il faut plaindre :
Quand César est vainqueur, et Rome dans les fers,
La mort est un triomphe, et non point un revers ».
Ainsi, grand par lui seul, sans honneur et sans titre,
Le sage de son cœur est le juge et l'arbitre.
Si la foudre sur lui se disperse en éclats,
Il regarde le ciel, espère et ne craint pas.
Les sifflemens affreux des serpens de l'envie
Ne peuvent altérer le repos de sa vie.
Satisfait de ses biens, mais pressé d'en jouir,
Jamais son œil troublé ne parcourt l'avenir ;
Sans crainte et sans douleur repoussant la tristesse,
Il voit la faux du temps menacer sa vieillesse :
La paix est dans son cœur, le ciel est son appui ;
Et son dernier soleil est le plus beau pour lui.
Ainsi, toujours heureux, toujours dignes de l'être ;
La sagesse pour guide, et la vertu pour maître,
Puissent mes chers enfans, animés de ces traits,
Vivre sans amertume, et mourir sans regrets !

TABLE

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE PREMIER CAHIER.

Introduction. page 3
Liste des ouvrages lus dans les séances de la société, depuis 1784, jusqu'en l'an XII, et dont les auteurs lui ont fait hommage. 8
Règlement de la société. 22
Liste des associés résidans et non résidans, et des correspondans de la société. 31
Résumé des travaux de la société, par M. J. J. Lacoste. 38
Délibération de la société, du 16 pluviôse, pour obtenir la libre exportation des blés du département en Espagne. 43
Autre délibération, du 15 germinal, portant que le buste de Napoléon Bona-

Digitized by Google

parte *sera placé dans le lieu le plus apparent de la salle des séances de la société.* page 48

Programme des prix que la société doit distribuer dans sa séance publique du 3.e trimestre de l'an XIII. 52

Notice sur la vie et les ouvrages de Justin Duburgua, *par M.* S.t-Amans. 56

Traité de l'art d'écouter, extrait de Plutarque, *par M.* J. J. Lacoste. 61

Notice sur quelques productions naturelles, rares ou peu connues, observées dans le département de Lot-et-Garonne, par M. Saint-Amans. 71

Rapport sur un mémoire de M. Villeneuve, *sous-préfet de* Nérac, *relatif à des fouilles faites dans la ville et sur le territoire de* Fréjus, *en floréal an XI, par ordre du préfet du Var : par M.* R.d Noubel. 93

Extrait d'un recueil de lettres sur l'Angleterre, par M. Saint-Amans. 103

Des assurances contre la grêle, par M. Lafont fils. 148

Mémoire sur la prosodie musicale, par M. Lamouroux. 159

Digitized by Google

Réflexions sur l'accent prosodique, par M. Godailh. page 189

Extrait d'un mémoire intitulé : Réflexions sur cette question : Le climat doit-il agir d'une manière puissante sur la forme du gouvernement ? *Par M.* Lafont fils. 208

Observations sur quelques monnoies anciennes trouvées dans la commune de Castelculier *près d'*Agen, *par M.* Saint-Amans. 212

Correspondance, en vers, entre M. Vigué, *membre de la société, et M. S...., docteur en médecine.* 225

Epître à mon ami, écrite de la fontaine de Nîmes, par M. J. Pieyre. 233

*Vers à Madame D***, en lui envoyant la fable suivante* (la coquette et la chenille), *dont elle m'avoit suggéré l'idée ; par M.* Phiquepal. 240

Epître à mes enfans, sur les moyens d'être heureux : par M. Bergognié. 245

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google